



Commune de Vernon

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

PARKINGS CŒUR DE VILLE, MARCHÉ, COLLÉGIALE ET
VOIRIE



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
AVANT-PROPOS.....	5
PREAMBULE	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	8
1.1. PRÉSENTATION	9
1.2. ORGANISATION FRANCE	10
1.3. NOS METIERS.....	11
1.4. NOTRE RAISON D'ÊTRE	14
1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE	16
1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO	20
1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES.....	24
1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE.....	25
2. LE CONTRAT	26
2.1. FICHE D'IDENTITE	27
3. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION	29
3.1. PARKING CŒUR DE VILLE.....	30
3.2. PARKING MARCHE.....	32
3.3. PARKING COLLEGALE.....	34
3.4. VOIRIE.....	36
3.5. FAITS MARQUANTS 2022.....	41
3.6. OPERATIONS COMMERCIALES	43
3.7. VANDALISME.....	44
4. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....	45
4.1. MAINTENANCE.....	46
4.2. TRAVAUX	49
4.3. VEILLE DE LA STRUCTURE	50

5.	ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION	51
5.1.	L'ORGANISATION LOCALE	52
5.2.	SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	54
5.3.	SERVICE RELATION CLIENTS	55
5.4.	CONTROLES QUALITÉ	56
5.5.	LES SERVICES	58
6.	ANALYSES	62
6.1.	PARKING CŒUR DE VILLE	63
6.2.	PARKING MARCHE.....	70
6.3.	PARKING COLLEGALE.....	76
6.4.	VOIRIE.....	82
7.	PERSPECTIVES 2023	119
8.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE	
	121	
8.1.	COMPTE DE RESULTAT DE LA VILLE	122
8.2.	PATRIMOINE CŒUR DE VILLE.....	124
8.3.	PATRIMOINE MARCHE	125
8.4.	PATRIMOINE COLLEGALE	126
8.5.	PATRIMOINE VOIRIE.....	127
9.	ANNEXES	128
9.1.	NOTE FINANCIERE	129
9.2.	DETERMINATION DE LA REDEVANCE D'INTERESSEMENT 2022.....	137
9.3.	ANNEXES CŒUR DE VILLE.....	138
9.4.	ANNEXES MARCHE	149
9.5.	ANNEXES COLLEGALE	159
9.6.	ANNEXES VOIRIE.....	169

AVANT- PROPOS

Le présent rapport annuel constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments ayant valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement, corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les éléments statistiques sont fournis en annexes.

SPREAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :





PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

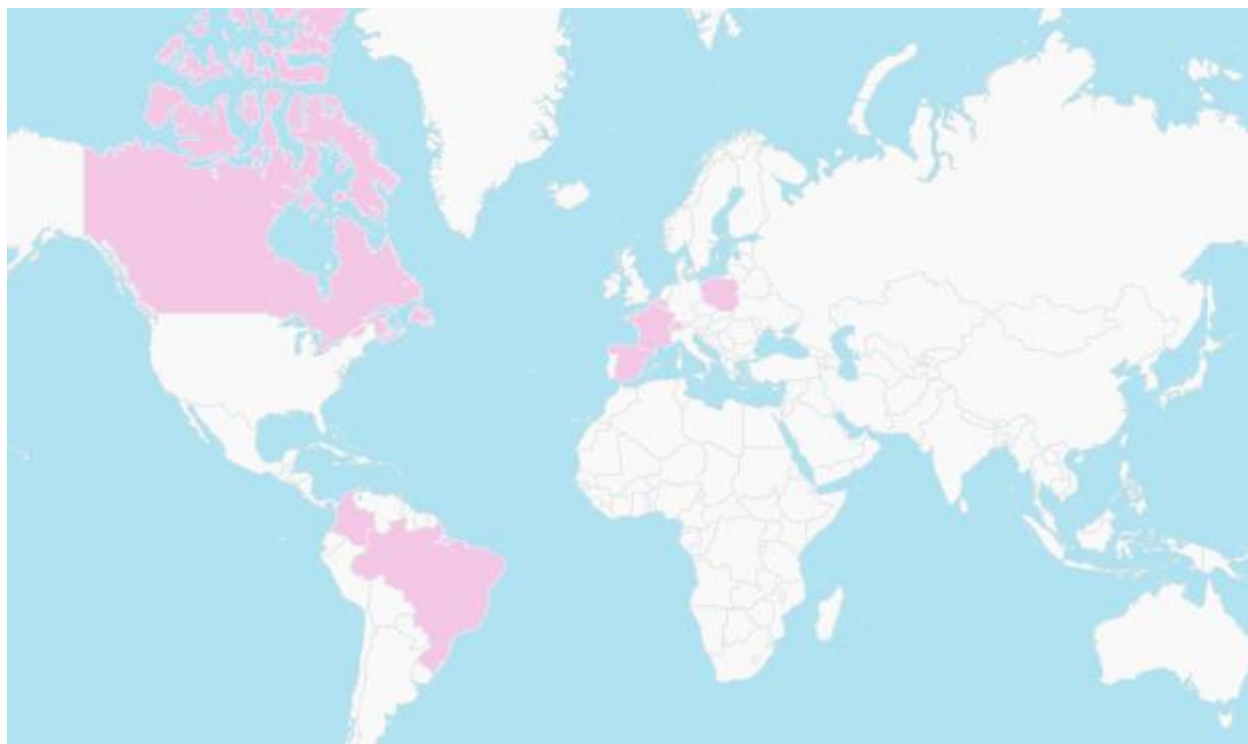
Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

facile.



1.2. ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle.

En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépénalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations.

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE

Président



Sébastien FRAISSE

Directeur Général Adjoint



Vincent MILLER

Directeur Général Adjoint France



Xavier COLLEAU

Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU, Directeur Régional de la région Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Vernon.

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



STATIONNEMENT EN OUVRAGE ET SERVICES ASSOCIES ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction

et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking Indigo est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante.

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE



Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « CycloPark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers.

L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

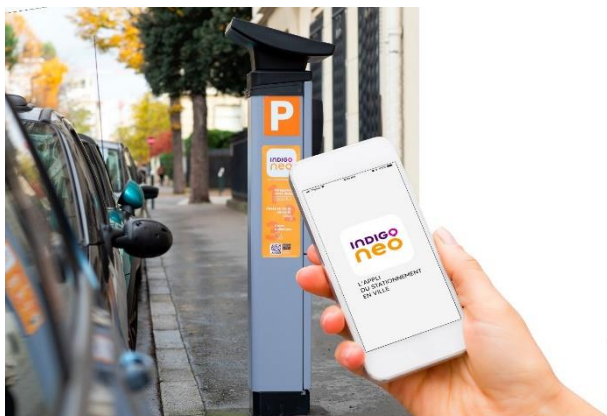
Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.



Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du Parking du futur développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

DIGITAL ET EXPERIENCE CLIENT

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

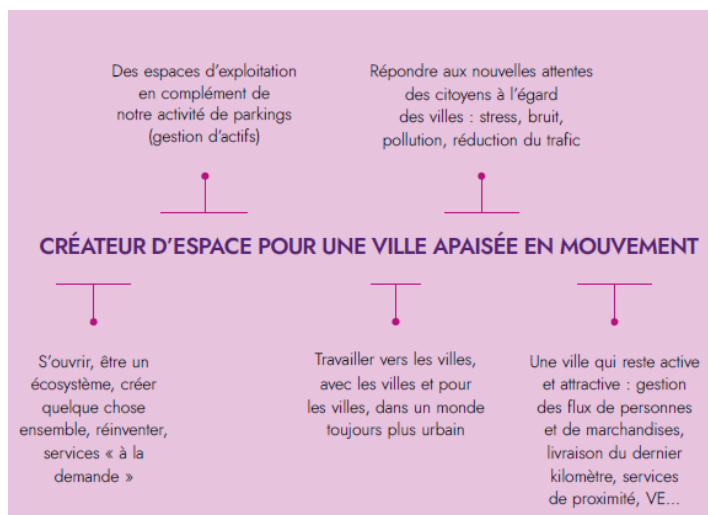


Plus concrètement, avec Indigo Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, Indigo Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectées à Indigo Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service.

1.4. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



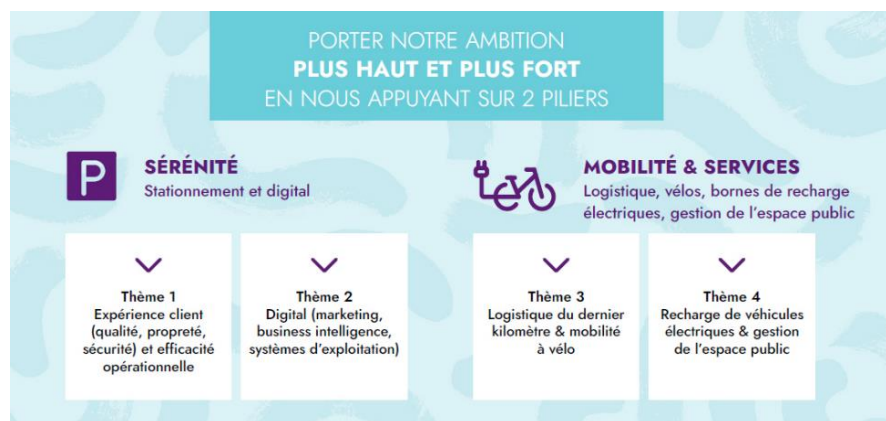
La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre

raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous



déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.5. NOS ENGAGEMENTS RSE

1.5.1. ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption.

Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, Indigo Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

1.5.2. GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

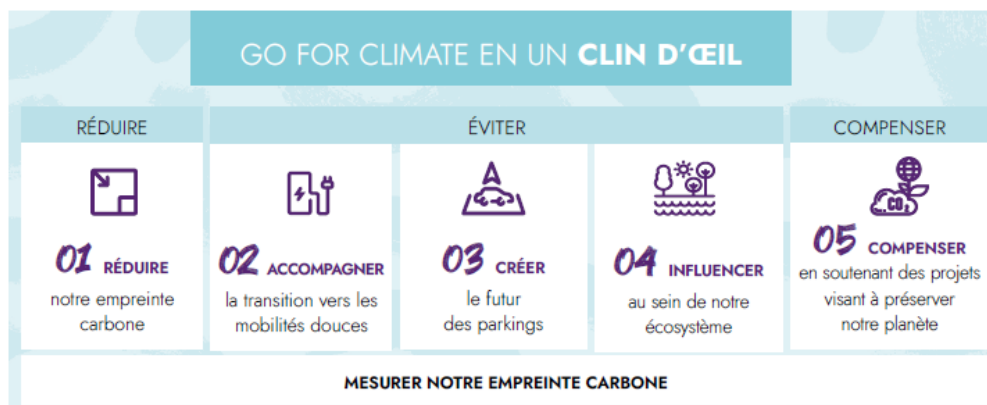
Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...).



Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



1.5.3. LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).



Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans plusieurs domaines :

- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

1.5.4. NOTATION EXTRA-FINANCIERE

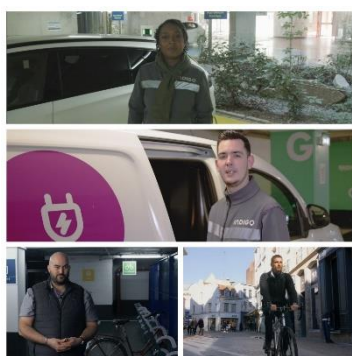
Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux

facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

1.6. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

1.6.1. L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la

performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego, site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation

Par Maman BONNE, Sylvie GARDIZ

2024 ans



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

1.6.2. LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement.

Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un

service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.



Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Le Campus Indigo c'est :

- 21 formateurs internes
- 1 353 stagiaires
- 14 790 heures formation ont été effectuées sur l'année 2022

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mises en situation dans les parkings-écoles.

1.6.3. ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

1.6.3.1. FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Depuis 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation sur le handicap au Travail.

INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

Aussi en partenariat avec l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

1.6.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go, émission interne quotidienne, y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



1.6.3.3. DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

1.7. LES BORNES DE RECHARGES POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2 620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

 **Abonnement Zen**

- Durée de stationnement : **Indéterminée**
- Engagement : **3 mois**
- Prélèvements mensuels automatiques
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²
- Tarif : Prix d'un abonnement dans le parking + 49€ / mois³

 **Offre Open**

- Tarif : **69€/mois⁴** pour 250 kW / mois⁴
- Recharge dans tous les parkings INDIGO¹ équipés en France²

 **Tarif A la carte**

- Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- **TARIF** : 0,30€ / kWh + 0,03€ / min⁵



1.8. INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connues depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique ont poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connus depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

Indigo s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions.

Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



2.

LE CONTRAT

2.1. FICHE D'IDENTITE

En 2016, la Ville de Vernon a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Cœur De Ville, Collégiale, Marché et de la Voirie.

Signature du contrat : **13/06/2016**

Echéance du contrat : **31/05/2026**

Historique du contrat

Avenant	Date	Objet
1	16/08/2018	Mise en place de la dépenalisation
2	16/09/2019	Ajustements financiers et grille tarifaire Collégiale
3	21/02/2022	Extension de la zone violette et compensation des impacts financiers de la crise sanitaire au titre de l'exercice 2020, des Travaux Cœur de Ville et du gel des tarifs
4	30/11/2022	Respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

2.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

2.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, Xavier travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretient des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Yvelines et Eure en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,

- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur,
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec les partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

2.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

MOGANE DUMAS - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, il gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

2.1.2. LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au centre-ville

45 Rue Sadi Carnot

27200 Vernon

Horaires d'ouverture de la Boutique

Le Mardi de 09h à 13h,

Le Mercredi de 09h à 17h,

Le Vendredi de 14h à 17h,

Le Samedi de 10h à 18h.





3.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

3.1. PARKING CŒUR DE VILLE

3.1.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveaux	2
Places	138
PMR	3
Ascenseur	1
Motos	4
Péage	2
Caisse	1



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en réduisant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement. La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact a été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.

3.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
0-15min	0,40€	
De 15 min à 105 min	+0,30 €	par ¼ d'heure
De 105 min à 540min	+0,20 €	par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24	66,00 €
Trimestriel 24h/24	191,40 €
Annuel 24h/24	724,90 €
Prélèvement automatique mensuel 24h/24	60,50€
Mensuel moto 24h/24	22,00 €
Trimestriel moto 24h/24	64,00 €
Annuel moto 24h/24	242,00 €
Prélèvement automatique mensuel moto 24h/24	20,00 €
Mensuel jour 5j/7	49,50 €

3.2. PARKING MARCHE

3.2.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveaux	1
Places	150
PMR	3
BRVE/IRVE	2
Péage	4
Caisse	1



3.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 30 min à 45 min	1,00 €	
De 45 min à 1h	+0,30 €	
De 1h à 1h15	+0,40 €	
De 1h15 à 2h	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 2h à 6h	+0,20€	Par ¼ d'heure
De 6h à 9h	+0,15€	Par ¼ d'heure
De 9h à 10h	+0,10€	Par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24 5j/7	42,00 €
Trimestriel 24h/24 5j/7	120,00 €
Annuel 24h/24 5j/7	475,00 €

Le parking n'est payant que du mardi au samedi (gratuit le vendredi à partir de 16H30).

3.2.3. BORNE DE RECHARGEMENT ELECTRIQUE

Le parc possède 2 stations de recharge de véhicule électrique. L'exploitation et la maintenance des bornes de recharges sont gérées par un prestataire mandaté par la Ville.

3.3. PARKING COLLEGIALE

3.3.1. DESCRIPTIF

Descriptif	
Niveaux	1
Places	62
PMR	1
Péage	2
Caisse	1



3.3.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30min	0,00 €	
De 30 min à 45 min	1,00 €	
De 45 min à 1h	+0,30 €	
De 1h à 1h15	+0,40 €	
De 1h15 à 2h	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 2h à 6h	+0,20€	Par ¼ d'heure
De 6h à 9h	+0,15€	Par ¼ d'heure
De 9h à 10h	+0,10€	Par ¼ d'heure
Jusqu'à 24h	8 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel 24h/24 5j/7	42,00 €
Trimestriel 24h/24 5j/7	120,00 €
Annuel 24h/24 5j/7	475,00 €
Mensuel 24h/24 7j/7	30,00 €
Trimestriel 24h/24 7j/7	90,00 €
Annuel 24h/24 7j/7	360,00 €

Le parking n'est payant que du mardi au samedi (gratuit le vendredi à partir de 16H30).

3.4. VOIRIE

La voirie de Vernon comprend 4 zones de stationnement.

Les zones Jaune (courte durée) et Verte (longue durée) sont payantes du mardi au samedi, de 9h à 12h30 puis de 14h à 18h30 (gratuites à partir de 16h30 le vendredi) et gratuites les dimanches, lundis et jours fériés.

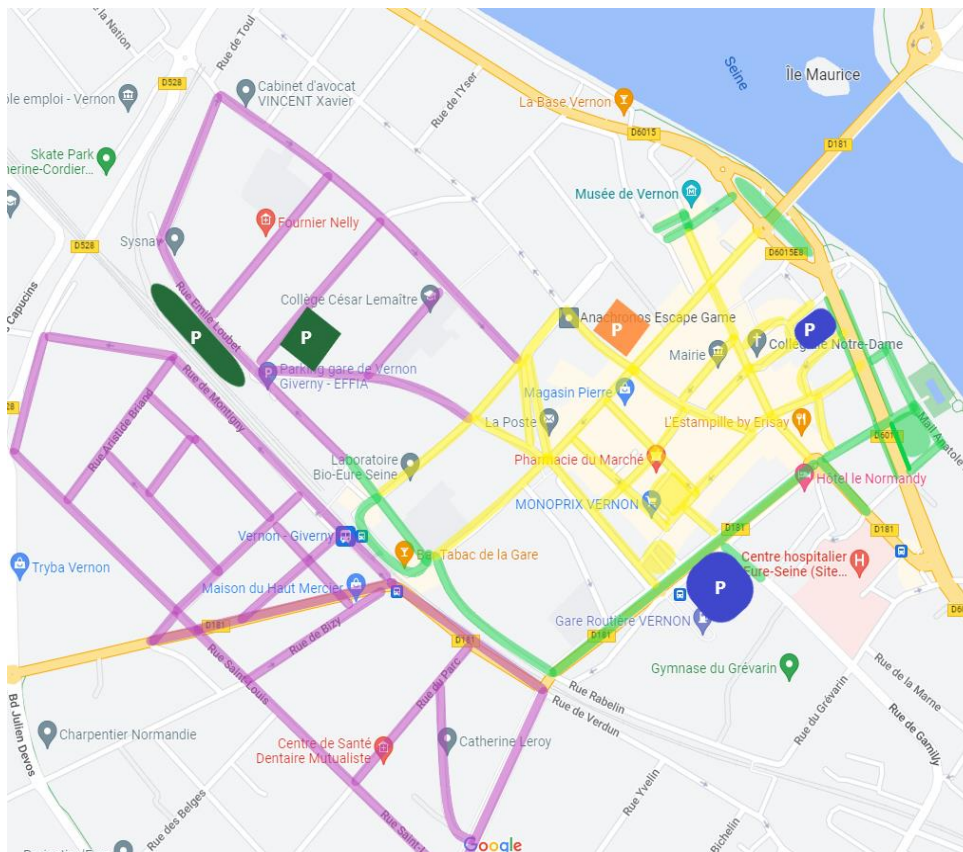
Les résidents et actifs du centre-ville peuvent y souscrire des abonnements valables 24h/24 en zone Verte.

La zone Kaki (gare) est payante du lundi au vendredi de 9h à 12h30 puis de 14h à 18h30 (gratuite à partir de 16h30 le vendredi) et gratuite les samedis, dimanches et jours fériés. Les vernonnais navetteurs peuvent y bénéficier d'un abonnement gratuit. Les personnes extérieures à Vernon peuvent également s'y abonner. Ces abonnements permettent d'y stationner 24h/24.

La zone Violette n'est pas payante mais soumise à l'utilisation d'un disque pour une durée de 4h, du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 18h30. Les résidents peuvent y souscrire un abonnement valide 24h/24.

Les résidents, commerçants et salariés peuvent gérer leur droit et leur abonnement par internet ou en boutique. La boutique se situe au 45 rue Sadi Carnot. Les clients horaires peuvent régler leur stationnement via l'application IndigoNeo, par carte bancaire ou par pièces sur les horodateurs.





3.4.1. DESCRIPTIF DE LA VOIRIE

Le nombre de places en zones Jaune et Verte a évolué sur l'année, en fonction des travaux d'aménagement du centre-ville.

Décompte au 31/12/22 :

Descriptif Zone jaune

Places	709
Horodateurs Stélio	28
Horodateurs Strada	8

Descriptif Zone Verte

Places	358
Horodateurs Stélio	7
Horodateurs Strada	10

Descriptif Zone kaki	
Places	208
Horodateurs Stélio	2
Horodateurs Strada	1

3.4.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur zone jaune
30 min	0,70 €
45 min	0,90 €
1h	1,20 €
1h15	1,50 €
1h30	1,90 €
1h45	2,40 €
2h	3,00 €
Forfait post-stationnement	17,00 €

Temps en minutes	Tarif en vigueur zone verte
30 min	0,60 €
45 min	0,90 €
1h	1,20 €
1h15	1,40 €
1h30	1,60 €
1h45	1,80 €
2h	2,00 €
3h	2,20 €
4h	2,40 €
5h	2,60 €
6h	2,80 €
7h	2,90 €
8h	3,00 €
Forfait post-stationnement	17,00 €

Pour rappel, les usagers bénéficient de 30 minutes de stationnement gratuit, une fois par jour, dans les zones Jaune et Verte.

Il existe également une gratuité le lundi et le vendredi à partir de 16h30.

Temps en minutes	Tarif en vigueur zone kaki
30 min	1,00 €
45 min	1,40 €
1h	1,80 €
1h15	2,10 €
1h30	2,40 €
1h45	2,70 €
2h	3,00 €
4h	3,80 €
8h	5,40 €
24h	7,50 €
Tranches de 12h après 24h	3,10 €
Forfait post-stationnement	17,00 €

Abonnements					
	Zone jaune/verte		Zone violette (résidents)	Zone Gare (Vernonnais)	Zone Gare (non Vernonnais)
	Résidents	Actifs			
Mensuels	20 €	30 €	3 €	-	44 €
Trimestriels	-	-	-	-	125 €
Annuels	217 €	325 €	33 €	0 €	475 €

3.5. FAITS MARQUANTS 2022

Les 6 premiers mois de l'année ont été marqués par les restrictions imposées dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID19.

Un couvre-feu a été mis en place tout au long du premier semestre.

Voici les faits marquants intervenus en 2022 :

- Le 1^{er} janvier, une barre antipanique du parking Cœur de Ville est tombée hors service. La porte a été laissée « en passage libre » jusqu'au 07 janvier, date de son remplacement.
- Le 7 janvier, une opération de relamping visant à remplacer les néons HS, a été menée dans le parking Cœur de ville.
- Le 11 janvier, la barrière d'entrée Collégiale est retombée sur le véhicule d'une abonnée. Un constat a été effectué et une maintenance supplémentaire a été réalisée par le péager sur la borne concernée.
- Janvier : Le mât de jalonnement dynamique N°6, situé sous le pont Clémenceau, affichait un nombre de places erroné depuis la réouverture du parc après travaux. De nombreux plots étaient HS en raison de l'installation des bases de vie sur l'emprise du parking. Les réparations ont été menées en juillet une fois les installations repliées. 41 plots ont dû être remplacés.
- Le 09 février, la caisse automatique du parking Marché a présenté un souci de rendu-monnaie. Intervention du prestataire le 11 février pour remplacement du sélecteur de pièces et résolution du problème.
- Le 1^{er} Mars au parking du Marché, la barrière de sortie côté avenue Pierre Mendès France a été cassée. La réparation a été effectuée le jour même par le technicien Indigo présent sur site.
- Le 2 mars, de 1H30 à 15H, une panne de réseau générale Indigo est survenue, rendant impossible le paiement et l'interphonie inopérante : les barrières ont été maintenues levées. La situation est revenue à la normale à partir de 15h.
- Le 13 avril, l'horodateur situé rue du Dr Burnet a été remis en place (retiré le temps des travaux).
- Le 13 avril, le portail d'entrée véhicules au parking Cœur de Ville est bloqué et ne s'ouvrait pas. Intervention du prestataire KONE pour résolution du problème le jour même.
- Les 17 et 18 juin, L'intégralité de l'éclairage du parking Cœur de Ville a été remplacé par des appareils LED.
- Du 22 au 27 Juillet, le nettoyage complet du parking Cœur de Ville a été mené (à l'autolaveuse pour les zones de stationnement et au nettoyeur à haute pression pour les 4 escaliers et les 2 rampes véhicules).
- La fermeture de la rue de Gamilly pour travaux a généré de gros embouteillages et une attente anormalement longue pour sortir du parking du Marché, en particulier lors des pics de fréquentation. Le feu de la contre-allée avenue Pierre Mendès France avait un débit de voitures trop faible pour fluidifier la circulation.

- Le 06 septembre, panne des paiements CB et Liber-T sur l'ensemble des parcs. Intervention à distance du péager le jour même. Nouvelle panne identique le 10 septembre, résolue le 12.
- Le 30 septembre, l'horodateur situé Cours du marché aux chevaux a été remis en place (retiré le temps des travaux).
- Du 31 Octobre au 7 Novembre, nous avons procédé à une remise en peinture des ilots d'entrées et de sorties des parkings Collégiale et Marché.

3.6. OPERATIONS COMMERCIALES

Des codes promotionnels ont été offerts pour accompagner l'action « Vernon scintille » et participer au dynamisme du centre-ville pendant les fêtes de fin d'année. En plus de ces codes offerts par Indigo, il en a été vendu au Club des Commerçants.

Ces codes individuels à usage unique permettaient aux usagers détenteurs, de bénéficier d'un stationnement en voirie d'1H30 offerte, en plus des 30 minutes gratuites une fois par jour.

Malgré une période de validité des codes plus longue qu'en 2021 (validité allongée jusqu'au 31 Janvier 2023), cette opération commerciale a fait l'objet d'un nombre de retours très restreint (moins de 10% des codes fournis ont été utilisés sur les horodateurs).

Une réflexion avec la Ville doit être menée en 2023 afin de bâtir un plan de communication commun avec la Ville et ainsi garantir aux opérations commerciales une visibilité et une portée plus accrues.

3.7. VANDALISME

Durant l'année 2022, quelques actes de vandalismes ont été à déplorer.

Le parking du Marché a vu sa barrière de sortie volontairement « tordue » à angle droit. Elle a dû être remplacée.

A de nombreuses reprises, des individus ont squatté au parking Cœur de Ville. Il s'agit de jeunes venant dans l'après-midi avec leurs trottinettes et skateboards (en particulier quand il pleut ou fait froid dehors). Ces derniers ont été évacués par nos agents.

D'autres individus plus âgés viennent le soir pour consommer de l'alcool et autres drogues douces à l'abri des regards.

Afin de nous aider à lutter contre ces présences indésirables, nous avons fourni 2 cartes d'accès au parking à la Police Municipale afin de lui permettre d'entrer pour intervenir ou faire une ronde de manière régulière.



4.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

4.1. MAINTENANCE

4.1.1. MAINTENANCE PARKING CŒUR DE VILLE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 5 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Digifort Caméras : 13 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non
Ascenseurs	Marque : Kone Nb de niveaux : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Prestataire : Kone
Electricité	Blocs secours autonomes Luminaires LED	Maintenance assurée par l'EPA vérification quotidienne d'indigo lors des rondes
Détection incendie	Oui	Géré par le PC sécurité de l'EPA
Extincteurs	Oui	Géré par le PC sécurité de l'EPA
Portes automatiques	2 portes basculantes véhicules	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Prestataire : KONE
Sonorisation	Marque : APS Nombre de haut-parleurs : 12	Contrat de maintenance : Non

4.1.2. MAINTENANCE PARKING DU MARCHÉ

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 2 Borne de sortie : 2 Caisse automatique : 1 Barrières : 4 Caisse manuelle : 0 Lecteur piéton : 0 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Dahua Caméras : 5 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

4.1.3. MAINTENANCE PARKING COLLÉGIALE

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 0 Lecteur piéton : 0 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Quadrimestre
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Non
Vidéosurveillance	Marque : Dahua Caméras : 3 Enregistreur : 1	Contrat de maintenance : Non

4.1.4. MAINTENANCE VOIRIE

Horodateurs : Fournisseur/ Modèle	Nombre
Flowbird / Stélios et Strada	56

4.2. TRAVAUX

4.2.1. TRAVAUX PARKING COEUR DE VILLE

La totalité de l'éclairage du parking Cœur de Ville a été renouvelé pour passer de luminaires de type « néons » à des éclairages LED plus efficaces et moins consommateurs. Des détecteurs de présence ont été installés dans toutes les zones du parking afin de pouvoir baisser l'éclairage en l'absence de clients, et permettre un renforcement instantané de celui-ci dès qu'un piéton ou un véhicule entre dans une zone (Montant des travaux 13 500€).

4.2.2. TRAVAUX VOIRIE

Parcs Clémenceau et Berge de Seine : 41 plots ont été remplacés. Ils permettent de communiquer le nombre de place libres au travers des mâts de jalonnement dynamique. (Montant des travaux 9 815 €).

4.2.3. TRAVAUX PARKING DU MARCHÉ

Le parking du Marché a bénéficié de la réfection des îlots d'entrées et de sorties (Montant des travaux 4 980 €).

4.2.4. TRAVAUX PARKING COLLÉGIALE

Nous avons procédé à une mise à jour du système de paiement par carte bancaire (Montant des travaux 2 898 €).

Les îlots de péage en entrée et sortie véhicules ont été repeints (Montant des travaux 1 450€).

4.3. VEILLE DE LA STRUCTURE

Indigo a remonté aux services de la Ville l'existence d'une infiltration d'eau à proximité de la place N° 85 du parking Cœur de Ville lors des épisodes pluvieux. L'eau semble passer par une fissure venant du plafond (au même niveau qu'un joint de dilatation).





5.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

5.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion, nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements,
- L'accueil des clients,
- La gestion des flux financiers.

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

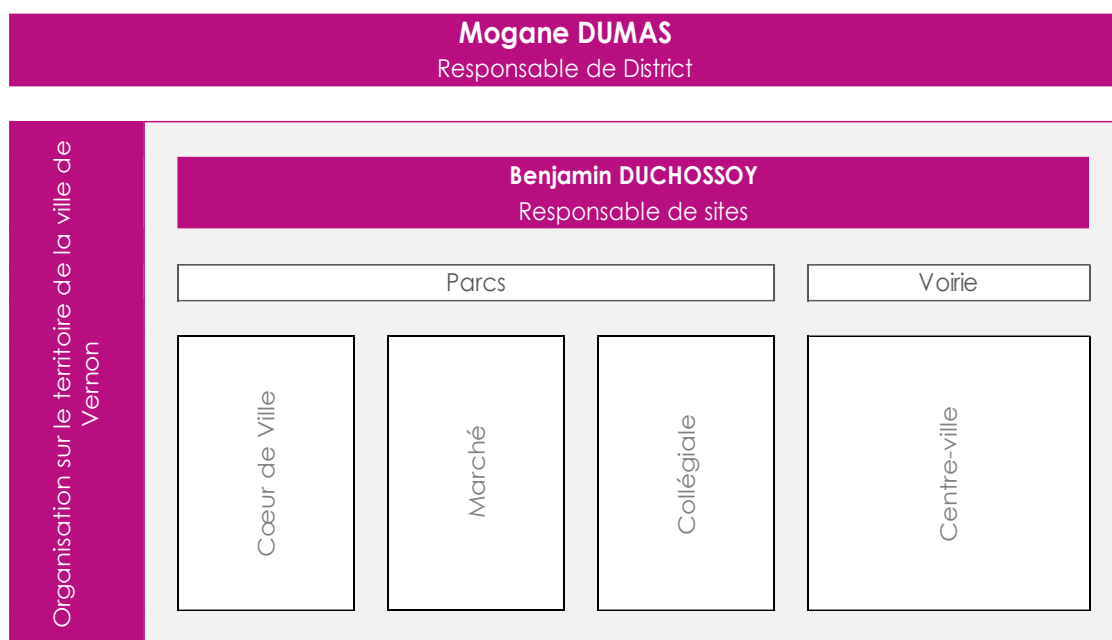
Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites principal, en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



5.1.1. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2022, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel.

Sur le périmètre de Vernon, 2 collaborateurs ont été formés en 2022.

Poste	Formation
Tous	Sensibilisation au RGPD
Tous	Promesse client chez Indigo
Tous	Conformité anti-corruption

5.2. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... a été connecté à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de téléopération situé à la Défense.

De même, la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil est également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.



Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

5.3. SERVICE RELATION CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

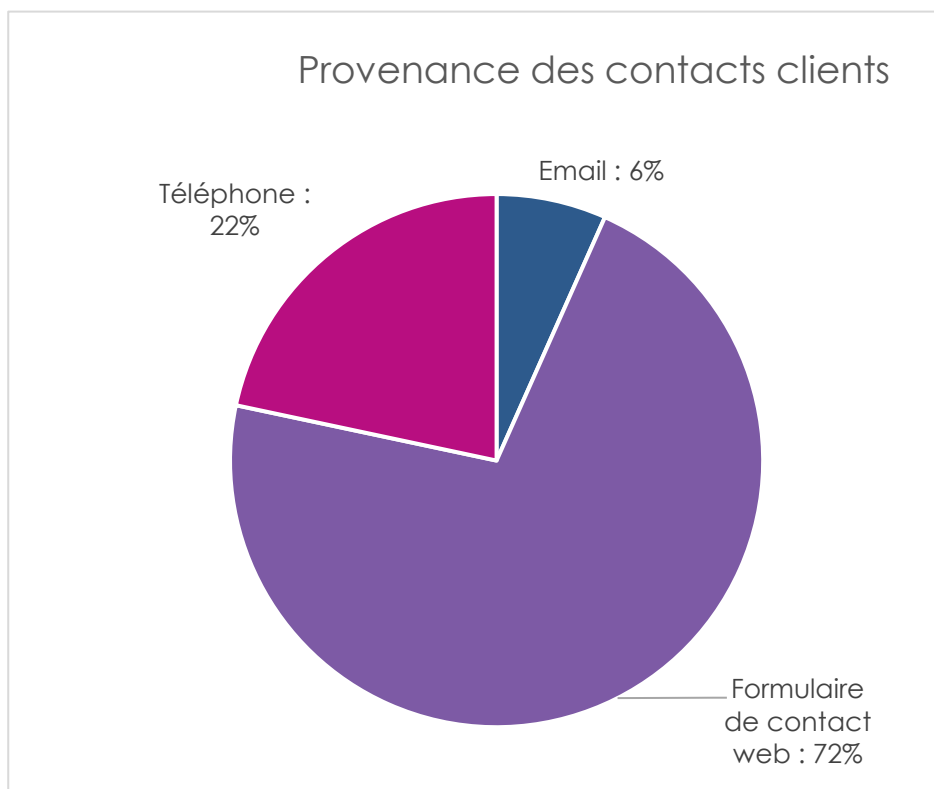
NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 8 h 30 à 19 h 00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web <https://fr.parkindigo.com/> ; ou depuis l'application mobile.

En 2022, le Service Relation Clients a traité les demandes réparties de la façon suivante :

5.3.1. RELATION CLIENTS

Les parcs et la voirie ont, pour l'année 2022, traité 696 demandes réparties comme suit :

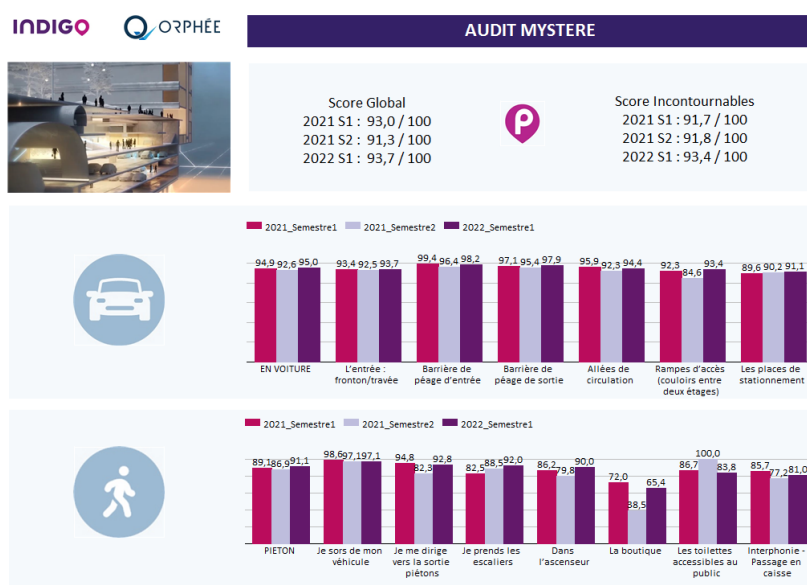


5.4. CONTROLES QUALITÉ

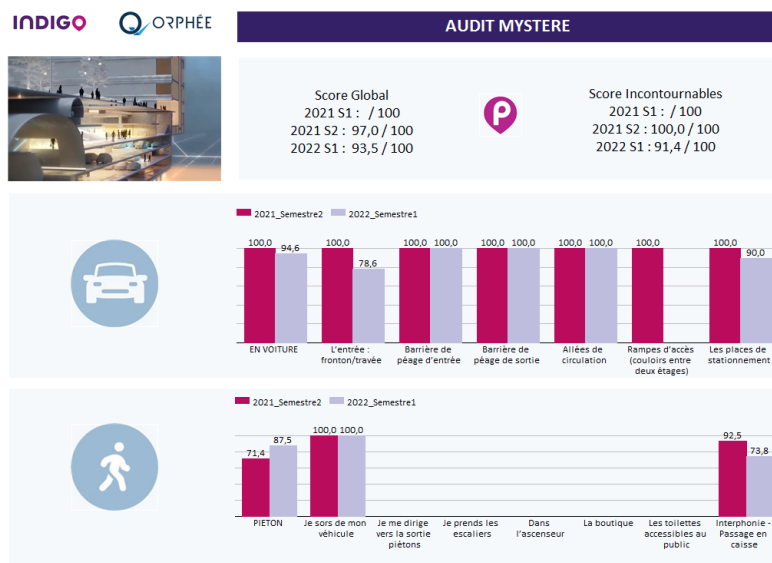
5.4.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

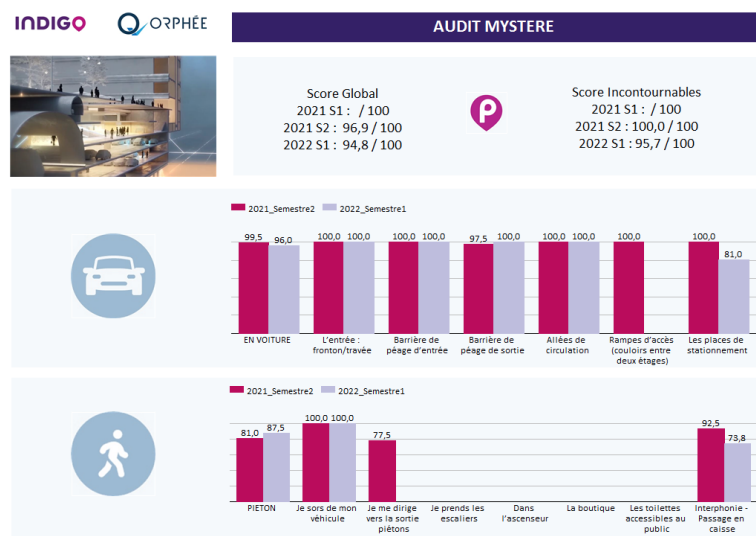
En 2022, une visite a été réalisée sur les parkings de Vernon. Le parking Cœur de ville a obtenu la note de **93,70%** de satisfaction.



Le parking Marché a obtenu la note de **93,50%** de satisfaction.



Le parking Collégiale a obtenu la note de **94,80%** de satisfaction.



A noter : depuis la visite réalisée sur les parkings, une opération de gros nettoyage à l'autolaveuse et au nettoyeur haute pression a été réalisée au parking Cœur de Ville.

L'éclairage y a été renforcé et modernisé, avec l'installation de luminaires LED.

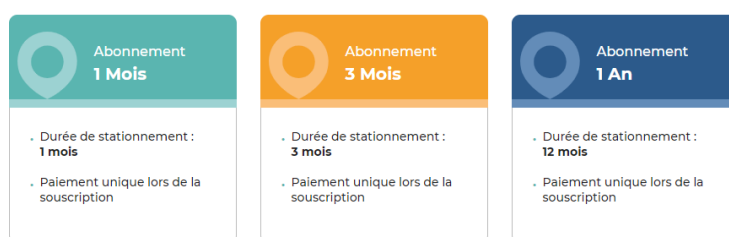
Par ailleurs, les ilots d'entrées et sorties ont été repeints sur les parkings Collégiale et Marché, améliorant le ressenti qualitatif des usagers.

5.5. LES SERVICES

5.5.1. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.



5.5.2. INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient Indigo Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

Indigo Neo est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.

Cette nouvelle plateforme Indigo Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation

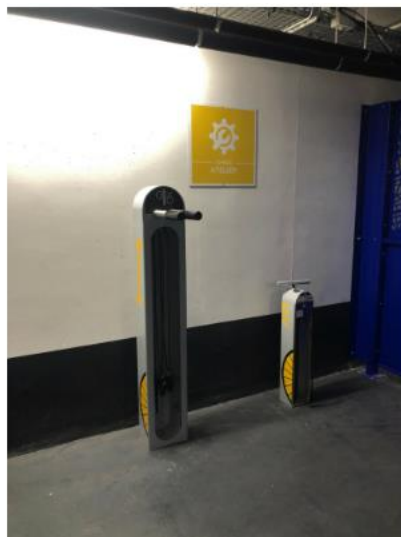


pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.

5.5.3. LES MOBILTES DOUCES

5.5.3.1. CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



Service non déployé sur les parcs de la DSP.

5.5.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

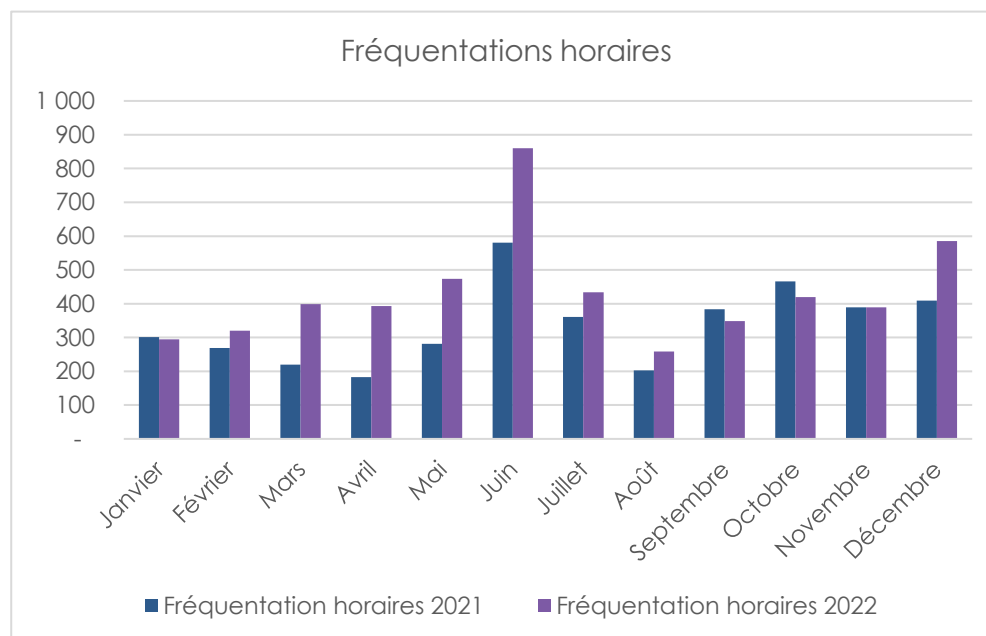
6.

ANALYSES

6.1. PARKING CŒUR DE VILLE

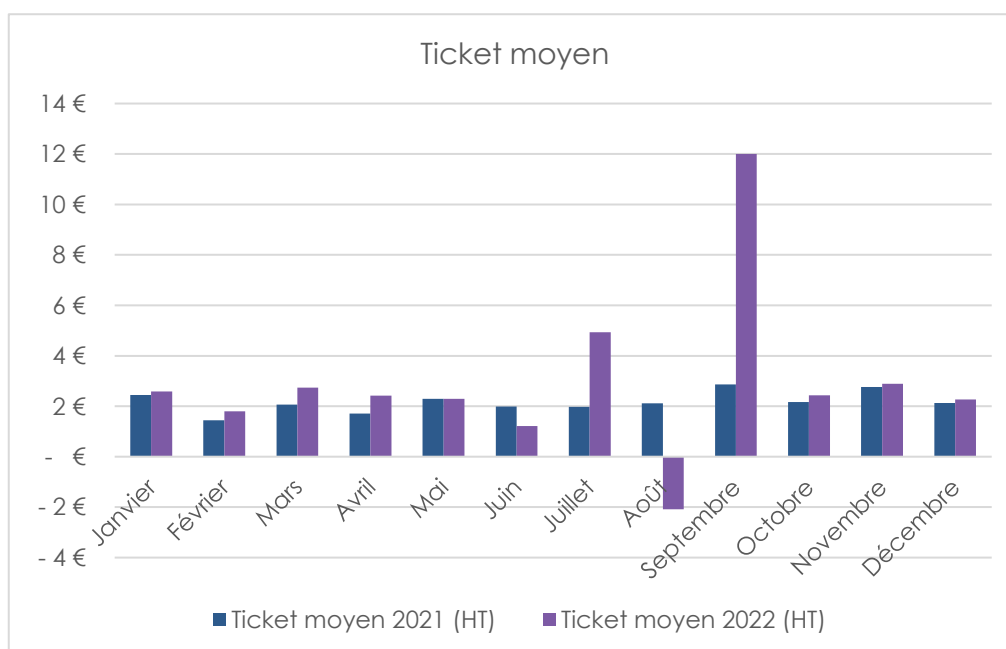
6.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	301	295	-2,0
Février	269	320	19,0
Mars	220	399	81,4
Avril	183	393	114,8
Mai	281	474	68,7
Juin	581	860	48,0
Juillet	361	434	20,2
Août	203	259	27,6
Septembre	384	349	-9,1
Octobre	466	420	-9,9
Novembre	389	389	0,0
Décembre	409	585	43,0
Total	4 047	5 177	27,9



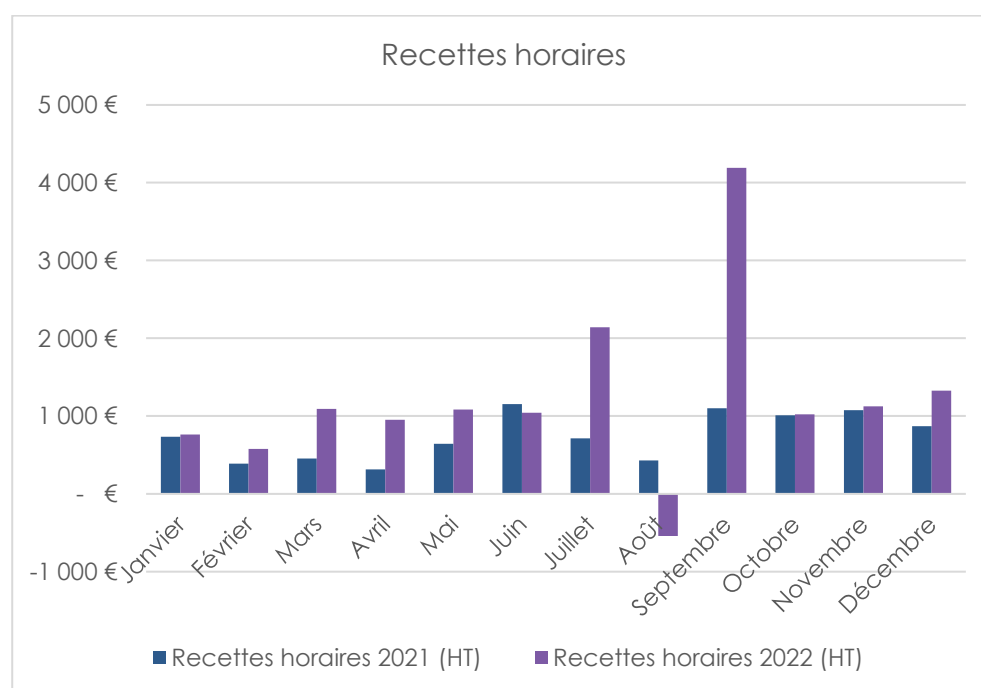
6.1.2. TICKET MOYEN

HT	Ticket moyen 2021	Ticket moyen 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	2,44 €	2,59 €	5,86
Février	1,44 €	1,80 €	24,79
Mars	2,06 €	2,74 €	33,04
Avril	1,72 €	2,42 €	41,15
Mai	2,29 €	2,29 €	0,02
Juin	1,99 €	1,21 €	-39,07
Juillet	1,98 €	4,93 €	149,28
Août	2,12 €	- 2,09 €	-198,54
Septembre	2,86 €	12,01 €	319,18
Octobre	2,16 €	2,43 €	12,27
Novembre	2,77 €	2,89 €	4,52
Décembre	2,13 €	2,27 €	6,31
Moyenne annuelle	2,20 €	2,85 €	29,89



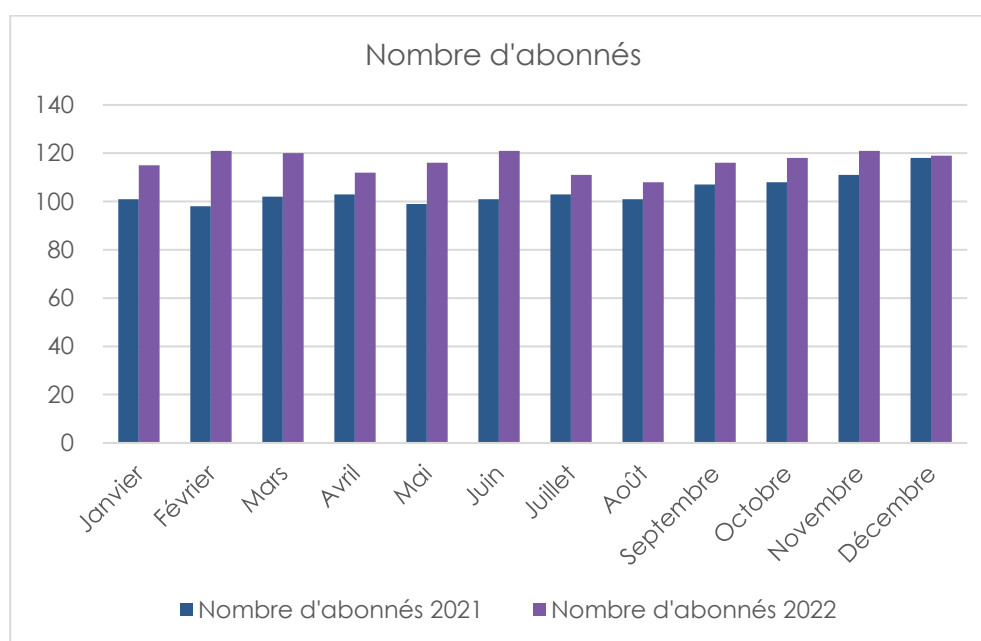
6.1.3. RECETTES HORAIRES

	Recette horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	736 €	763 €	3,7
Février	388 €	576 €	48,4
Mars	453 €	1 093 €	141,3
Avril	314 €	952 €	203,1
Mai	643 €	1 085 €	68,7
Juin	1 155 €	1 042 €	-9,8
Juillet	714 €	2 141 €	199,7
Aout	431 €	-541 €	-225,7
Septembre	1 100 €	4 191 €	281,0
Octobre	1 009 €	1 021 €	1,2
Novembre	1 076 €	1 125 €	4,5
Décembre	872 €	1 325 €	52,1
Total	8 891 €	14 773 €	66,2



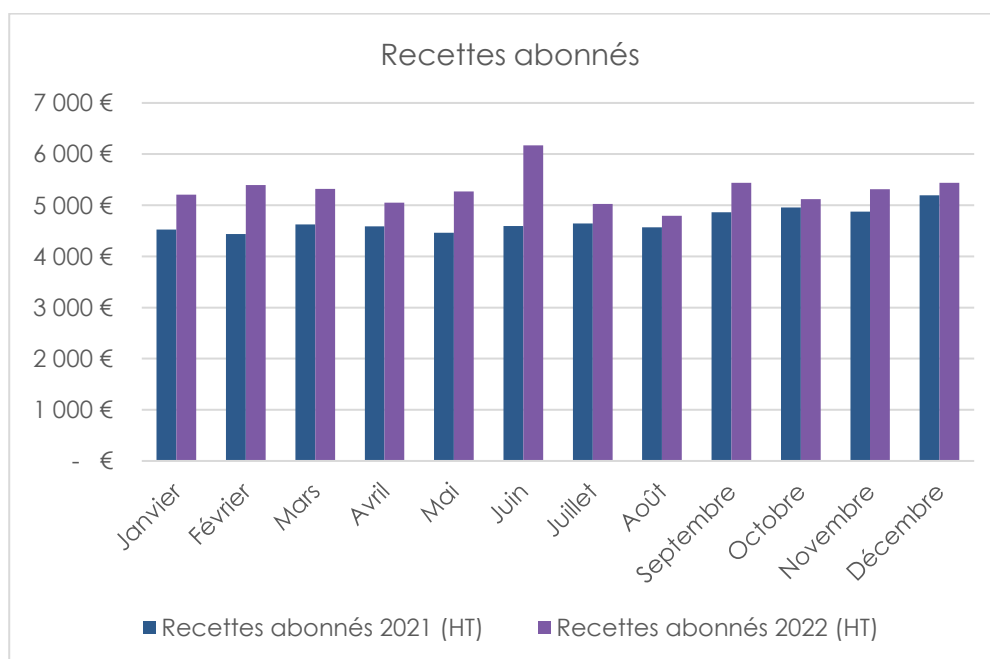
6.1.4. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnées et locations 2021	Nombre abonnées et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	101	115	13,9
Février	98	121	23,5
Mars	102	120	17,6
Avril	103	112	8,7
Mai	99	116	17,2
Juin	101	121	19,8
Juillet	103	111	7,8
Août	101	108	6,9
Septembre	107	116	8,4
Octobre	108	118	9,3
Novembre	111	121	9,0
Décembre	118	119	0,8
Total	1 252	1 398	11,7



6.1.5. RECETTES ABONNÉS ET LOCATIONS

	Recettes abonnés 2021 (HT)	Recettes abonnés 2022 (HT)	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	4 521 €	5 204 €	15,1
Février	4 439 €	5 393 €	21,5
Mars	4 626 €	5 322 €	15,0
Avril	4 589 €	5 050 €	10,1
Mai	4 464 €	5 269 €	18,0
Juin	4 595 €	6 170 €	34,3
Juillet	4 644 €	5 028 €	8,3
Août	4 566 €	4 795 €	5,0
Septembre	4 864 €	5 436 €	11,8
Octobre	4 959 €	5 116 €	3,2
Novembre	4 873 €	5 310 €	9,0
Décembre	5 194 €	5 439 €	4,7
Total	56 334 €	63 533 €	12,8



6.1.6. CONCLUSION

HT	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 (%)
Recettes totales	75 943 €	60 833 €	66 020 €	79 974 €	20,10%
Prévenus	210 €	271 €	795 €	1 668 €	109,90%
Recettes horaires	16 433 €	6 608 €	8 891 €	14 773 €	66,20%
Fréquentation horaires	6 680 €	3 186 €	4 047 €	5 177 €	27,90%
Ticket moyen	2,46 €	2,07 €	2,20 €	2,85 €	29,50%
Recettes abonnements	59 300 €	53 954 €	56 334 €	63 533 €	12,78%

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

En 2022, le stationnement a évolué sur plusieurs aspects en particulier s'agissant des clients horaires.

On note une hausse de 28% des fréquentations horaires sur le parking Cœur de Ville, traduisant une diminution de l'impact des diverses restrictions liées à la pandémie qui ont très fortement pesé sur les résultats des années 2020 et 2021. A noter cependant : malgré la forte progression de ces fréquentations, le nombre de clients horaires ayant stationné au parking Cœur de Ville reste encore inférieur de 22,5% par rapport à l'année 2019.

Si l'impact des restrictions liées à la Covid-19 se voit fortement diminué par rapport aux deux années précédentes, il en ressort néanmoins que les habitudes des usagers semblent avoir changé. Les fréquentations horaires ne sont pas revenues à ce qu'elles étaient avant la crise,

En revanche, le ticket moyen a, pour sa part, augmenté de près de 30% par rapport à 2021 et de 16% par rapport à 2019. Cela a entraîné une hausse des recettes horaires de 66% par rapport à 2021.

Note : le mois d'Août affiche une recette négative, et le mois de Septembre une régularisation des transactions CB « bloquées » chez notre fournisseur Monext les mois précédents. Il faut donc neutraliser les écritures comptables concernant les recettes horaires d'août et septembre 2022, ayant pour effet de fausser le ticket moyen. Ces valeurs, une fois rectifiées et basées sur les statistiques des équipements de péages, permettent de recomposer le ticket moyen, se situant à 2,67€ HT en 2022.

Les travaux d'aménagement du centre-ville lancés en 2021 ont également eu un fort impact sur les habitudes des Vernonnais et des visiteurs du centre-ville. Outre les places de stationnement bloquées en voirie, la circulation au sein de Vernon s'est vue modifiée et compliquée en 2022. Certaines rues ont été fermées à la circulation, d'autres poches de stationnement ont vu leurs accès bloqués, le tout forçant les usagers à adapter leurs parcours lors de leurs passages en centre-ville.

En résumé, les fréquentations horaires progressent par rapport à 2021 malgré un impact encore important des travaux, sans pour autant revenir à leurs valeurs de 2019.

Concernant les abonnés, l'exercice 2022 affiche une progression de 12,8% par rapport à 2021 et de 7,14% par rapport à 2019. Cette progression s'explique en partie par l'impact des travaux du centre-ville en surface, rendant les places en zone Verte les plus proches, saturées. En outre, le parking Collégiale étant complet en termes d'abonnements, le Cœur de Ville reste la seule alternative au stationnement en voirie.

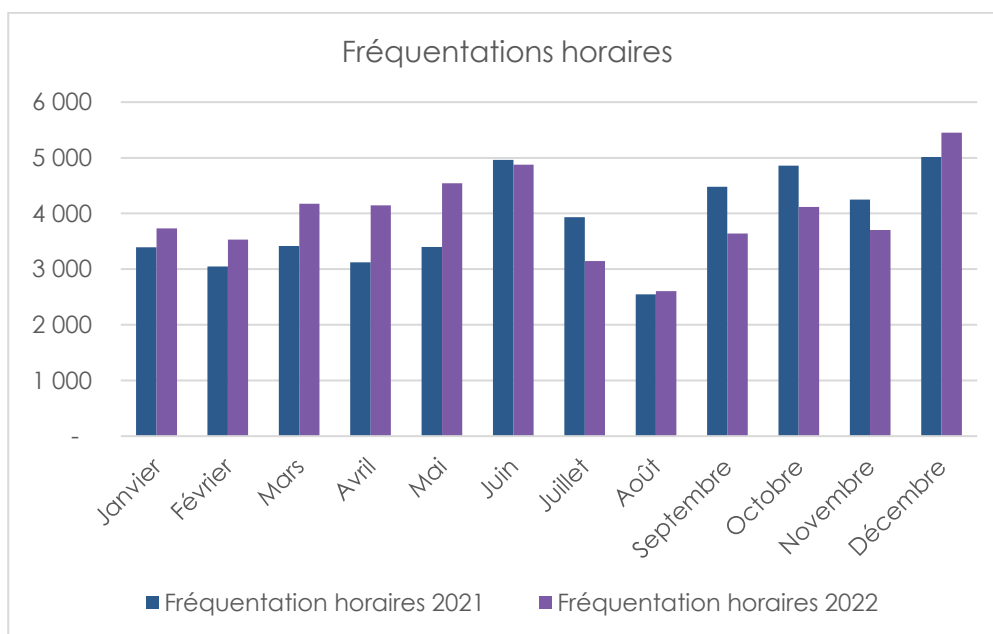
Le parking Cœur de Ville affiche donc une progression de ses recettes globales de 20% par rapport à 2021, s'expliquant par la hausse des recettes liées aux abonnés, la croissance des fréquentations horaires et du ticket moyen. La progression des abonnements sur 2022 permet même de dépasser les recettes totales de 2019 alors que le chiffre d'affaires horaire reste en recul en 2022.

La relance du parking semble amorcée, même si les usages ont changé. 2023 devrait poursuivre sur cette voie avec un environnement qui restera dans des conditions similaires (travaux, suppression de places).

6.2. PARKING MARCHE

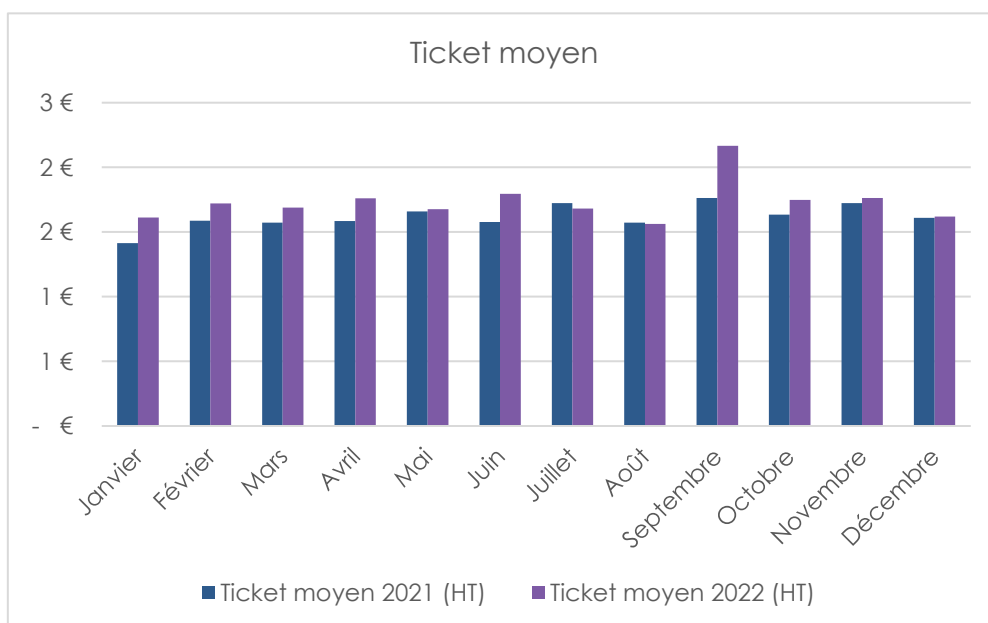
6.2.1. FREQUENTATION HORAIRE

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	3 394	3 730	9,9
Février	3 046	3 529	15,9
Mars	3 418	4 173	22,1
Avril	3 122	4 144	32,7
Mai	3 401	4 541	33,5
Juin	4 963	4 878	-1,7
Juillet	3 934	3 144	-20,1
Août	2 550	2 606	2,2
Septembre	4 479	3 638	-18,8
Octobre	4 858	4 117	-15,3
Novembre	4 247	3 706	-12,7
Décembre	5 017	5 449	8,6
Total	46 429	47 655	2,6



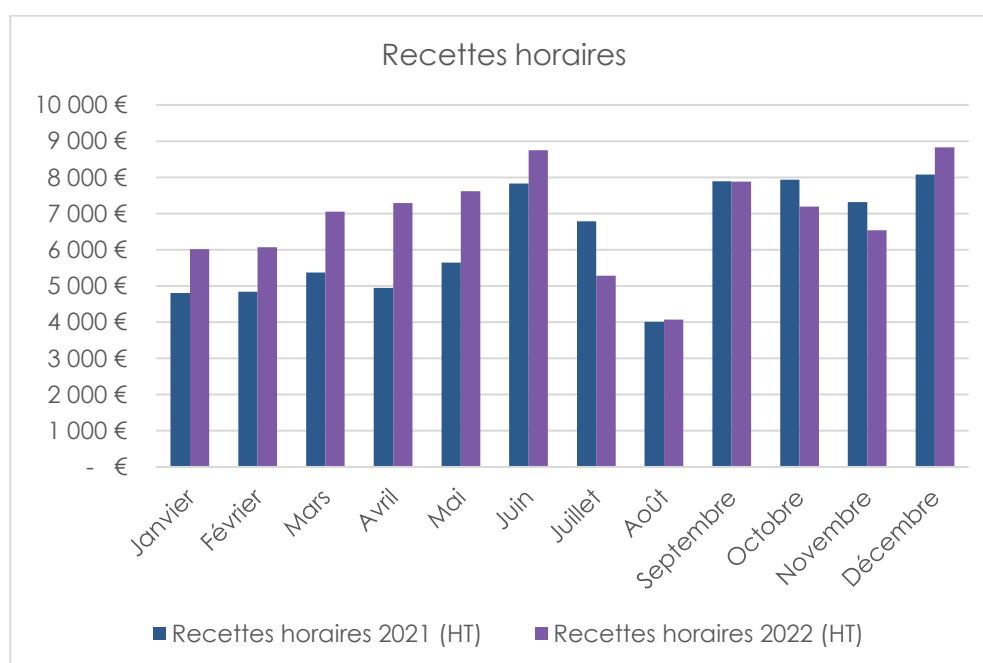
6.2.2. TICKET MOYEN

HT	Ticket moyen 2021	Ticket moyen 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	1,41 €	1,61 €	13,96
Février	1,59 €	1,72 €	8,31
Mars	1,57 €	1,69 €	7,46
Avril	1,59 €	1,76 €	11,01
Mai	1,66 €	1,68 €	1,13
Juin	1,58 €	1,79 €	13,72
Juillet	1,72 €	1,68 €	-2,56
Août	1,57 €	1,56 €	-0,73
Septembre	1,76 €	2,17 €	22,96
Octobre	1,63 €	1,75 €	6,94
Novembre	1,72 €	1,76 €	2,33
Décembre	1,61 €	1,62 €	0,62
Moyenne annuelle	1,63 €	1,73 €	6,64



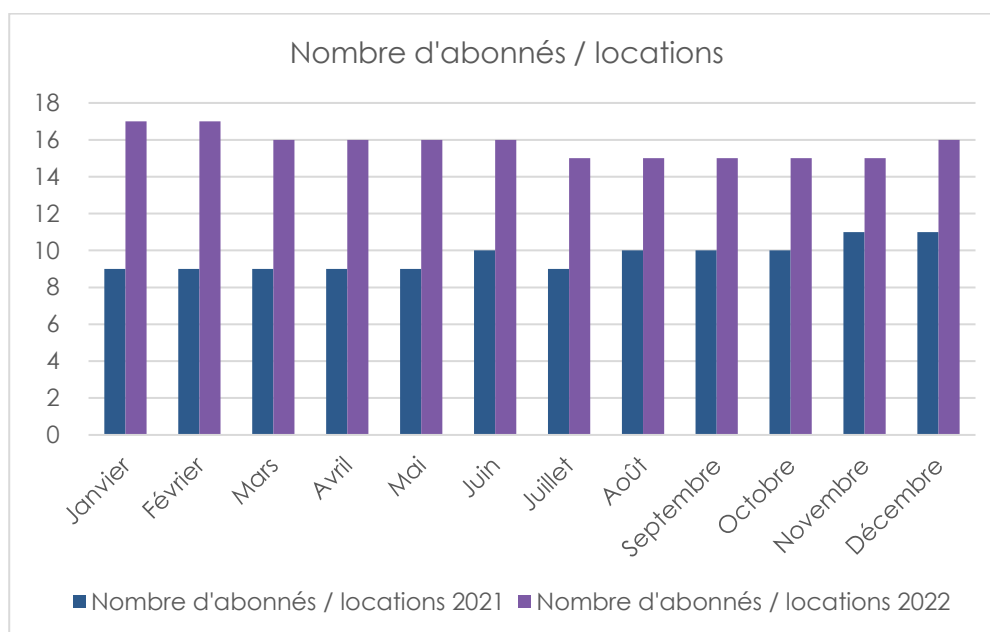
6.2.3. RECETTES HORAIRES

	Recette horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	4 802 €	6 014 €	25,2
Février	4 837 €	6 070 €	25,5
Mars	5 372 €	7 048 €	31,2
Avril	4 949 €	7 293 €	47,4
Mai	5 640 €	7 616 €	35,0
Juin	7 830 €	8 751 €	11,8
Juillet	6 784 €	5 283 €	-22,1
Août	4 012 €	4 071 €	1,4
Septembre	7 892 €	7 883 €	-0,1
Octobre	7 937 €	7 193 €	-9,4
Novembre	7 317 €	6 534 €	-10,7
Décembre	8 080 €	8 830 €	9,3
Total	75 453 €	82 585 €	9,5



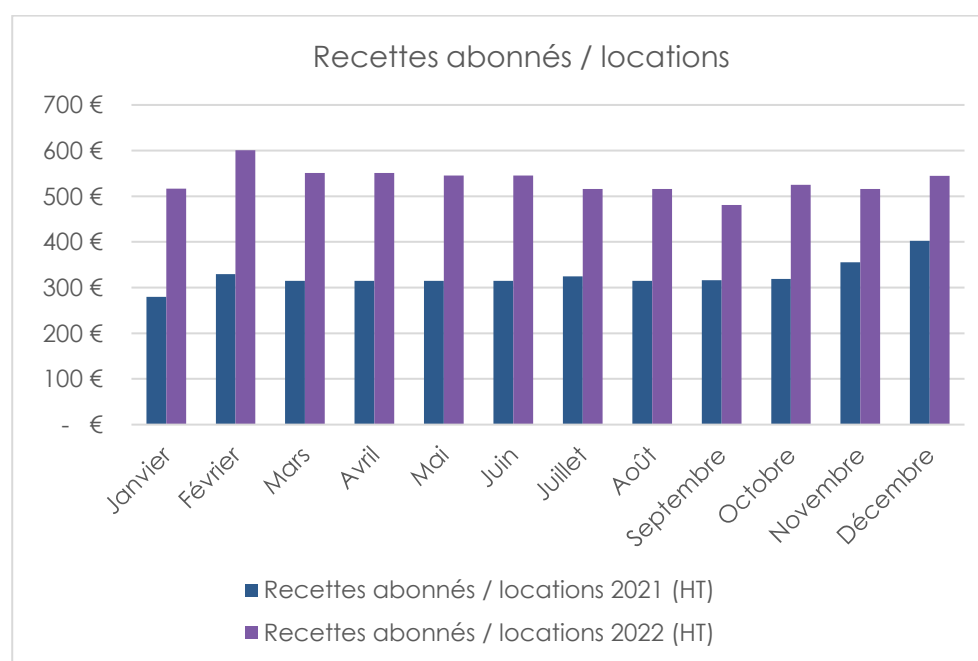
6.2.4. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnés et locations 2021	Nombre abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	9	17	88,9
Février	9	17	88,9
Mars	9	16	77,8
Avril	9	16	77,8
Mai	9	16	77,8
Juin	10	16	60,0
Juillet	9	15	66,7
Août	10	15	50,0
Septembre	10	15	50,0
Octobre	10	15	50,0
Novembre	11	15	36,4
Décembre	11	16	45,5
Total	116	189	62,9



6.2.5. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

HT	Recettes abonnés et locations 2021	Recettes abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	280 €	517 €	84,6
Février	330 €	601 €	82,2
Mars	315 €	551 €	74,9
Avril	315 €	551 €	74,9
Mai	315 €	545 €	73,1
Juin	315 €	545 €	73,1
Juillet	324 €	516 €	59,1
Août	315 €	516 €	63,8
Septembre	316 €	481 €	52,0
Octobre	319 €	525 €	64,6
Novembre	356 €	516 €	45,1
Décembre	403 €	545 €	35,3
Total	3 903 €	6 410 €	64,2



6.2.6. CONCLUSION

HT	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 (%)
Recettes totales	68 885 €	55 507 €	79 627 €	89 539 €	12,45%
Prévenus	458 €	195 €	271 €	544 €	100,74%
Recettes horaires	65 067 €	51 522 €	75 453 €	82 585 €	9,45%
Fréquentation horaires	40667	32185	46429	47655	2,64%
Ticket moyen	1,60 €	1,60 €	1,63 €	1,73 €	6,13%
Recettes abonnements	3 360 €	3 790 €	3 903 €	6 410 €	64,23%

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

L'année 2022 a été marquée par les travaux d'aménagement du centre-ville et quelques dysfonctionnements d'ordre technique dont nous nous sommes efforcés de minimiser l'impact.

Tout d'abord, nous notons une progression de 64% des recettes abonnés par rapport à 2021. A noter : si ce chiffre est bien réel, il n'en est pas moins à pondérer par la très faible quantité d'abonnés sur ce parking. En effet, le parc de stationnement du Marché connaît de très forts pics de fréquentation pendant les marchés (le mercredi matin et surtout le samedi). Aussi, il serait peu pertinent de chercher à augmenter le nombre des abonnés car il se ferait au détriment des clients horaires qui peuvent y stationner à la périphérie immédiate du marché et de l'hypercentre de Vernon.

Le nombre d'abonnés s'est stabilisé en cours d'année et devrait peu varier sur 2023.

Les fréquentations horaires sont, elles, en hausse de 2,6% par rapport à 2021 et de 17% par rapport à 2019. Les usagers voient de plus en plus en ce parking une solution de stationnement sans contrainte de durée, en opposition à la voirie limitée à 2H30, tout en étant à proximité immédiate de nombreux commerces et en garantissant un accès facile sans avoir à circuler en voiture dans les petites rues du centre.

Nous pouvons noter une hausse du ticket moyen de 6,1% par rapport à 2021. La combinaison de la hausse des fréquentations et du ticket moyen engendre une croissance des recettes horaires du parking.

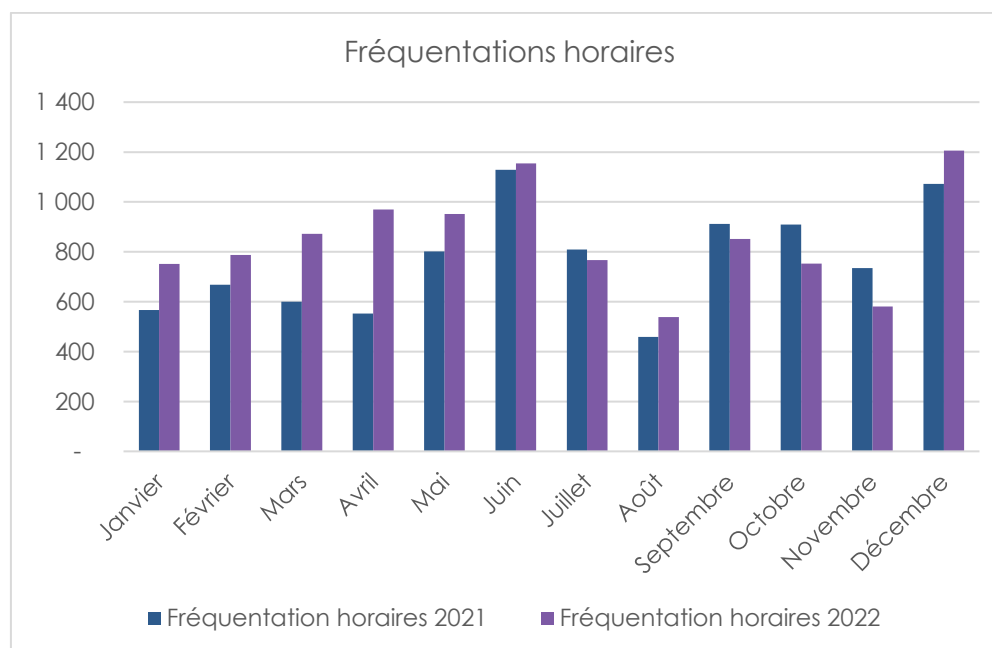
Au global, c'est donc une progression de 12,4% du chiffre d'affaires par rapport à 2021 et de plus de 30% par rapport à 2019.

Nous pouvons supposer que 2023 verra ses résultats encore croître (les restrictions encore en vigueur début 2022 ont freiné l'activité en début d'année).

6.3. PARKING COLLEGIALE

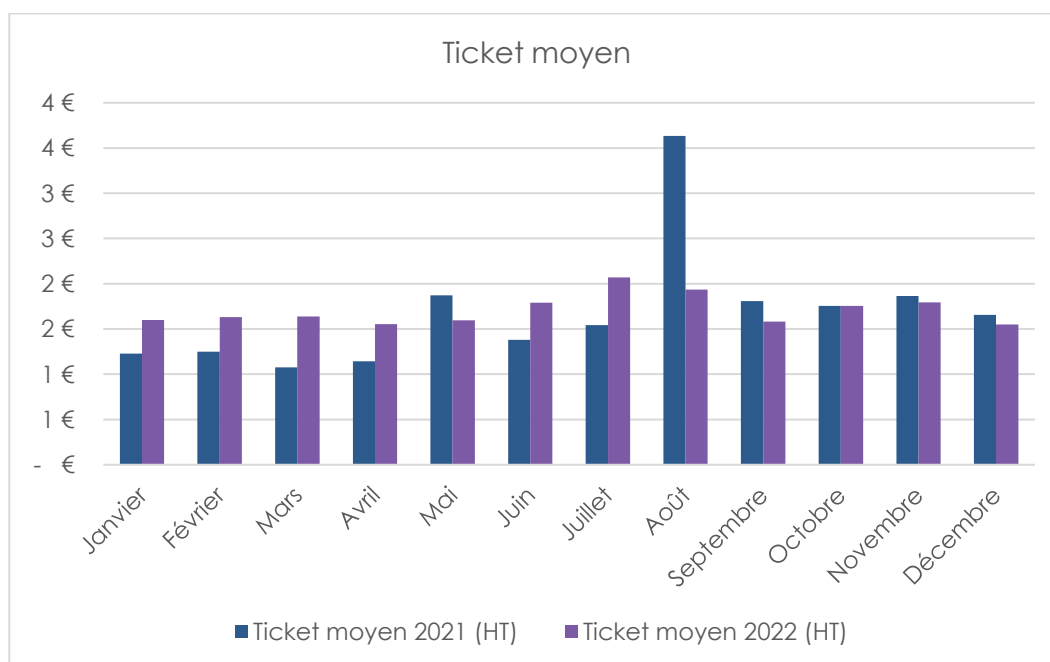
6.3.1. FREQUENTATION HORAIRE

	Fréquentation horaires 2021	Fréquentation horaires 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	567	751	32,5
Février	668	787	17,8
Mars	600	872	45,3
Avril	552	970	75,7
Mai	802	952	18,7
Juin	1 129	1 154	2,2
Juillet	809	767	-5,2
Aout	459	539	17,4
Septembre	912	851	-6,7
Octobre	909	753	-17,2
Novembre	735	581	-21,0
Décembre	1 072	1 206	12,5
Total	9 214	10 183	10,5



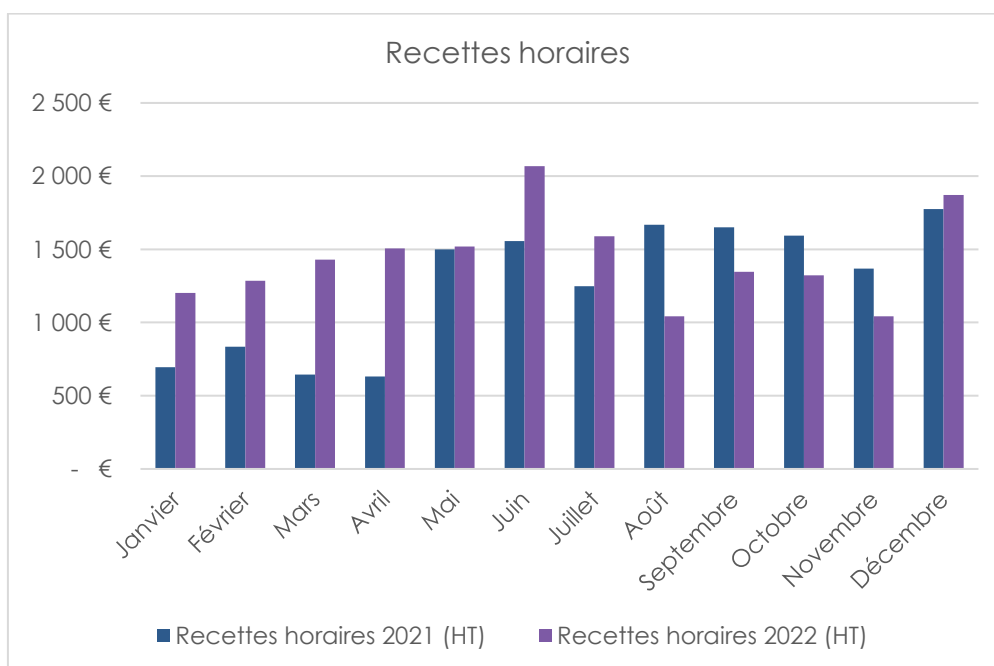
6.3.2. TICKET MOYEN

HT	Ticket moyen 2021	Ticket moyen 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	1,23 €	1,60 €	30,39
Février	1,25 €	1,63 €	30,60
Mars	1,07 €	1,64 €	52,50
Avril	1,14 €	1,55 €	35,94
Mai	1,87 €	1,60 €	-14,66
Juin	1,38 €	1,79 €	29,94
Juillet	1,54 €	2,07 €	34,33
Août	3,63 €	1,94 €	-46,70
Septembre	1,81 €	1,58 €	-12,50
Octobre	1,75 €	1,76 €	0,12
Novembre	1,86 €	1,80 €	-3,63
Décembre	1,66 €	1,55 €	-6,35
Moyenne annuelle	1,65 €	1,69 €	2,76



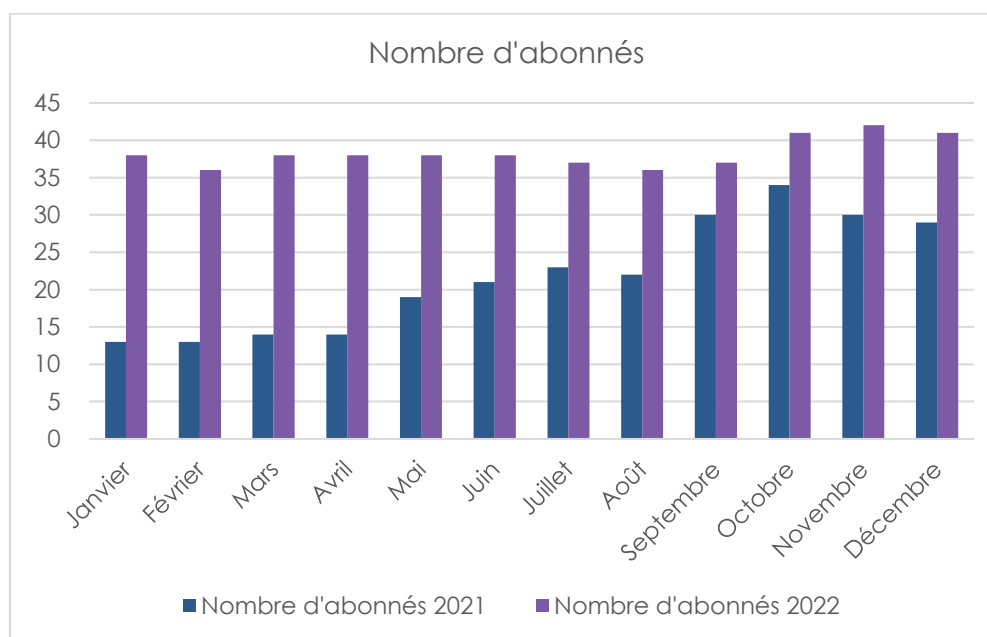
6.3.3. RECETTES HORAIRES

	Recette horaires 2021 (HT)	Recettes horaires 2022 (HT)	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	696 €	1 202 €	72,7
Février	835 €	1 285 €	53,9
Mars	645 €	1 429 €	121,6
Avril	630 €	1 506 €	138,9
Mai	1 500 €	1 519 €	1,3
Juin	1 557 €	2 067 €	32,8
Juillet	1 247 €	1 588 €	27,4
Août	1 667 €	1 044 €	-37,4
Septembre	1 651 €	1 348 €	-18,4
Octobre	1 594 €	1 322 €	-17,1
Novembre	1 369 €	1 043 €	-23,8
Décembre	1 776 €	1 871 €	5,4
Total	15 167 €	17 224 €	13,6



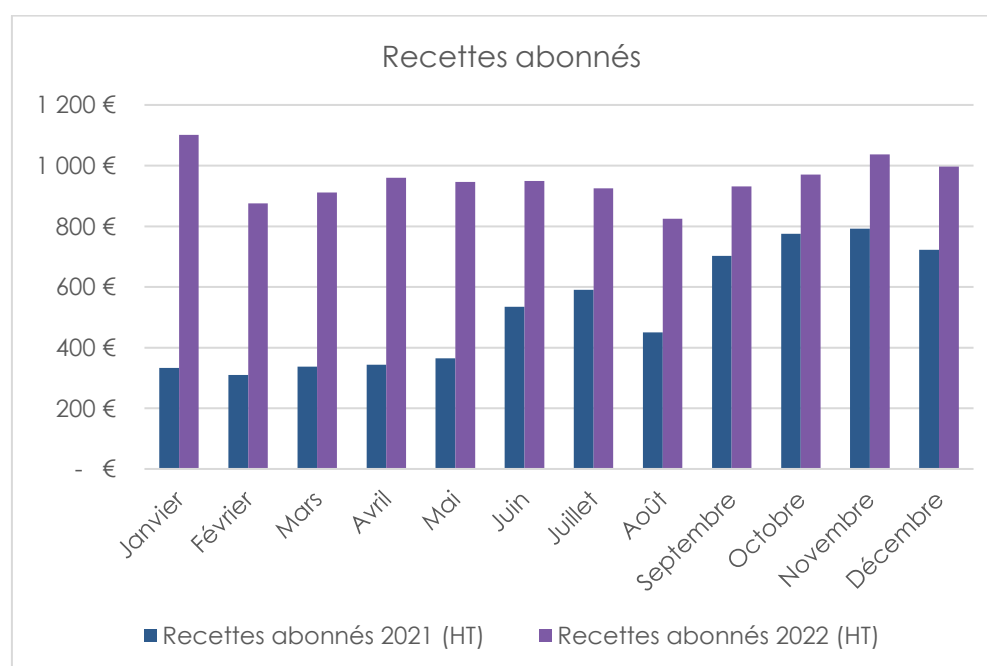
6.3.4. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre abonnés et locations 2021	Nombre abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	13	38	192,3
Février	13	36	176,9
Mars	14	38	171,4
Avril	14	38	171,4
Mai	19	38	100,0
Juin	21	38	81,0
Juillet	23	37	60,9
Août	22	36	63,6
Septembre	30	37	23,3
Octobre	34	41	20,6
Novembre	30	42	40,0
Décembre	29	41	41,4
Total	262	460	75,6



6.3.5. RECETTES ABONNÉS ET LOCATIONS

HT	Recettes abonnés et locations 2021	Recettes abonnés et locations 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	333 €	1 101 €	230,9
Février	310 €	875 €	182,6
Mars	337 €	912 €	170,4
Avril	344 €	960 €	179,4
Mai	365 €	946 €	159,4
Juin	535 €	949 €	77,5
Juillet	590 €	925 €	56,7
Août	450 €	825 €	83,3
Septembre	703 €	931 €	32,5
Octobre	775 €	970 €	25,2
Novembre	792 €	1 037 €	30,9
Décembre	722 €	997 €	38,0
Total	6 255 €	11 428 €	82,7



6.3.6. CONCLUSION

HT	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022 (%)
Recettes totales	12 053 €	10 477 €	21 685 €	28 926 €	33,39%
Prévenus	100 €	34 €	263 €	274 €	4,18%
Recettes horaires	11 178 €	8 188 €	15 167 €	17 224 €	13,56%
Fréquentation horaires	6234	5608	9214	10183	10,52%
Ticket moyen	1,79 €	1,46 €	1,65 €	1,69 €	2,76%
Recettes abonnements	775 €	2 255 €	6 255 €	11 428 €	82,70%

ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

Le parking Collégiale est un parking de petite capacité situé à proximité immédiate du centre-ville et donnant sur le boulevard du Maréchal Leclerc traversant Vernon. Sa localisation privilégiée lui confère à la fois les avantages d'un parking « extérieur » au centre-ville avec un accès facilité sans entrer dans les petites rues du cœur de la commune et un accès direct à pied aux rues commerçantes et à la Mairie.

Malgré ces avantages, il a eu beaucoup de mal à trouver sa clientèle avec des fréquentations déjà très faibles avant l'épisode de la Covid-19. C'est paradoxalement l'aménagement du centre-ville qui a rendu ce parc plus attractif.

En effet, les abonnements, en progression de près de 83% par rapport à 2021, ont été multipliés par plus de 14 par rapport à 2019. Le parking dispose maintenant d'une liste d'attente pour l'obtention d'un abonnement. Il n'est toutefois pas saturé (pas régulièrement) et nous conservons les places restantes pour les usagers horaires qui y viennent en plus grand nombre. Cette forte progression est en grande partie due à la souscription d'abonnements d'actifs (salariés du centre-ville).

Les fréquentations horaires avaient déjà dépassé les chiffres connus avant la crise sanitaire en 2021 et elles ont encore progressé de 10% en 2022. Les travaux du centre-ville en sont la principale origine, couplés à une meilleure connaissance du parc par les usagers qui en voient dorénavant l'attrait.

Le ticket moyen affiche une hausse de 2,8% et se combine à la hausse des fréquentations pour expliquer la hausse des recettes de 13,6% par rapport à 2021. Cette croissance combinée des horaires et des abonnés vient porter la progression du chiffre d'affaires global à plus de 33% par rapport à l'exercice précédent.

Les habitudes étant prises, nous nous attendons à ce que 2023 poursuive sur une tendance à la hausse même si cette croissance risque de ralentir du fait du remplissage du parc et des travaux à venir à proximité des accès du parking.

6.4. VOIRIE

6.4.1. RECETTES HORAIRES

– Synthèse

	2021	2022	2022/2021 en valeurs	Ecart 2021/2022 (%)
Nombre de places exploitées	1 163	1 070	-93	-8,8%
Nombre de jours payants	254	256	2	1%
Nombre de tickets	175 185	198 480	23 295	13%
Ticket Moyen	1,50 €	1,54 €	0,04 €	2%
Recettes totales	262 680 €	304 877 €	42 197 €	16%

– Répartition par moyen de paiement

Répartitions des moyens de paiements	2021	2022	2022/2021 en valeurs	Ecart 2021/2022 (%)
Pièces	130 096 €	139 627 €	9 531 €	7,3%
Carte bancaire	115 180 €	142 052 €	26 872 €	23,3%
Indigo Neo	17 322 €	23 195 €	5 973 €	34,5%

	Indigo Neo	Carte bancaire horodateurs	Espèces horodateurs	Total
Janvier	1 707 €	10 003 €	10 764 €	22 473 €
Février	1 704 €	10 819 €	11 149 €	23 672 €
Mars	2 384 €	13 802 €	12 995 €	29 181 €
Avril	2 014 €	12 421 €	12 364 €	26 799 €
Mai	1 868 €	12 934 €	12 651 €	27 453 €
Juin	1 918 €	13 668 €	12 242 €	27 828 €
Juillet	1 710 €	9 926 €	11 162 €	22 798 €
Aout	1 392 €	8 916 €	9 651 €	19 959 €
Septembre	2 205 €	13 371 €	13 091 €	28 667 €
Octobre	2 113 €	12 514 €	11 448 €	26 075 €
Novembre	2 027 €	11 591 €	10 761 €	24 379 €
Décembre	2 154 €	12 087 €	11 349 €	25 590 €
Total	23 195 €	142 052 €	139 627 €	304 874 €

– Fréquentation horodateur

	Nombre de Transactions payantes	Durée Moyenne Payée (min)	Nbre de tickets total (gratuits inclus)
Janvier	13 962	86,6	37 747
Février	14 393	90,5	37 582
Mars	17 337	92,2	44 319
Avril	16 306	89,9	41 695
Mai	16 699	90,1	41 405
Juin	16 690	93,4	41 318
Juillet	14 416	86,5	37 002
Aout	12 720	88,9	33 283
Septembre	17 515	91,5	43 942
Octobre	15 827	91,9	40 381
Novembre	14 871	91,8	38 520
Décembre	15 904	85,9	42 874
Total	186 640	89,9	480 068

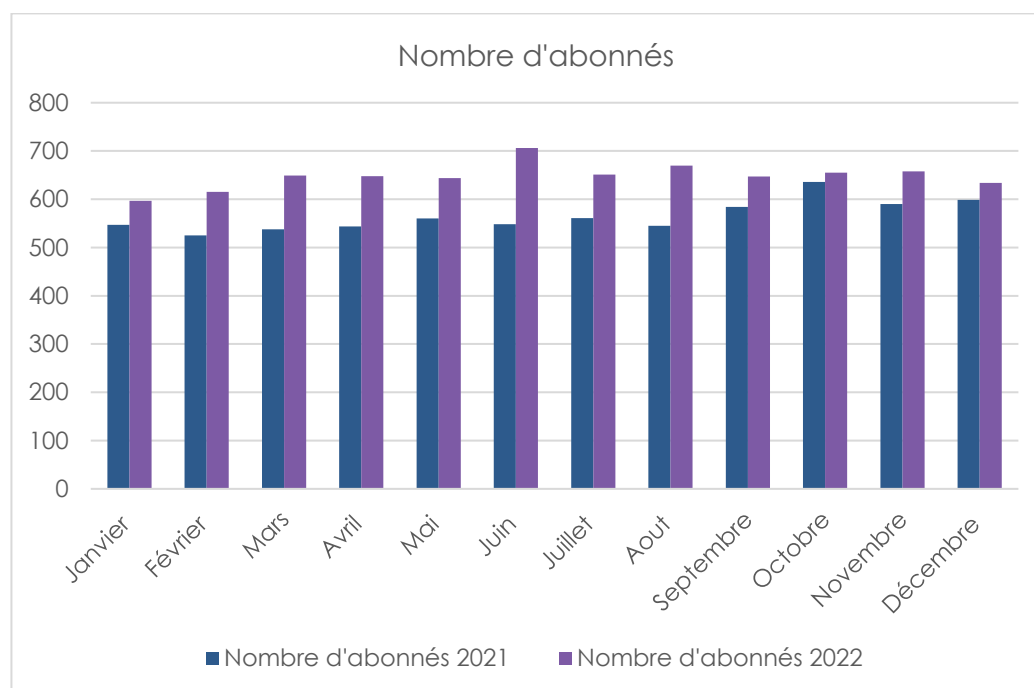
– Fréquentation et recette horaires globales

	Nb de Places	Nb de jours payants	Nb de tickets payants	Recette	Recette journalière	Ticket moyen
Janvier	1170	20	14 832	22 473 €	1 124 €	1,52 €
Février	1170	20	15 277	23 672 €	1 184 €	1,55 €
Mars	1170	23	18 543	29 184 €	1 269 €	1,57 €
Avril	1170	22	17 345	26 799 €	1 218 €	1,55 €
Mai	1170	20	17 659	27 453 €	1 373 €	1,55 €
Juin	1170	22	17 662	27 828 €	1 265 €	1,58 €
Juillet	1170	21	15 293	22 798 €	1 086 €	1,49 €
Aout	1170	22	13 432	19 959 €	907 €	1,49 €
Septembre	1170	22	18 663	28 667 €	1 303 €	1,54 €
Octobre	1170	21	16 894	26 075 €	1 242 €	1,54 €
Novembre	1170	20	15 870	24 379 €	1 219 €	1,54 €
Décembre	1170	23	17 009	25 590 €	1 113 €	1,50 €
Total	1170	256	198 479	304 877 €	1 191 €	1,54 €

6.4.2. NOMBRE D'ABONNES

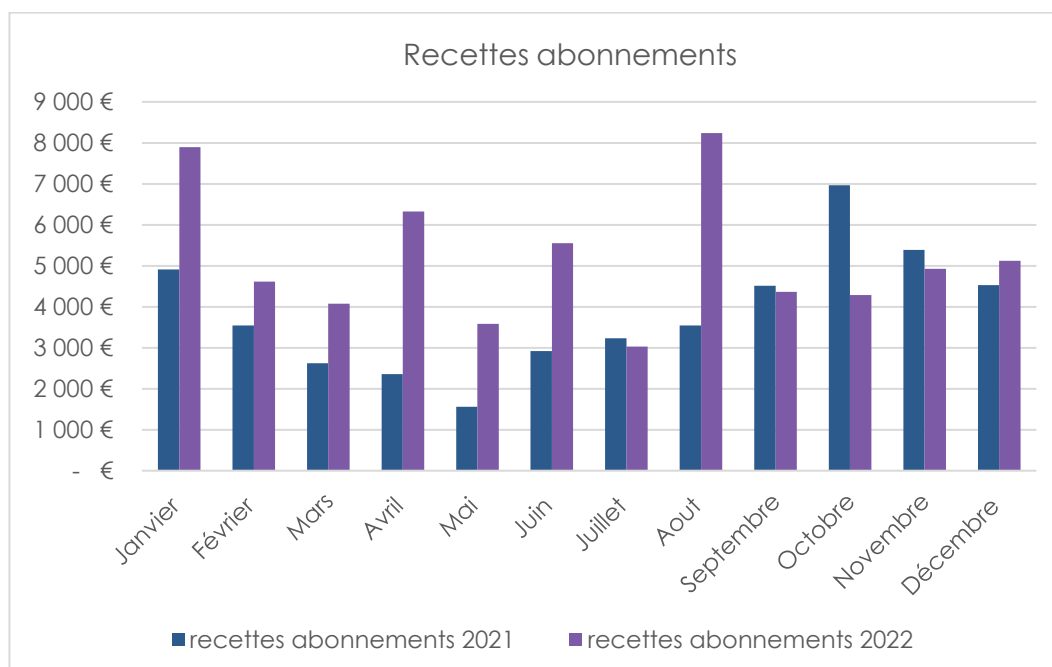
– Nombre d'abonnés

	Nombre d'abonnés 2021	Nombre d'abonnés 2022	Ecart 2021/2022 (%)
Janvier	547	597	9,1%
Février	525	615	17,1%
Mars	538	649	20,6%
Avril	544	648	19,1%
Mai	560	644	15,0%
Juin	548	706	28,8%
Juillet	561	651	16,0%
Aout	545	670	22,9%
Septembre	584	647	10,8%
Octobre	636	655	3,0%
Novembre	590	658	11,5%
Décembre	599	634	5,8%
Total	6777	7774	14,7%



6.4.3. RECETTES ABONNES

TTC	Recettes abonnements 2021	Recettes abonnements 2022	Ecart 2021/2022
Janvier	4 914 €	7 894 €	60,6%
Février	3 547 €	4 612 €	30,0%
Mars	2 619 €	4 078 €	55,7%
Avril	2 355 €	6 328 €	168,7%
Mai	1 556 €	3 582 €	130,2%
Juin	2 917 €	5 553 €	90,4%
Juillet	3 230 €	3 026 €	-6,3%
Aout	3 544 €	8 242 €	132,6%
Septembre	4 510 €	4 368 €	-3,1%
Octobre	6 966 €	4 288 €	-38,4%
Novembre	5 389 €	4 928 €	-8,6%
Décembre	4 531 €	5 125 €	13,1%
Total	46 078 €	62 024 €	34,6%



6.4.4. SYNTHÈSE PAR ZONE

Zone jaune - En euros TTC	2021	2022	2022/2021 en valeur	2022/2021 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	670	670	0	0%
Nombre de jours payants	254	256	2	1%
Nombre de FPS	4065	7 425	3360	83%
Nombre de tickets	342539	371 671	29132	9%
Recettes collectées	156 540 €	182 609 €	26 069 €	17%
Ticket moyen	0,46 €	0,49 €	0,03 €	8%
Recettes totales	156 540 €	182 609 €	26 069 €	17%

Zone verte - En euros TTC	2021	2022	2022/2021 en valeur	2022/2021 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	285	229	-56	-20%
Nombre de jours payants	254	256	2	1%
Nombre de FPS	1225	2 107	882	72%
Nombre de tickets	114434	125 106	10672	9%
Recettes collectées	93 454 €	111 950 €	18 496 €	20%
Ticket moyen	0,82 €	0,89 €	0,08 €	10%
Abonnés (en nombre de mensualités)	1150	1228	78	7%
Recettes abonnements	28 809 €	28 145 €	- 664 €	-2%
Recettes totales	122 263 €	140 095 €	17 832 €	15%

Zone Gare - En euros TTC	2021	2022	2022/2021 en valeur	2022/2021 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	208	208	0	0%
Nombre de jours payants	254	256	2	1%
Nombre de FPS	176	335	159	90%
Nombre de tickets	5 724	3 526	-2198	-38%
Recettes collectées	12 608 €	10 443 €	-2 165 €	-17%
Ticket moyen	2,20 €	2,96 €	0,76 €	34%
Abonnés (en nombre de mensualités)	3369	4343	974	29%
Recettes abonnements	11 316 €	26 646 €	16 330 €	144%
Recettes totales	23 924 €	38 089 €	14 165 €	59%

Zone violette - En euros TTC	2021	2022	2022/2021 en valeur	2022/2021 en %
Nombre de places exploitées (en moyenne mensuelle)	341	341	0	0%
Abonnés (en nombre de mensualités)	2258	2 221	-37	-2%
Recettes abonnements	6 318 €	5 745 €	-573 €	-9%
Recettes totales	6 318 €	5 745 €	-573 €	-9%

On note en 2022 une progression de 17% à 20% sur les zones payantes du centre-ville pour les recettes horaires. Au contraire, la zone gare accuse une baisse de 17% de son chiffre d'affaires horaire.

En parallèle, les recettes abonnement sont en baisse sur les zones verte et violette, alors qu'elles connaissent une très forte croissance sur la zone gare. Nous analyserons ci-après le détail de ces variations ainsi que leur origine.

6.4.5. ANALYSE HORODATEUR ZONE JAUNE (COURTE DUREE)

	Fréquentations payantes		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	6 748	9 159	36%
Février	6 634	9 241	39%
Mars	7 381	10 796	46%
Avril	6 217	10 390	67%
Mai	7 137	10 833	52%
Juin	9 786	9 768	0%
Juillet	9 386	8 952	-5%
Aout	7 887	8 046	2%
Septembre	10 120	10 962	8%
Octobre	9 791	9 884	1%
Novembre	9 278	9 400	1%
Décembre	11 589	10 152	-12%
Total	101 954	117 583	15%

	Fréquentations gratuites		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	17 830	19 740	11%
Février	16 314	19 147	17%
Mars	18 480	21 824	18%
Avril	16 742	21 162	26%
Mai	16 797	20 430	22%
Juin	21 121	19 446	-8%
Juillet	20 168	18 163	-10%
Aout	17 918	16 901	-6%
Septembre	21 031	21 392	2%
Octobre	20 335	20 121	-1%
Novembre	19 509	19 447	0%
Décembre	24 527	22 209	-9%
Total	230 772	239 982	4%

	Ticket moyen		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	1,37 €	1,44 €	5%
Février	1,34 €	1,47 €	10%
Mars	1,37 €	1,48 €	8%
Avril	1,41 €	1,46 €	4%
Mai	1,39 €	1,47 €	6%
Juin	1,44 €	1,49 €	3%
Juillet	1,41 €	1,39 €	-2%
Aout	1,40 €	1,37 €	-2%
Septembre	1,44 €	1,44 €	0%
Octobre	1,43 €	1,43 €	0%
Novembre	1,51 €	1,41 €	-6%
Décembre	1,45 €	1,43 €	-2%
Total	1,42 €	1,44 €	1%

	Recettes horaires		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	9 251 €	13 174 €	42%
Février	8 903 €	13 627 €	53%
Mars	10 122 €	16 020 €	58%
Avril	8 789 €	15 177 €	73%
Mai	9 901 €	15 901 €	61%
Juin	14 117 €	14 528 €	3%
Juillet	13 237 €	12 426 €	-6%
Aout	11 041 €	11 019 €	0%
Septembre	14 622 €	15 742 €	8%
Octobre	14 022 €	14 169 €	1%
Novembre	13 985 €	13 274 €	-5%
Décembre	16 784 €	14 480 €	-14%
Total	144 772 €	169 536 €	17%

L'année 2022 a été marquée à la fois par la suppression des restrictions sanitaires liées à la pandémie (encore présentes jusqu'à la fin du 2ème trimestre 2021) et la progression des travaux d'aménagement du centre-ville.

On constate ainsi une très forte progression de tous les indicateurs sur les 5 premiers mois de l'année. La tendance part à la baisse sur le reste de l'exercice, en raison d'un fort impact des travaux sur la zone jaune (blocages multiples en raison des fouilles archéologiques et la localisation des travaux en eux-mêmes).

Il en résulte une progression de 15% des fréquentations sur l'année, qui s'accompagne d'une augmentation de 1% du ticket moyen. Ces deux facteurs conjugués génèrent une hausse du chiffre d'affaires de 17%.

6.4.6. ANALYSE HORODATEUR ZONE VERTE (LONGUE DUREE)

	Fréquentations payantes		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	4840	4 568	-6%
Février	4980	4 911	-1%
Mars	5075	6 195	22%
Avril	4193	5 691	36%
Mai	4174	5 530	32%
Juin	5623	6 461	15%
Juillet	5059	5 307	5%
Aout	3760	4 551	21%
Septembre	5221	6 265	20%
Octobre	5511	5 640	2%
Novembre	4994	5 189	4%
Décembre	5185	5 494	6%
Total	58 615	65 802	12%

	Fréquentations gratuites		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	5118	4 044	-21%
Février	4915	4 043	-18%
Mars	4965	5 161	4%
Avril	4076	4 224	4%
Mai	3667	4 277	17%
Juin	4613	5 182	12%
Juillet	4338	4 422	2%
Aout	3356	3 662	9%
Septembre	4524	5 035	11%
Octobre	4381	4 434	1%
Novembre	4020	4 201	5%
Décembre	4472	4 762	6%
Total	52445	53 447	2%

	Ticket moyen		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	1,50 €	1,51 €	1%
Février	1,46 €	1,54 €	5%
Mars	1,49 €	1,57 €	6%
Avril	1,47 €	1,57 €	7%
Mai	1,51 €	1,57 €	4%
Juin	1,49 €	1,56 €	5%
Juillet	1,45 €	1,54 €	6%
Aout	1,48 €	1,57 €	6%
Septembre	1,54 €	1,58 €	3%
Octobre	1,54 €	1,57 €	2%
Novembre	1,57 €	1,58 €	0%
Décembre	1,57 €	1,52 €	-3%
Total	1,51 €	1,56 €	3%

	Recettes horaires		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	7 282 €	6 910 €	-5%
Février	7 256 €	7 542 €	4%
Mars	7 556 €	9 741 €	29%
Avril	6 169 €	8 920 €	45%
Mai	6 306 €	8 687 €	38%
Juin	8 397 €	10 093 €	20%
Juillet	7 336 €	8 179 €	11%
Aout	5 555 €	7 135 €	28%
Septembre	8 050 €	9 900 €	23%
Octobre	8 484 €	8 878 €	5%
Novembre	7 848 €	8 177 €	4%
Décembre	8 115 €	8 349 €	3%
Total	88 353 €	102 510 €	16%

	Nombre d'abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	101	107	6%
Février	101	102	1%
Mars	93	102	10%
Avril	91	108	19%
Mai	93	108	16%
Juin	91	102	12%
Juillet	88	81	-8%
Aout	90	100	11%
Septembre	88	107	22%
Octobre	104	105	1%
Novembre	101	107	6%
Décembre	109	99	-9%
Total	1150	1228	7%

	Recettes abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	3 315 €	4 260 €	29%
Février	2 340 €	1 895 €	-19%
Mars	1 530 €	1 825 €	19%
Avril	1 657 €	2 890 €	74%
Mai	1 520 €	1 777 €	17%
Juin	1 854 €	1 440 €	-22%
Juillet	2 285 €	1 197 €	-48%
Aout	2 268 €	3 420 €	51%
Septembre	2 151 €	2 091 €	-3%
Octobre	3 731 €	2 574 €	-31%
Novembre	3 541 €	2 655 €	-25%
Décembre	2 617 €	2 121 €	-19%
Total	28 809 €	28 145 €	-2%

En zone verte, l'évolution des fréquentations par rapport à 2021 est moins importante qu'en zone jaune (+12%).

L'année 2022 démarre avec une baisse de fréquentation importante sur les mois de janvier et février.

Si la baisse est respectivement de l'ordre d'1% et de 6% pour les fréquentations payantes, les fréquentations gratuites voient leur nombre chuter bien plus fortement avec des pertes de 21% et 18% sur ces deux premiers mois.

Cela peut s'expliquer par des durées de stationnement plus élevées et un report vers les transactions payantes. Sur le reste de l'année, les fréquentations sont en progression par rapport à 2021 avec un impact moindre des restrictions liées à la Covid et au retour des usagers en ville.

Le ticket moyen est en progression de 3% sur l'année, confirmant les durées de stationnements globalement plus longues.

Le chiffre d'affaires horaires est donc en hausse de 16% sur l'année, principalement porté par la hausse des fréquentations, et renforcé par un ticket moyen légèrement supérieur à l'exercice précédent.

S'agissant des abonnés, nous constatons une progression du nombre de mensualités souscrites en zone verte de 7% supérieur à celui de 2021. Toutefois, le chiffre d'affaires est en légère baisse (2%) par rapport à l'exercice précédent : les abonnements annuels sont lissés en 12 mensualités dans les statistiques affichées alors que la recette liée est comptabilisée au moment de la transaction. Chaque abonnement annuel souscrit en cours d'année génère donc des mensualités sur l'année N+1 mais sans y apporter de recettes.

6.4.7. ANALYSE HORODATEUR ZONE KAKI (LOUBET ET BULLY)

	Fréquentations payantes		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	209	235	12%
Février	144	241	67%
Mars	254	345	36%
Avril	315	225	-29%
Mai	514	336	-35%
Juin	571	461	-19%
Juillet	589	157	-73%
Aout	421	123	-71%
Septembre	513	288	-44%
Octobre	450	304	-32%
Novembre	536	281	-48%
Décembre	964	258	-73%
Total	5 480	3 254	-41%

	Ticket moyen		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	2,89 €	2,90 €	0%
Février	2,61 €	3,32 €	27%
Mars	2,49 €	3,00 €	21%
Avril	2,26 €	3,06 €	35%
Mai	2,11 €	2,97 €	41%
Juin	2,33 €	2,80 €	20%
Juillet	1,94 €	3,08 €	59%
Aout	1,87 €	3,36 €	80%
Septembre	2,37 €	2,85 €	20%
Octobre	2,53 €	3,01 €	19%
Novembre	2,33 €	3,21 €	38%
Décembre	1,94 €	2,85 €	47%
Total	2,31 €	3,03 €	32%

	Recettes horaires		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	605 €	682 €	13%
Février	376 €	799 €	113%
Mars	633 €	1 036 €	64%
Avril	712 €	689 €	-3%
Mai	1 086 €	997 €	-8%
Juin	1 329 €	1 289 €	-3%
Juillet	1 143 €	484 €	-58%
Aout	789 €	414 €	-48%
Septembre	1 217 €	820 €	-33%
Octobre	1 138 €	916 €	-20%
Novembre	1 248 €	901 €	-28%
Décembre	1 874 €	735 €	-61%
Total	12 150 €	9 761 €	-20%

	Nombre d'abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	256	306	20%
Février	241	320	33%
Mars	248	352	42%
Avril	258	345	34%
Mai	276	340	23%
Juin	268	416	55%
Juillet	277	384	39%
Aout	260	388	49%
Septembre	322	361	12%
Octobre	359	369	3%
Novembre	305	373	22%
Décembre	299	389	30%
Total	3369	4343	29%

	Recettes abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	785 €	3 292 €	319%
Février	565 €	1 943 €	244%
Mars	528 €	1 674 €	217%
Avril	521 €	3 255 €	525%
Mai	609 €	1 586 €	160%
Juin	697 €	3 873 €	456%
Juillet	528 €	866 €	64%
Aout	697 €	4 315 €	519%
Septembre	1 459 €	1 473 €	1%
Octobre	2 623 €	1 042 €	-60%
Novembre	1 137 €	1 667 €	47%
Décembre	1 167 €	2 660 €	128%
Total	11 316 €	27 646 €	144%

Les parkings de gare ont vu leurs fréquentations horaires chuter très fortement sur 2022.

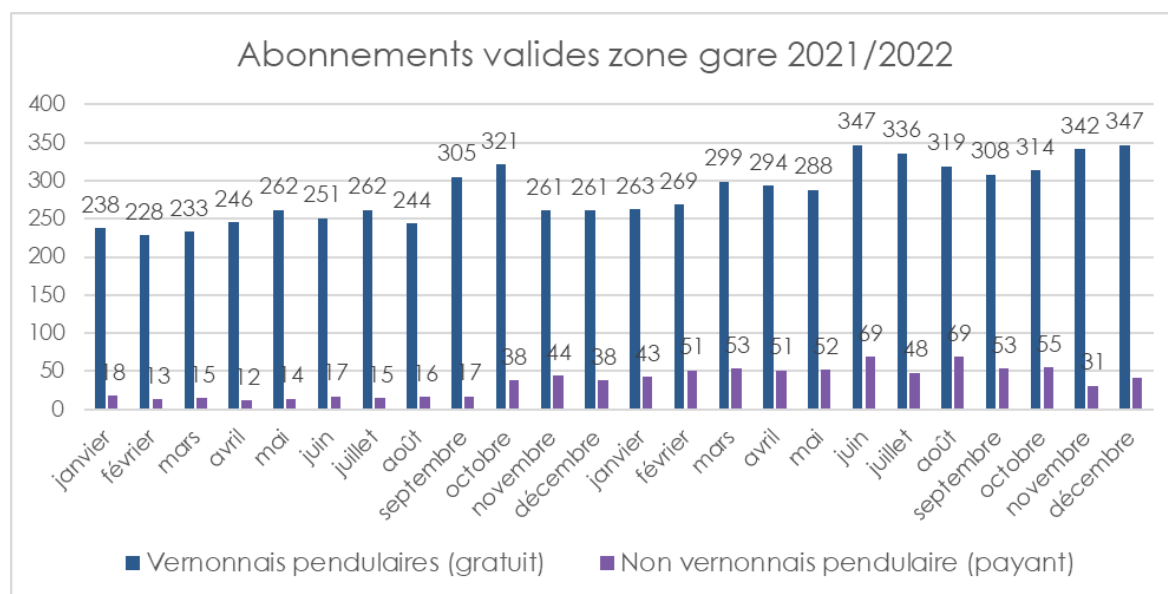
La baisse est de plus de 40% (2 226 tickets en moins). Cela peut s'expliquer notamment par l'accord sur le télétravail adopté fin février, qui, une fois mis en place dans les différentes structures administratives, a modifié les besoins et usages des utilisateurs des parkings de gare.

On peut également y voir un report de certains usagers horaire vers les abonnés. Il en résulte une hausse importante du ticket moyen (32%),

La hausse du ticket moyen ne suffit pas à compenser la chute des fréquentations et le chiffre d'affaires affiche un recul de 20% par rapport à l'année passée.

S'agissant des abonnements, les indicateurs sont en très forte croissance avec une progression de 29% du nombre de mensualités et de 144% du chiffre d'affaires lié.

En effet, le nombre d'abonnements gratuits a progressé de 2,87% alors que celui des abonnements payants a été doublé (+101%) : la société Sysnav, domiciliée à proximité du parc Loubet, dispose d'abonnements pour ses employés. Il y a également eu un report des clients horaires « perdus ».



Zone Gare (Loubet et Bully)	Mensuel	Annuel	Trimestriel	Annuel gratuit
Nombre abonnements souscrits	209	2	139	347
Recettes TTC	9 196,00 €	950,00 €	17 375,00 €	- €

6.4.8. ANALYSE DES ABONNEMENTS ZONE VIOLETTE

	Nombre d'abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	190	184	-3%
Février	183	193	5%
Mars	197	195	-1%
Avril	195	195	0%
Mai	191	196	3%
Juin	189	188	-1%
Juillet	196	186	-5%
Aout	195	182	-7%
Septembre	174	179	3%
Octobre	173	181	5%
Novembre	184	178	-3%
Décembre	191	164	-14%
Total	2258	2221	-2%

	Recettes abonnés		
	2021	2022	Ecart 2022/2021
Janvier	489 €	342 €	-30%
Février	537 €	774 €	44%
Mars	561 €	579 €	3%
Avril	177 €	183 €	3%
Mai	222 €	219 €	-1%
Juin	366 €	240 €	-34%
Juillet	417 €	513 €	23%
Aout	579 €	507 €	-12%
Septembre	900 €	804 €	-11%
Octobre	612 €	672 €	10%
Novembre	711 €	606 €	-15%
Décembre	747 €	306 €	-59%
Total	6 318 €	5 745 €	-9%

Les abonnements de la zone violette sont réservés aux résidents des rues concernées.

La baisse du nombre de mensualités sur l'année (2%) est principalement due à une chute de 14% sur le mois de décembre. Cette baisse s'explique par un retard de quelques abonnés dans le renouvellement de leur abonnement (182 mensualités actives en janvier 2023).

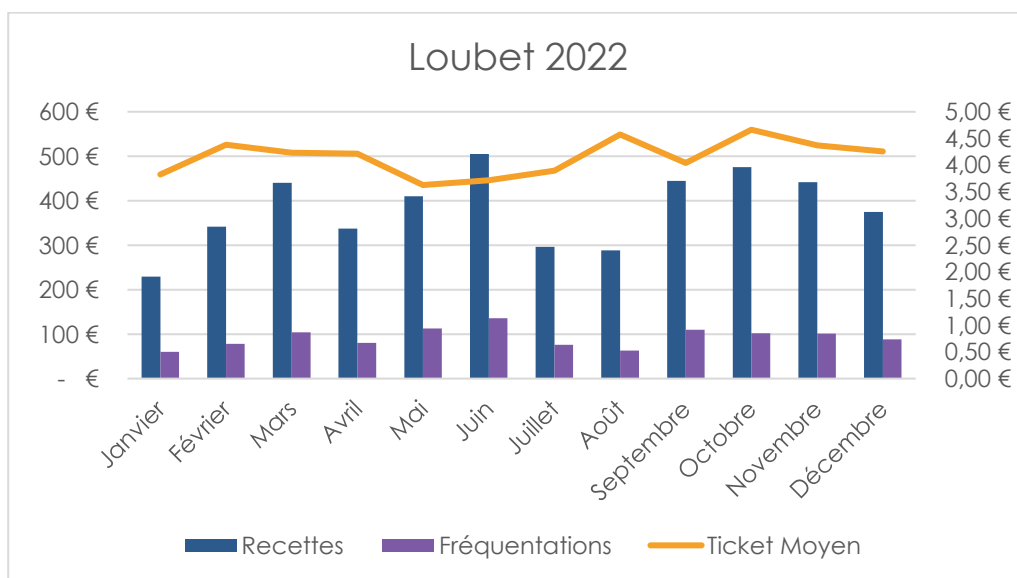
Pour information, les clients reçoivent un mail les avertissant de l'expiration de leurs droits un mois avant l'échéance.

Cette baisse se retrouve également sur le chiffre d'affaires (- 9%), majoritairement due aux résultats du mois de décembre (-59%).

6.4.9. FOCUS HORODATEURS ZONE KAKI

Parking Loubet :

	Recettes	Fréquentations	Ticket Moyen
Janvier	229,44 €	60	3,82 €
Février	341,69 €	78	4,38 €
Mars	439,99 €	104	4,23 €
Avril	337,01 €	80	4,21 €
Mai	409,86 €	113	3,63 €
Juin	505,26 €	136	3,72 €
Juillet	296,21 €	76	3,90 €
Août	288,38 €	63	4,58 €
Septembre	444,21 €	110	4,04 €
Octobre	475,67 €	102	4,66 €
Novembre	441,69 €	101	4,37 €
Décembre	374,69 €	88	4,26 €
Total	4 584,10 €	1111	4,13 €

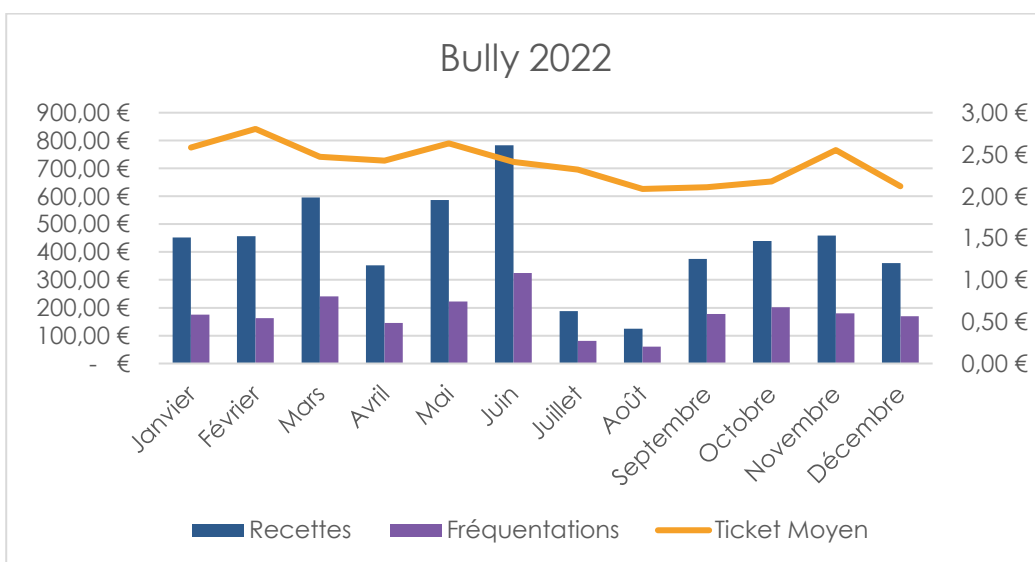


Le parking Loubet (148 places) réalise 47% des recettes horaires de la zone gare contre 72% en 2021.

Les usagers horaires utilisaient moins le parking Bully auparavant car il était saturé tôt par les abonnés. Ce qui n'est plus le cas.

Parking Bully :

	Recettes	Fréquentations	Ticket Moyen
Janvier	452 €	175	2,58 €
Février	457 €	163	2,81 €
Mars	596 €	241	2,47 €
Avril	352 €	145	2,43 €
Mai	587 €	223	2,63 €
Juin	784 €	325	2,41 €
Juillet	188 €	81	2,32 €
Août	125 €	60	2,09 €
Septembre	376 €	178	2,11 €
Octobre	440 €	202	2,18 €
Novembre	459 €	180	2,55 €
Décembre	361 €	170	2,12 €
Total	5 176 €	2143	2,42 €

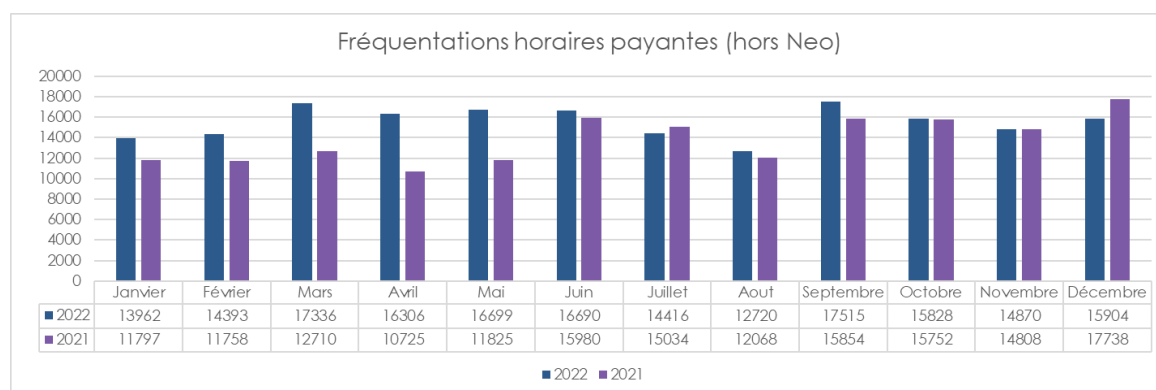


Le parking Bully (60 places) génère donc en 2022, 53% des recettes horaires.

On constate que le ticket moyen y est par contre moins élevé (2,42€ correspondant à près d'1h30). Ce ne sont donc probablement pas des usagers de la gare qui y stationnent en majorité).

6.4.10. SYNTHÈSE GLOBALE HORODATEURS

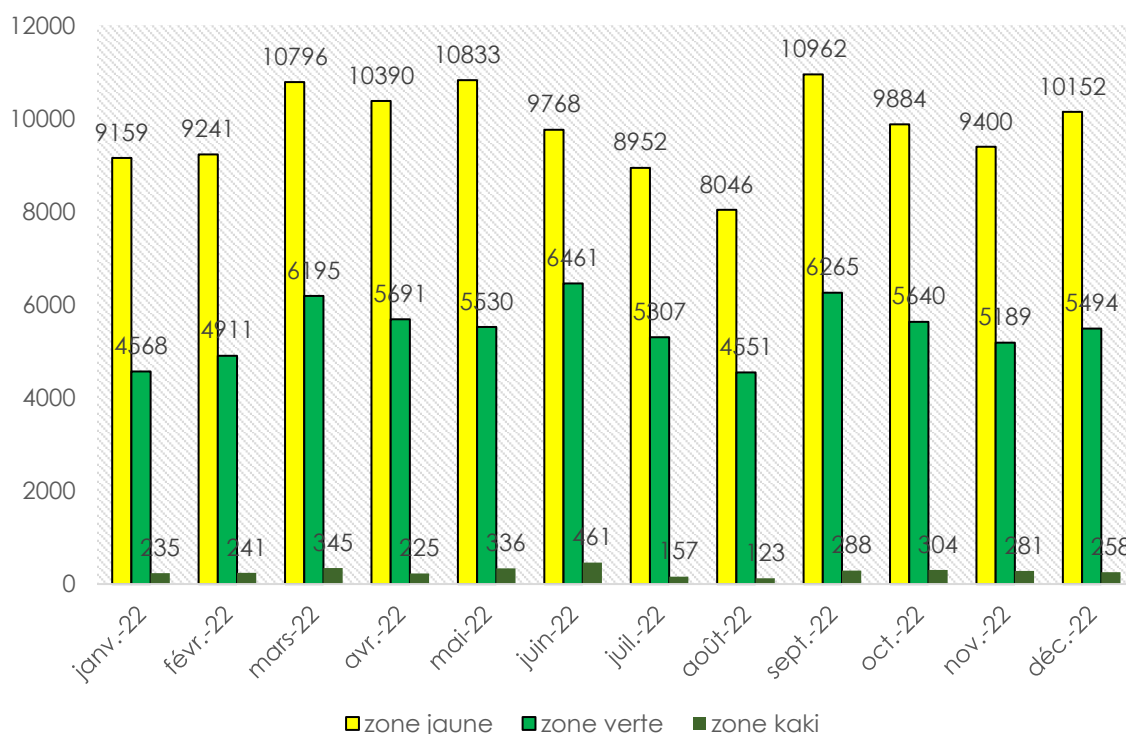
	Fréquentations horaires (hors OPnGO)			
	Zone jaune	Zone verte	Zone kaki	Total
Janvier	9 159	4 568	235	13 962
Février	9 241	4 911	241	14 393
Mars	10 796	6 195	345	17 336
Avril	10 390	5 691	225	16 306
Mai	10 833	5 530	336	16 699
Juin	9 768	6 461	461	16 690
Juillet	8 952	5 307	157	14 416
Aout	8 046	4 551	123	12 720
Septembre	10 962	6 265	288	17 515
Octobre	9 884	5 640	304	15 828
Novembre	9 400	5 189	281	14 870
Décembre	10 152	5 494	258	15 904
Total	117 583	65 802	3 254	186 639



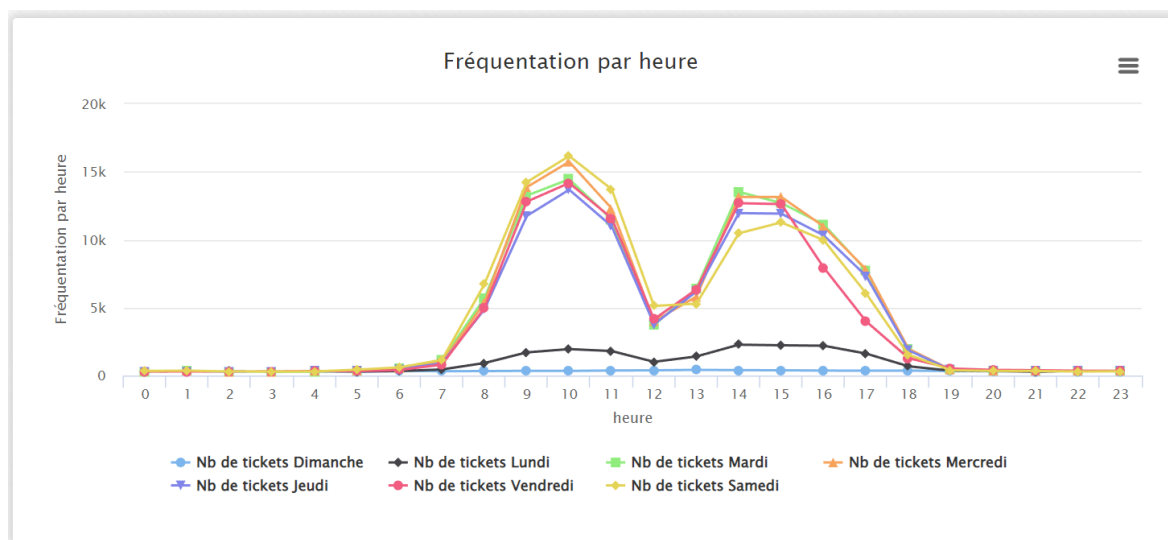
En 2022 les fréquentations horaires payantes progressent de 12,4% par rapport à 2021.

La fin des restrictions liées à la covid 19 explique cette progression qui s'est produite en grande partie au premier semestre.

Répartition des fréquentations payantes par zone



Les fréquentations payantes sont en majorité réalisées en zone jaune, zone de courte durée avec une rotation plus importante que la zone verte. La zone jaune représente 63% des fréquentations payantes, la zone verte 35,26% et la zone gare 1,74%.

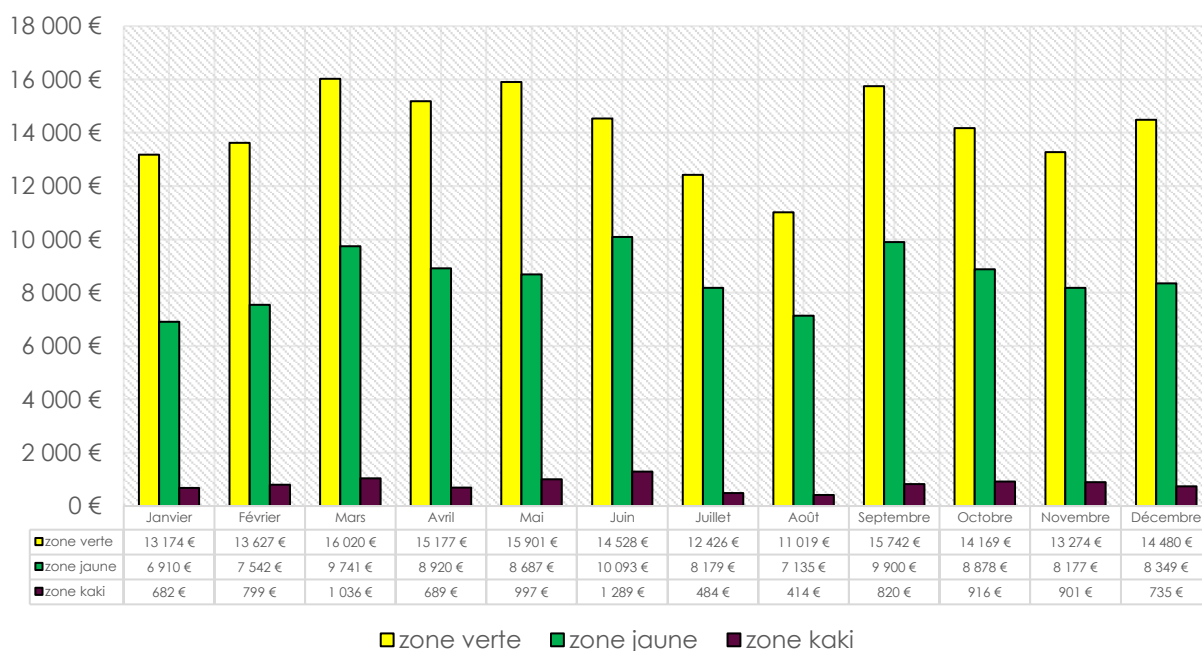


L'analyse de fréquence des tickets horodateurs présente un profil identique chaque jour de la semaine avec un pic d'usage à partir de 9h puis vers 14h. Usages identiques à ceux des années précédentes.

Recettes générées 2022 :

	Recettes horaires (hors Neo)			
	Zone jaune	Zone verte	Zone kaki	Total
Janvier	13 174 €	6 910 €	682 €	20 766 €
Février	13 627 €	7 542 €	799 €	21 968 €
Mars	16 020 €	9 741 €	1 036 €	26 797 €
Avril	15 177 €	8 920 €	689 €	24 785 €
Mai	15 901 €	8 687 €	997 €	25 585 €
Juin	14 528 €	10 093 €	1 289 €	25 910 €
Juillet	12 426 €	8 179 €	484 €	21 088 €
Août	11 019 €	7 135 €	414 €	18 567 €
Septembre	15 742 €	9 900 €	820 €	26 462 €
Octobre	14 169 €	8 878 €	916 €	23 963 €
Novembre	13 274 €	8 177 €	901 €	22 351 €
Décembre	14 480 €	8 349 €	735 €	23 564 €
Total général	169 536 €	102 510 €	9 761 €	281 807 €

Recettes générées horodateurs 2022

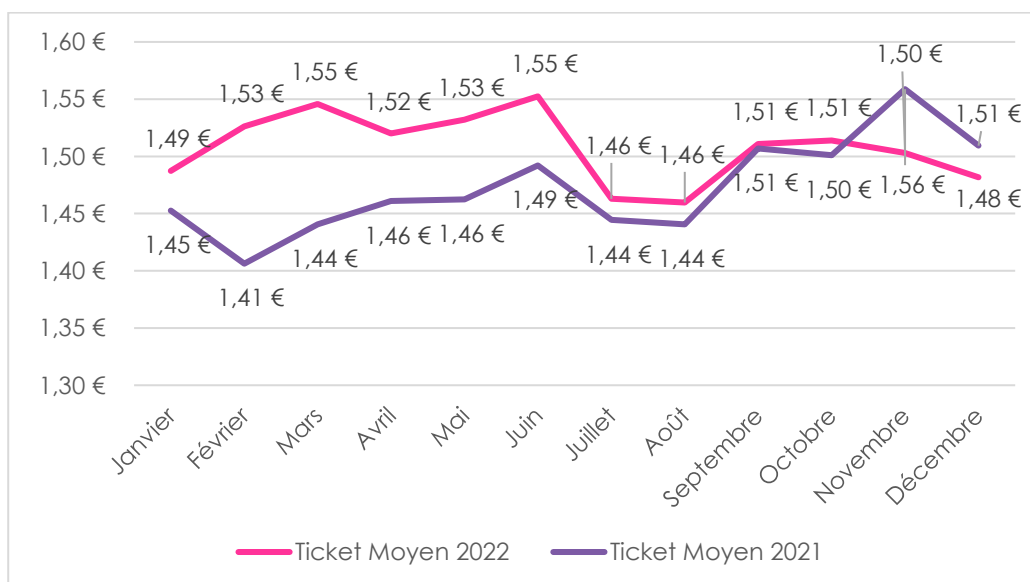


En 2022, les recettes horodateur se répartissent comme suit :

- zone jaune : 60,16%,
- zone verte : 36,38%,
- zone kaki (gare) : 3,46%.

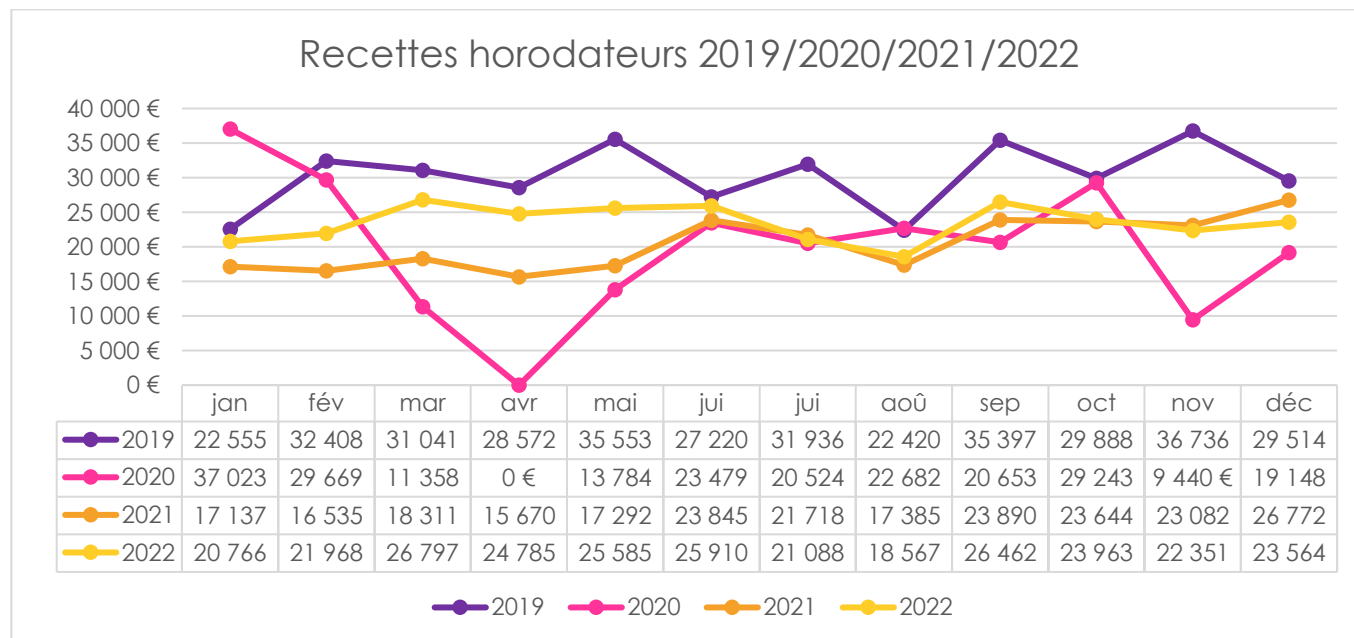
Ticket moyen horodateur :

	Ticket Moyen 2021	Ticket Moyen 2022	Variation
Janvier	1,45 €	1,49 €	2%
Février	1,41 €	1,53 €	9%
Mars	1,44 €	1,55 €	7%
Avril	1,46 €	1,52 €	-
Mai	1,46 €	1,53 €	5%
Juin	1,49 €	1,55 €	4%
Juillet	1,44 €	1,46 €	1%
Août	1,44 €	1,46 €	1%
Septembre	1,51 €	1,51 €	0%
Octobre	1,50 €	1,51 €	1%
Novembre	1,56 €	1,50 €	-4%
Décembre	1,51 €	1,48 €	-2%



Le ticket moyen augmente de 2,38% par rapport à celui de 2021. Après un premier semestre bien supérieur à celui de 2021, le ticket moyen affiche une tendance baissière à compter du quatrième trimestre, alors qu'il connaissait une évolution inverse l'année précédente.

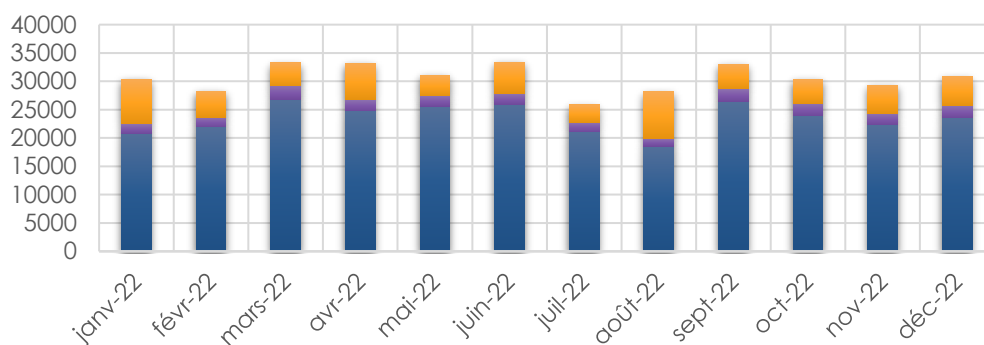
Comparatif global des recettes horodateurs :



Les recettes 2022 affichent une progression de 15% par rapport à celles de 2021 mais restent en recul de 22% par rapport à leurs valeurs de 2019.

Les effets de la pandémie n'ont pas entièrement disparu, et les travaux d'aménagement du centre-ville limitent le nombre de places exploitables, impactant la progression du chiffre d'affaires.

Recettes voirie perçues 2022



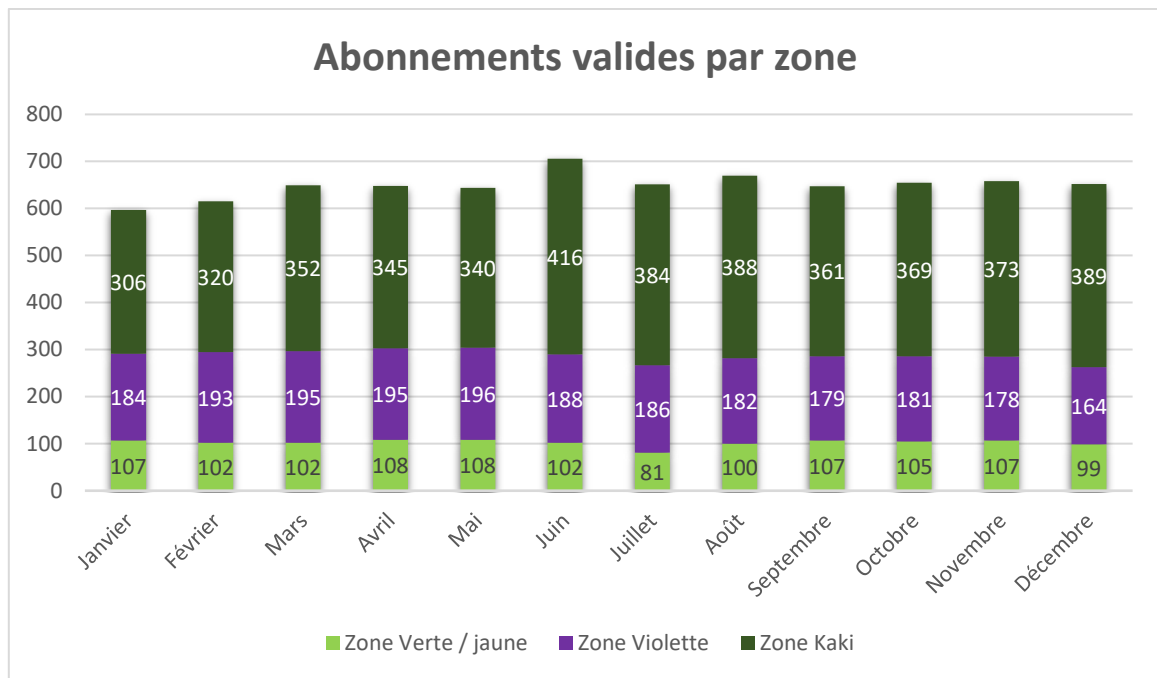
	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
■ Abonnement	7894	4612	4078	6328	3582	5553	3026	8242	4368	4288	4928	5125
■ Recettes OPnGO	1707	1704	2384	2014	1871	1918	1710	1392	2205	2114	2027	2154
■ Recettes horodateur	20766	21968	26797	24785	25585	25910	21088	18567	26462	23963	22351	23564

■ Recettes horodateur ■ Recettes OPnGO ■ Abonnement

Les recettes globales sont en progression de près de 19% (+14,9% pour les horodateurs, +33,9% pour l'application mobile Indigo Néo et + 34,6% pour les abonnements).

Synthèse des abonnements :

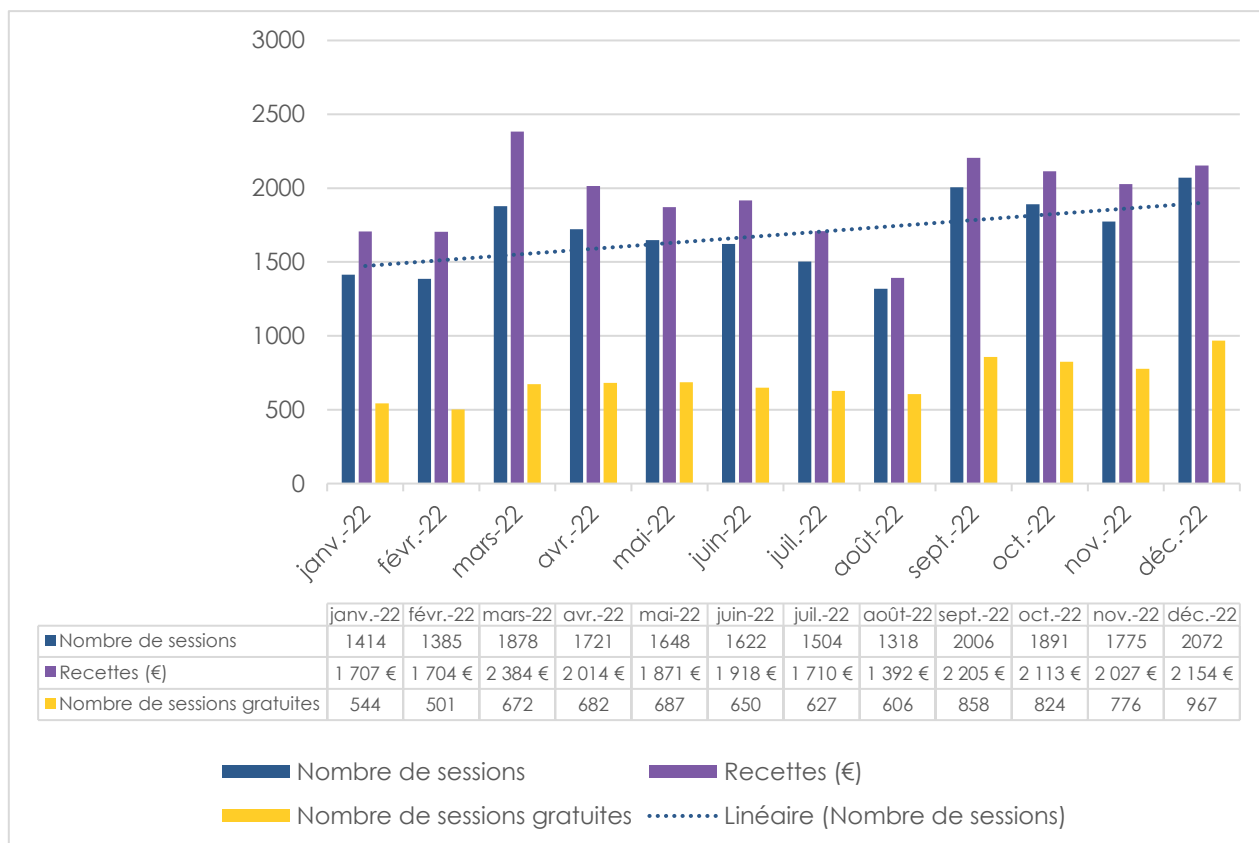
Abonnements valides	Zone Verte / jaune	Zone Violette	Zone Kaki
Janvier	107	184	306
Février	102	193	320
Mars	102	195	352
Avril	108	195	345
Mai	108	196	340
Juin	102	188	416
Juillet	81	186	384
Août	100	182	388
Septembre	107	179	361
Octobre	105	181	369
Novembre	107	178	373
Décembre	99	164	389



Les abonnements se répartissent comme suit :

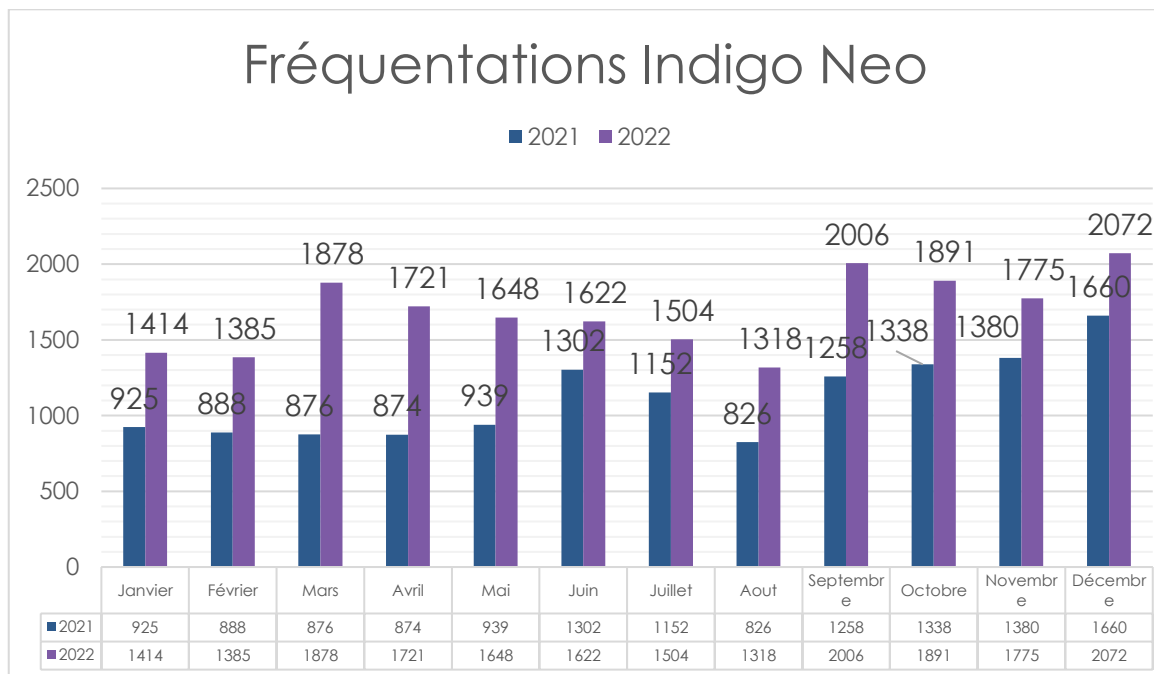
- zone kaki (gare) : 55, 7%,
- zone violette : 28,5%,
- zone verte : 15,8%.

6.4.11. ANALYSE DES PAIEMENTS PAR L'APPLICATION INDIGO NEO (Ex OPNGO)

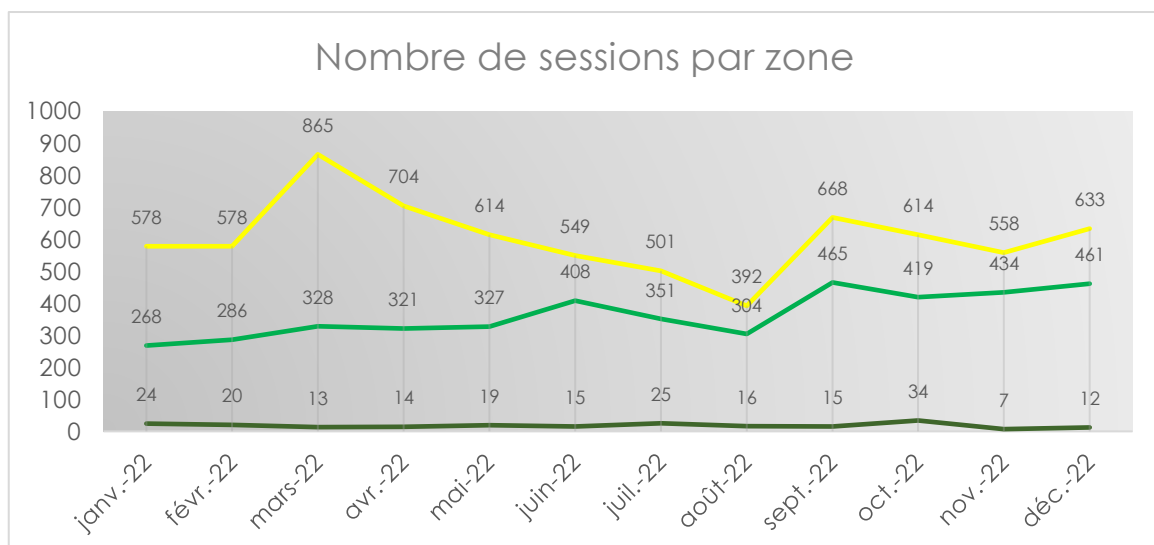


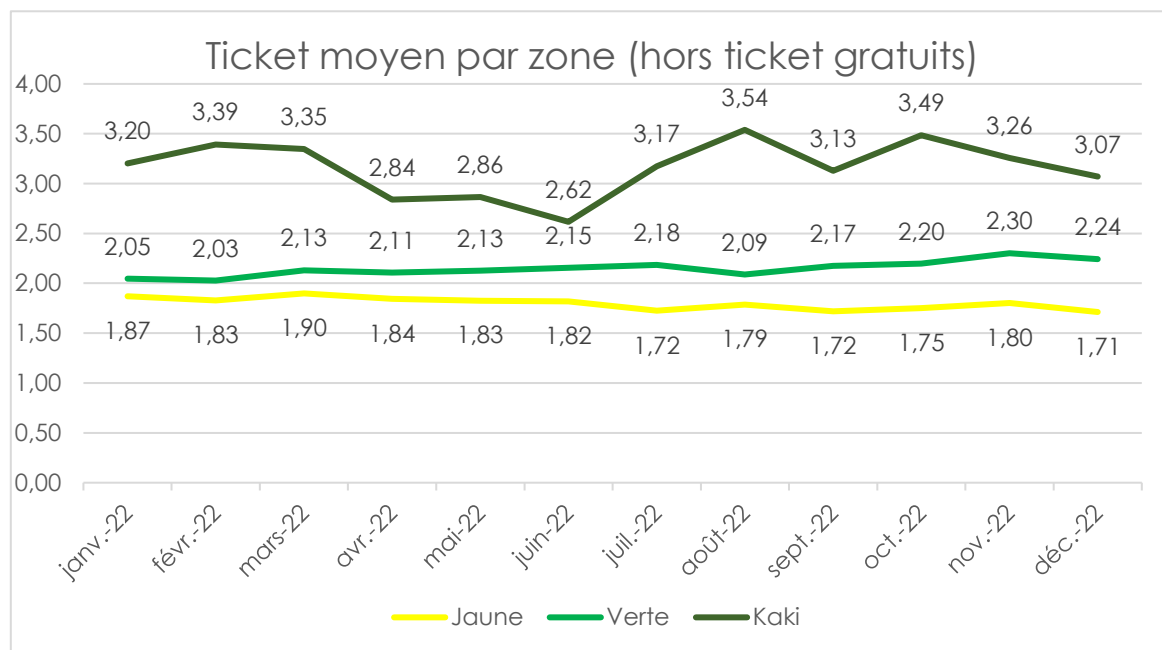
Le nombre de sessions est croissant sur l'année avec de petites inflexions les mois d'été (les ponts de Mai, et Juin / Juillet / Août sont en retrait).

Détail Indigo Neo :



Le nombre de sessions est en progression de 51% par rapport à 2021. L'application redémarre finalement après les restrictions Covid.

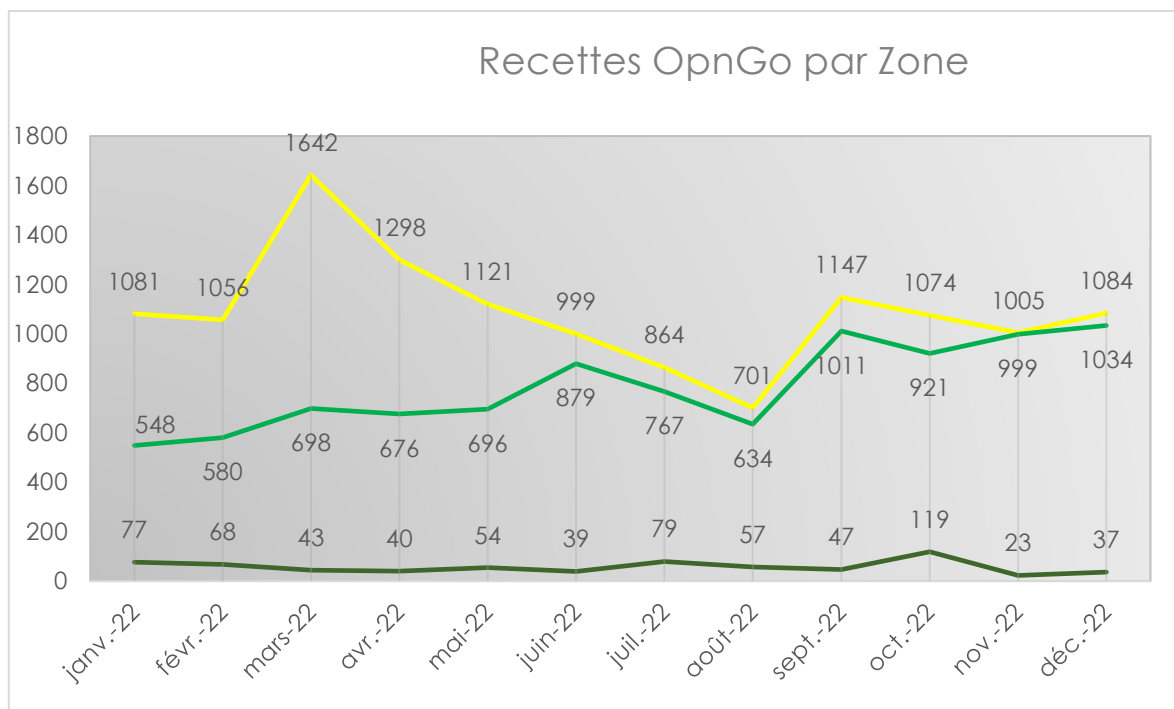




Au fil de l'année, on constate deux tendances opposées entre la zone verte et la zone jaune. En effet, le ticket moyen baisse de manière presque linéaire en zone jaune (-1,47% par rapport à 2021) alors qu'il progresse en zone verte (+9% par rapport à 2021).

Les usagers du centre-ville qui stationnent sur les durées les plus longues ont donc tendance à se diriger vers la zone verte (zone longue durée) au cours de l'année.

Pour la zone gare, le ticket moyen est toujours très fluctuant en raison d'un nombre de transactions assez faible (214 sur l'année).

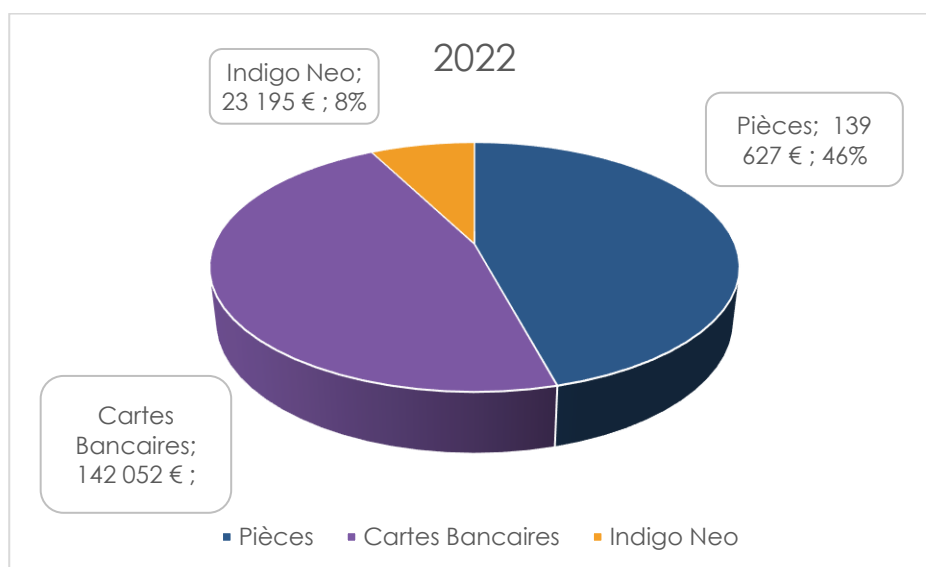


Les recettes en zone jaune sont donc en repli en raison des travaux d'aménagement du centre-ville qui immobilise des places, mais restent en progression de 11% par rapport à 2021. En parallèle, la zone verte, qui a été moins impactée par les travaux qu'en 2021, voit ses recettes progresser de 85%.

Enfin la zone gare affiche également une croissance soutenue, à mettre en lien avec la fin des restrictions sanitaires (+50%).

6.4.12. REPARTITION DES MOYENS DE PAIEMENT HORAIRES

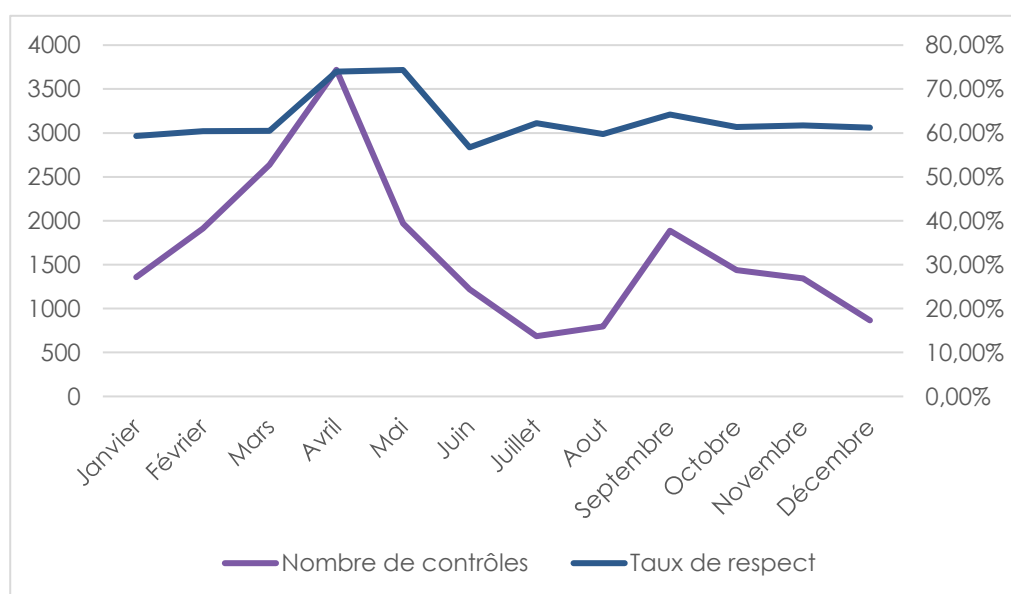
Répartition des moyens de paiement	2021	2022	2022/2021 en valeur	2022/2021 en %
Pièces	130 096 €	139 627 €	9 531 €	7%
Cartes Bancaires	115 180 €	142 052 €	26 872 €	23%
Indigo Neo	17 322 €	23 195 €	5 873 €	34%
Total	262 598 €	304 874 €	42 276 €	16%



En 2022, la part des paiements CB se rapproche de celle des paiements par pièces.

6.4.13. TAUX DE RESPECT ZONE JAUNE

	Zone jaune	
	Taux de respect	Nombre de contrôles
Janvier	59,32%	1357
Février	60,41%	1912
Mars	60,49%	2637
Avril	73,97%	3719
Mai	74,34%	1972
Juin	56,72%	1220
Juillet	62,24%	686
Aout	59,72%	797
Septembre	64,18%	1887
Octobre	61,36%	1439
Novembre	61,71%	1345
Décembre	61,25%	867
Total	62,98%	19838



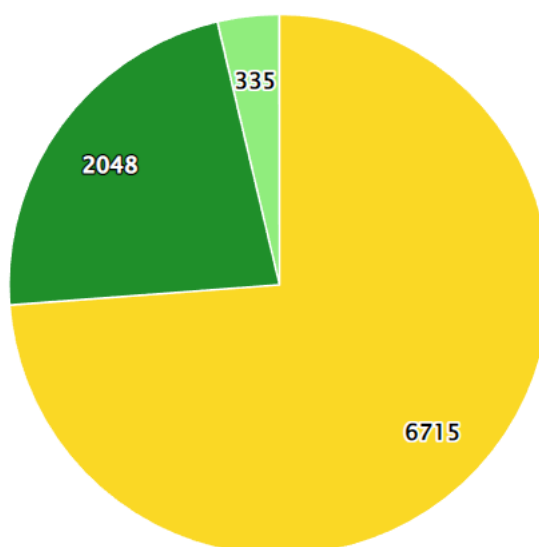
Le nombre de contrôles a connu un pic en Mars, puis a eu une tendance baissière sur le reste de l'année malgré un rebond en septembre.

Note : le taux de respect 2022 a été calculé à partir des remontées des statistiques issues des outils de contrôle de la Police Municipale. Ces données seront issues des outils de suivi du contrôle par véhicule LAPI à compter de 2023.

Bilan 2022 – Forfait de post-stationnement (FPS) :

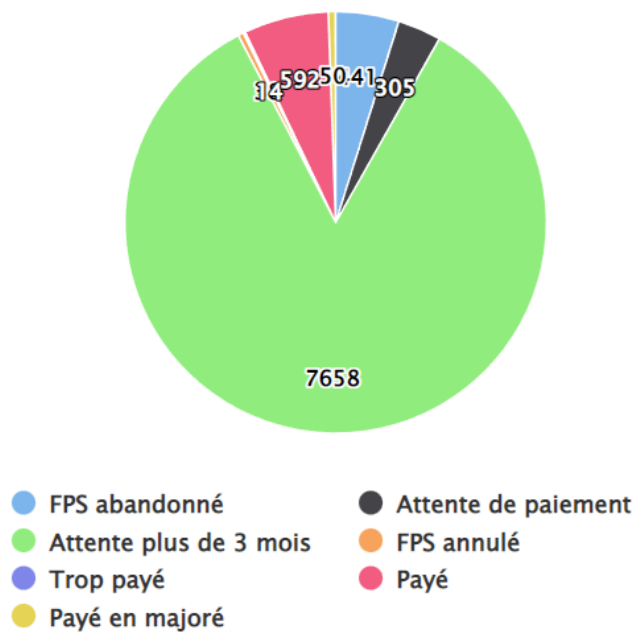
En 2022, 9 098 FPS ont été émis contre 5 466 FPS en 2021 (13 127 FPS en 2019).

8 553 FPS ont été réglés sur la période 2022 (4 024 en 2021). Ces derniers ont généré 134 457€ de recettes sur l'exercice (72 728€ en 2021).

Répartition des FPS par zone

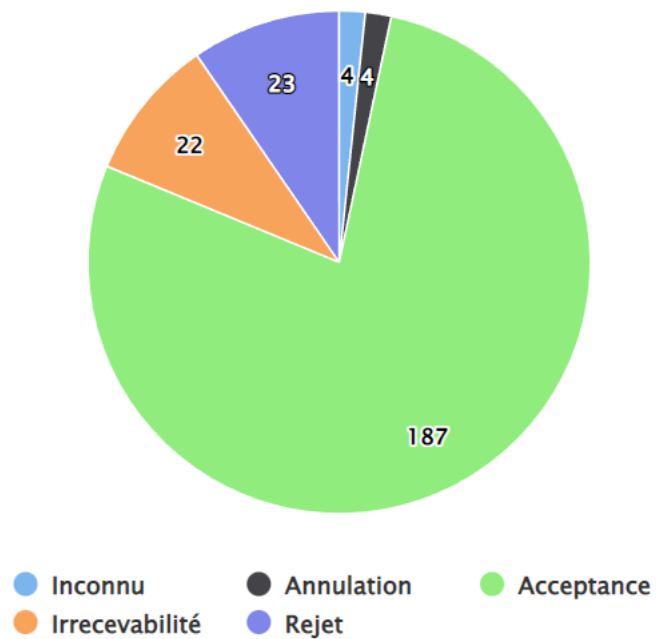
● Jaune ● Verte ● Kaki

Répartition des FPS par échéance



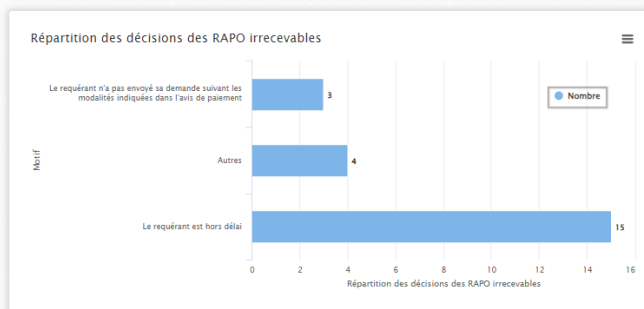
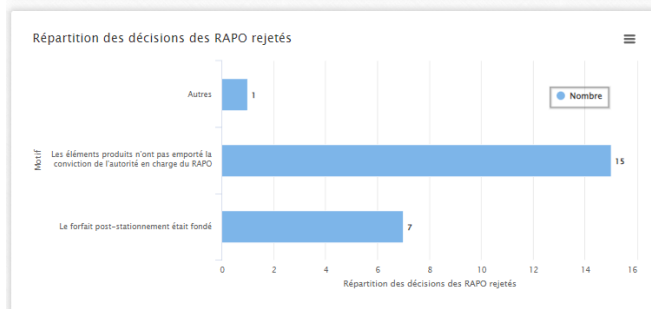
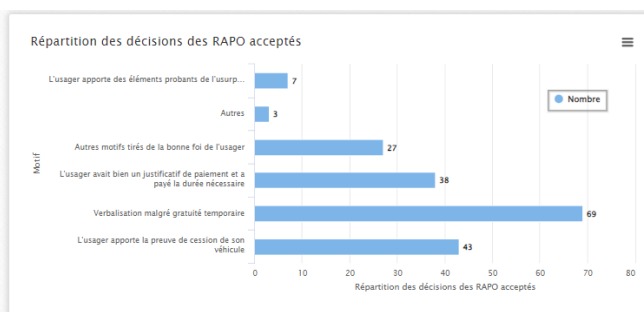
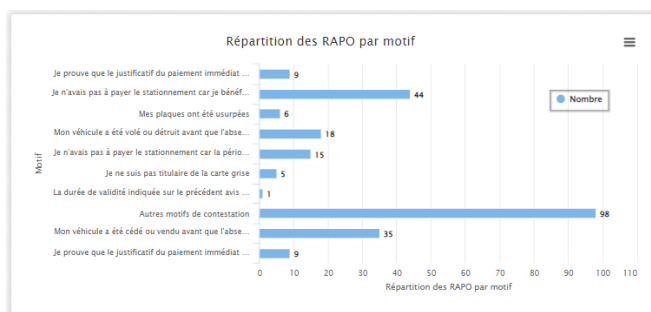
Les FPS en attente plus de 3 mois représentent 84% de la totalité des FPS.

Répartition des RAPO par décision



Le nombre de RAPO a fortement augmenté : 240 RAPO en 2022 contre 60 en 2021 (306 en 2019).

Répartition des RAPO par catégories :



ANALYSE SUR L'ACTIVITE 2022

L'année 2022 marque la fin des restrictions liées à la pandémie.

Toutefois, les travaux d'aménagement du centre-ville ayant débuté en 2021 se poursuivent en 2022 et ont un impact de plus en plus important sur le nombre de places exploitées au fil des mois.

Au-delà de la perte de places lors de la réouverture des zones concernées par les travaux, les zones elles-mêmes en travaux voient la totalité de leurs places rendues impraticables car neutralisées pendant la durée du chantier. Nous enregistrons 8,8% places payantes de moins que l'année précédente.

Les fréquentations payantes affichent, elles, une progression de 13% par rapport à 2021 mais restent 20% moindres qu'en 2019. Nous constatons donc plus d'usagers en voirie que sur l'exercice précédent, en raison de la levée des restrictions sanitaires. Toutefois, les travaux du cœur de ville ont freiné cette progression.

Le ticket moyen affiche une progression de 2% par rapport à 2021, venant s'associer à la progression des fréquentations et concourir à l'accroissement des recettes de 16%.

La répartition des moyens de paiement évolue également sur 2022, avec une accentuation des paiements dématérialisés « adoptés » depuis la pandémie.

Si les paiements espèces représentaient 49,5% des recettes en 2021, ils ne représentent plus que 45,8% en 2022. A l'inverse, les paiements CB qui totalisaient 43,9% du chiffre d'affaires l'année dernière affichent désormais 46,6% en 2022, dépassant la part des paiements en espèces.

La part des paiement mobiles, par l'application Indigo Néo (anciennement OPnGO) atteint 7,6% des recettes horaires en 2022. Elle reste stable par rapport à 2021.

S'agissant des abonnements, l'année 2022 voit le nombre d'abonnés progresser de 14,7% par rapport à 2021 (il s'agit du nombre de mensualités souscrites sur l'année complète). A titre indicatif, ce chiffre est également en hausse de plus de 8% par rapport à 2019.

Les recettes progressent de plus de 34% par rapport à 2021, et affichent une hausse de 0,3% par rapport à 2019.

Les recettes globales (abonnement et horaires) progressent de 18,83% en 2022, avec une sortie de crise sanitaire qui reste freinée par les travaux du centre-ville.



PERSPECTIVES 2023

L'année se clôt avec un retour à la hausse des fréquentations et des recettes aussi bien en voirie que dans les parkings.

Les restrictions étant derrière nous, les usagers devraient répondre présents en 2023 et continuer à faire croître les fréquentations horaires.

Toutefois, l'emprise des travaux sur le cœur de ville est très importante et génère des difficultés multiples pour les usagers. Le stationnement rendu impossible sur les zones en travaux, est restreint une fois les zones terminées. Les chantiers en cours modifient la circulation dans le centre et peuvent compliquer l'accès à certaines places de stationnement en zone jaune (courte durée).

Les fréquentations et recettes voirie et pacs dépendront encore en 2023 du phasage des travaux et de leurs durées.

Il sera également important de communiquer conjointement pour rediriger les usagers vers des solutions les plus adaptées et confortables afin de ne pas voir le centre-ville délaissé par les résidents des alentours qui ont pour habitude d'y circuler et de l'animer.

En 2023, Indigo continuera à s'associer à la Ville pour couvrir les projets évènementiels et élaborer de nouvelles propositions de partenariat plus adaptées à la clientèle de Vernon.



INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT



BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT ET PATRIMOINE

8.1. COMPTE DE RESULTAT DE LA VILLE

En € HT	2021	2022	2021/2022 en valeur	2021/2022 en %
Horaires parc	100 840	117 068	16 228	16,1%
Abonnés parc	66 492	81 370	14 878	22,4%
Voirie *	163 443	252 886	89 443	54,7%
Autres Produits	88	63	-25	-28,4%
Total Produits d'Exploitation	330 873	451 386	120 513	36,4%
Personnel	-106 441	-113 475	-7 034	6,6%
Exploitation	-100 841	-100 921	-80	0,1%
Administratif	-22 630	-19 747	2 883	-12,7%
Autres charges	-56 970	-68 217	-11 247	19,7%
Total Charges d'exploitation	-286 882	-302 360	-15 478	5,4%
Amortissement	-173 917	-176 969	-3 052	1,8%
EBIT	-129 927	-27 943	101 984	-78,5%
Frais financiers	-36 049	-42 774	-6 725	18,7%
Résultat Net avant impôt	-165 976	-70 717	95 259	57,4%

* La redevance fixe est déduite des recettes voirie collectées.

A noter : les produits voirie 2021 ne prennent pas en compte la baisse de la redevance fixe définie dans l'avenant 3. 2022 intègre la baisse de la redevance fixe (89 730€ au lieu de 100 000€) mais celle de 2021 n'a pas encore été régularisée.

Les produits du compte résultat présentent une croissance importante (+36,4%) à mettre au crédit de la fin des restrictions sanitaires et la reprise des activités du Centre-ville. Le chiffre d'affaires de la voirie se voit également amplifié par la baisse de la redevance fixe (défini dans l'avenant 3). Toutefois, les produits constatés en 2022 restent inférieurs de 6 % à ceux de 2019 année de référence.

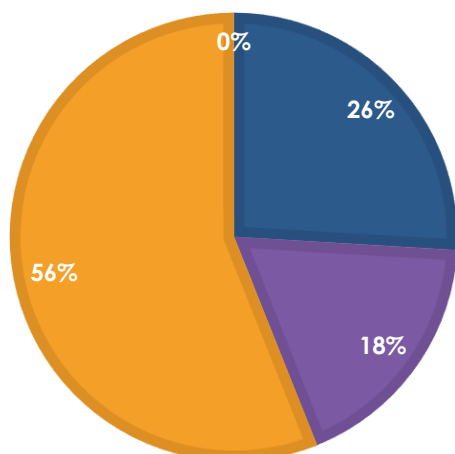
On constate une hausse des charges d'exploitation (+5,4%) :

- Frais de personnel : + 6,6 % liés à la revalorisation salariale consécutive à la forte inflation sur l'année.
- Autres frais d'exploitation : + 19,7% à mettre en lien avec la hausse des prestations courantes (interventions et maintenance) et du poste Contrat.
- Frais administratifs : -12,7% principalement imputables à une baisse des commissions bancaires et frais de collecte.
- Autres charges d'exploitation (+19,7%, 11K€) : hausse du poste des frais généraux.
- Frais financiers : -18,7%.

Si le compte de résultat présente une progression de 57,4% par rapport à l'exercice précédent, le résultat net avant impôt reste largement négatif. Les produits d'exploitation ne financent pas les investissements de début du contrat.

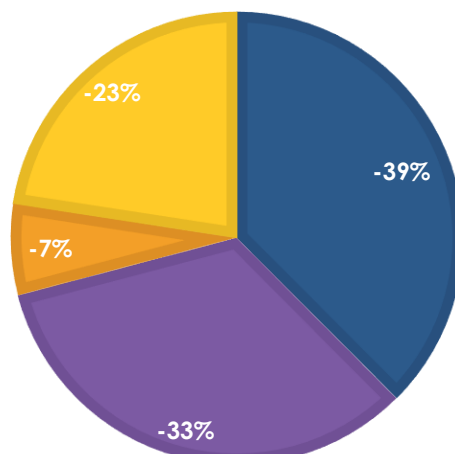
RÉPARTITION DES PRODUITS 2022

■ Horaires parc ■ Abonnés parc
■ Voirie * ■ Autres Produits



RÉPARTITION DES CHARGES 2022

■ Personnel ■ Exploitation
■ Administratif ■ Autres charges



8.2. PATRIMOINE CŒUR DE VILLE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Vernon Coeur de Ville

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	364 639 -	206 684	157 955
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	69 318 -	28 795	40 524
Total RETOUR		433 957 -	235 479	198 478
REPRISE	LOGICIELS	1 199 -	1 199	-
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	8 290 -	5 885	2 405
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE SPEC	290 -	290	-
Total REPRISE		9 779 -	7 374	2 405
Total général		443 736 -	242 853	200 883

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Coeur de Ville

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	443 736
Immobilisations Valeur Comptable Nette	200 883
Immobilisation en cours	3 873
Valeur Brute Totale Inventables	447 609
VNC Totale Inventables	204 756

8.3. PATRIMOINE MARCHE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Vernon Marché

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	91 798	-	54 553
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	84 538	-	48 449
Total RETOUR		176 336	-	103 001
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	3 810	-	1 906
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 054	-	2 054
Total REPRISE		5 864	-	3 960
Total général		182 200	-	106 961

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Marché

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	182 200
Immobilisations Valeur Comptable Nette	75 239
Immobilisation en cours	0
Valeur Brute Totale Inventables	182 200
VNC Totale Inventables	75 239

8.4. PATRIMOINE COLLEGIALE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Vernon Collégiale

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	80 228	-	47 677
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	64 220	-	36 427
Total RETOUR		144 448	-	84 104
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	3 810	-	1 906
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 054	-	2 054
Total REPRISE		5 864	-	3 960
Total général		150 312	-	88 064

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Collégiale

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	150 312
Immobilisations Valeur Comptable Nette	62 248
Immobilisation en cours	2 898
Valeur Brute Totale Inventables	153 210
VNC Totale Inventables	65 146

8.5. PATRIMOINE VOIRIE

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Vernon Voirie

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	Somme de CUMUL AMORT A FIN 2022	Somme de VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	365 694	-	146 955
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	316 455	-	129 039
Total RETOUR		682 149	-	275 994
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	3 141	-	448
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	2 848	-	-
Total REPRISE		5 989	-	448
Total général		688 138	-	276 442

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Vernon Voirie

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	688 138
Immobilisations Valeur Comptable Nette	276 442
Immobilisation en cours	0
Valeur Brute Totale Inventables	688 138
VNC Totale Inventables	276 442



ANNEXES

9.1. NOTE FINANCIERE

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. ProvisionsRenouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe. Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales. Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Éléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité
 - Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
 - Etablissement de la paie du personnel,
 - Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
 - Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
 - Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
 - Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.
2. Missions d'exploitation
 - Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
 - Entretien des sites précités,
 - Maintenance et entretien des équipements précités,
 - Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
 - Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
 - Relations avec les clients amonts,
 - Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
 - Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
 - Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
 - Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
 - Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne

Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

9.2. DETERMINATION DE LA REDEVANCE D'INTERESSEMENT 2022

Ville de Vernon - Détermination de la redevance d'intéressement 2022

Selon les articles 43.2 et 43.3 du contrat de concession du 13 juin 2016

Chiffre d'affaires	2022	
	HT	TTC
Voirie	252 886 €	303 463 €
Cœur de Ville	80 036 €	96 043 €
Collégiale	28 926 €	34 711 €
Marché	89 538 €	107 446 €
Total Chiffre d'affaires	451 386 €	541 663 €

S1: seuil indexable annuel TTC 702 000
 Coefficient 1,067787
 S1: Seuil indexé 749 586

S2: seuil indexable annuel TTC 768 000
 Coefficient 1,067787
 S2: Seuil indexé 820 060

Evolution des seuils		CA réel	Taux de redevance	Redevance
De	A			
0	749 586	541 663 €	0%	0 €
749 586	820 060		60%	0 €
820 060			85%	0 €

Montant de la redevance d'intéressement 2022

0 €

9.3. ANNEXES CŒUR DE VILLE

ANNEXE 1

270002 - Vernon Coeur de Ville

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%)
PREVENDUS	795 €	1 668 €	109,9
HORAIRES	8 891 €	14 773 €	66,2
ABONNEMENT / LOCATION	56 334 €	63 533 €	12,8
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	75 €	63 €	-16,7
TOTAL GENERAL	66 095 €	80 036 €	21,1

ANNEXE 2

270002 - Vernon Coeur de Ville

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	736 €	763 €	3,7
FEVRIER	388 €	576 €	48,4
MARS	453 €	1 093 €	141,3
AVRIL	314 €	952 €	203,1
MAI	643 €	1 085 €	68,7
JUIN	1 155 €	1 042 €	-9,8
JUILLET	714 €	2 141 €	199,7
AOUT	431 €	-541 €	-225,7
SEPTEMBRE	1 100 €	4 191 €	281,0
OCTOBRE	1 009 €	1 021 €	1,2
NOVEMBRE	1 076 €	1 125 €	4,5
DECEMBRE	872 €	1 325 €	52,1
TOTAL ANNUEL	8 891 €	14 773 €	66,2

ANNEXE 3

270002 - Vernon Coeur de
Ville

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	301	736 €	2,44 €	295	763 €	2,59 €
FEVRIER	269	388 €	1,44 €	320	576 €	1,80 €
MARS	220	453 €	2,06 €	399	1 093 €	2,74 €
AVRIL	183	314 €	1,72 €	393	952 €	2,42 €
MAI	281	643 €	2,29 €	474	1 085 €	2,29 €
JUIN	581	1 155 €	1,99 €	860	1 042 €	1,21 €
JUILLET	361	714 €	1,98 €	434	2 141 €	4,93 €
AOUT	203	431 €	2,12 €	259	-541 €	-2,09 €
SEPTEMBRE	384	1 100 €	2,86 €	349	4 191 €	12,01 €
OCTOBRE	466	1 009 €	2,16 €	420	1 021 €	2,43 €
NOVEMBRE	389	1 076 €	2,77 €	389	1 125 €	2,89 €
DECEMBRE	409	872 €	2,13 €	585	1 325 €	2,27 €
TOTAL	4 047	8 891 €	2,20 €	5 177	14 773 €	2,85 €

ANNEXE 4

270002 - Vernon Coeur de Ville

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	78 €	18 €	-77,2
FEVRIER	84 €	100 €	18,2
MARS	22 €	157 €	611,9
AVRIL	14 €	174 €	1141,8
MAI	30 €	201 €	576,9
JUIN	69 €	237 €	242,5
JUILLET	88 €	172 €	95,2
AOUT	62 €	73 €	16,6
SEPTEMBRE	49 €	123 €	151,6
OCTOBRE	95 €	119 €	25,2
NOVEMBRE	57 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	146 €	296 €	102,3
TOTAL ANNUEL	795 €	1 668 €	109,9

ANNEXE 5

270002 - Vernon Coeur de Ville

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	4 521 €	5 204 €	15,1
FEVRIER	4 439 €	5 393 €	21,5
MARS	4 626 €	5 322 €	15,0
AVRIL	4 589 €	5 050 €	10,1
MAI	4 464 €	5 269 €	18,0
JUIN	4 595 €	6 170 €	34,3
JUILLET	4 644 €	5 028 €	8,3
AOUT	4 566 €	4 795 €	5,0
SEPTEMBRE	4 864 €	5 436 €	11,8
OCTOBRE	4 959 €	5 116 €	3,2
NOVEMBRE	4 873 €	5 310 €	9,0
DECEMBRE	5 194 €	5 439 €	4,7
TOTAL ANNUEL	56 334 €	63 533 €	12,8

ANNEXE 6**270002 - Vernon Coeur de Ville****RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS****Recettes Lissées HT**

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	4 521 €	5 204 €	15,1
FEVRIER	4 439 €	5 393 €	21,5
MARS	4 626 €	5 322 €	15,0
AVRIL	4 589 €	5 050 €	10,1
MAI	4 464 €	5 269 €	18,0
JUIN	4 595 €	6 170 €	34,3
JUILLET	4 644 €	5 028 €	8,3
AOUT	4 566 €	4 795 €	5,0
SEPTEMBRE	4 864 €	5 436 €	11,8
OCTOBRE	4 959 €	5 116 €	3,2
NOVEMBRE	4 873 €	5 310 €	9,0
DECEMBRE	5 194 €	5 439 €	4,7
TOTAL ANNUEL	56 334 €	63 533 €	12,8

ANNEXE 7

270002 - Vernon Coeur de
Ville

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	101	4 521 €	44,8 €	115	5 204 €	45,2 €
FEVRIER	98	4 439 €	45,3 €	121	5 393 €	44,6 €
MARS	102	4 626 €	45,4 €	120	5 322 €	44,3 €
AVRIL	103	4 589 €	44,6 €	112	5 050 €	45,1 €
MAI	99	4 464 €	45,1 €	116	5 269 €	45,4 €
JUIN	101	4 595 €	45,5 €	121	6 170 €	51,0 €
JUILLET	103	4 644 €	45,1 €	111	5 028 €	45,3 €
AOUT	101	4 566 €	45,2 €	108	4 795 €	44,4 €
SEPTEMBRE	107	4 864 €	45,5 €	116	5 436 €	46,9 €
OCTOBRE	108	4 959 €	45,9 €	118	5 116 €	43,4 €
NOVEMBRE	111	4 873 €	43,9 €	121	5 310 €	43,9 €
DECEMBRE	118	5 194 €	44,0 €	119	5 439 €	45,7 €
TOTAL	1 252	56 334 €	45,0 €	1 398	63 533 €	45,4 €

ANNEXE 8

270002 - Vernon Coeur de Ville

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	101	4 521 €	44,8 €	115	5 204 €	45,2 €
FEVRIER	98	4 439 €	45,3 €	121	5 393 €	44,6 €
MARS	102	4 626 €	45,4 €	120	5 322 €	44,3 €
AVRIL	103	4 589 €	44,6 €	112	5 050 €	45,1 €
MAI	99	4 464 €	45,1 €	116	5 269 €	45,4 €
JUIN	101	4 595 €	45,5 €	121	6 170 €	51,0 €
JUILLET	103	4 644 €	45,1 €	111	5 028 €	45,3 €
AOUT	101	4 566 €	45,2 €	108	4 795 €	44,4 €
SEPTEMBRE	107	4 864 €	45,5 €	116	5 436 €	46,9 €
OCTOBRE	108	4 959 €	45,9 €	118	5 116 €	43,4 €
NOVEMBRE	111	4 873 €	43,9 €	121	5 310 €	43,9 €
DECEMBRE	118	5 194 €	44,0 €	119	5 439 €	45,7 €
TOTAL	1 252	56 334 €	45,0 €	1 398	63 533 €	45,4 €

ANNEXE 9

270002 - Vernon Coeur de Ville

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	38 €	-
MARS	13 €	0 €	-100,0
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	13 €	0 €	-100,0
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	13 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	13 €	13 €	0,0
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	13 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	25 €	0 €	-100,0
TOTAL ANNUEL	75 €	63 €	-16,7

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Vernon Coeur de Ville			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	9 686	16 441,02	6 755	69,7%
Abonnés parcs	56 334	63 533	7 198	12,8%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	75	63	-13	-16,7%
Sous Total Chiffre d'Affaires	66 095	80 036	13 941	21,1%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	0	0	
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	66 095	80 036	13 941	21,1%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-19 131	-26 156	-7 024	36,7%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-671	-601	70	-10,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage	0	0	0	
Prestations de Gardiennage	-180	-116	64	-35,4%
Sous Total Frais de Personnel	-19 982	-26 873	-6 891	34,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-591	-2 573	-1 983	335,7%
Entretien : Contrats	-7 471	-7 011	460	-6,2%
Electricité, Fluides	-4 600	-5 340	-740	16,1%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-2 175	-2 292	-117	5,4%
Location Matériel d'Exploitation	-473	-98	375	-79,3%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-15 310	-17 314	-2 004	13,1%
Actions Commerciales	-875	-539	336	-38,4%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 811	-3 388	423	-11,1%
Frais Administratifs et Divers	-120	0	120	-100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 806	-3 927	879	-18,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-40 098	-48 115	-8 017	20,0%
Police d'Assurances	-397	-480	-84	21,1%
Sinistres	-1 578	-588	990	-62,8%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-330	-400	-70	21,1%
Redevances Aux Concédants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-753	-1 005	-252	33,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-625	-0	624	-99,9%
Charges de Gros Entretien	-2 566	-2 880	-314	12,3%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 295	-1 409	-113	8,7%
Frais Généraux Siège	-4 210	-5 627	-1 416	33,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-11 754	-12 388	-635	5,4%
Total Autres Charges d'Exploitation	-11 754	-12 388	-635	5,4%
Total Charges d'Exploitation	-51 852	-60 503	-8 651	16,7%
Autres Charges Non Courantes	0	-36 915	-36 915	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-53 666	-18 276	35 391	-65,9%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	

Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-53 666	-55 191	-1 525	2,8%
Total Charges Non Courantes	-53 666	-55 191	-1 525	2,8%
EBIT	-39 423	-35 658	3 765	-9,6%
Frais Financiers	-11 214	-13 330	-2 117	18,9%
Total Frais Financiers	-11 214	-13 330	-2 117	18,9%
Total Frais Financiers	-11 214	-13 330	-2 117	18,9%
Résultat Net avant Impôt Parc	-50 637	-48 988	1 649	-3,3%

9.4. ANNEXES MARCHE

ANNEXE 1

270004 - Vernon Marché

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%)
PREVENDUS	271 €	544 €	100,7
HORAIRES	75 453 €	82 585 €	9,5
ABONNEMENT / LOCATION	3 903 €	6 410 €	64,2
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	13 €	0 €	-100,0
TOTAL GENERAL	79 639 €	89 538 €	12,4

ANNEXE 2

270004 - Vernon Marché

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	4 802 €	6 014 €	25,2
FEVRIER	4 837 €	6 070 €	25,5
MARS	5 372 €	7 048 €	31,2
AVRIL	4 949 €	7 293 €	47,4
MAI	5 640 €	7 616 €	35,0
JUIN	7 830 €	8 751 €	11,8
JUILLET	6 784 €	5 283 €	-22,1
AOUT	4 012 €	4 071 €	1,4
SEPTEMBRE	7 892 €	7 883 €	-0,1
OCTOBRE	7 937 €	7 193 €	-9,4
NOVEMBRE	7 317 €	6 534 €	-10,7
DECEMBRE	8 080 €	8 830 €	9,3
TOTAL ANNUEL	75 453 €	82 585 €	9,5

ANNEXE 3

270004 - Vernon Marché

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRE

Recettes HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	3 394	4 802 €	1,41 €	3 730	6 014 €	1,61 €
FEVRIER	3 046	4 837 €	1,59 €	3 529	6 070 €	1,72 €
MARS	3 418	5 372 €	1,57 €	4 173	7 048 €	1,69 €
AVRIL	3 122	4 949 €	1,59 €	4 144	7 293 €	1,76 €
MAI	3 401	5 640 €	1,66 €	4 541	7 616 €	1,68 €
JUIN	4 963	7 830 €	1,58 €	4 878	8 751 €	1,79 €
JUILLET	3 934	6 784 €	1,72 €	3 144	5 283 €	1,68 €
AOUT	2 550	4 012 €	1,57 €	2 606	4 071 €	1,56 €
SEPTEMBRE	4 479	7 892 €	1,76 €	3 638	7 883 €	2,17 €
OCTOBRE	4 858	7 937 €	1,63 €	4 117	7 193 €	1,75 €
NOVEMBRE	4 247	7 317 €	1,72 €	3 706	6 534 €	1,76 €
DECEMBRE	5 017	8 080 €	1,61 €	5 449	8 830 €	1,62 €
TOTAL	46 429	75 453 €	1,63 €	47 655	82 585 €	1,73 €

ANNEXE 4

270004 - Vernon Marché

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	4 €	31 €	649,4
FEVRIER	17 €	16 €	-6,3
MARS	21 €	18 €	-16,2
AVRIL	4 €	69 €	1514,6
MAI	9 €	46 €	383,9
JUIN	56 €	28 €	-49,3
JUILLET	30 €	20 €	-32,2
AOUT	10 €	6 €	-44,4
SEPTEMBRE	27 €	47 €	76,0
OCTOBRE	14 €	35 €	158,5
NOVEMBRE	44 €	55 €	25,4
DECEMBRE	35 €	173 €	399,5
TOTAL ANNUEL	271 €	544 €	100,7

ANNEXE 5

270004 - Vernon Marché

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	280 €	517 €	84,6
FEVRIER	330 €	601 €	82,2
MARS	315 €	551 €	74,9
AVRIL	315 €	551 €	74,9
MAI	315 €	545 €	73,1
JUIN	315 €	545 €	73,1
JUILLET	324 €	516 €	59,1
AOUT	315 €	516 €	63,8
SEPTEMBRE	316 €	481 €	52,0
OCTOBRE	319 €	525 €	64,6
NOVEMBRE	356 €	516 €	45,1
DECEMBRE	403 €	545 €	35,3
TOTAL ANNUEL	3 903 €	6 410 €	64,2

ANNEXE 6

270004 - Vernon Marché

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	280 €	517 €	84,6
FEVRIER	330 €	601 €	82,2
MARS	315 €	551 €	74,9
AVRIL	315 €	551 €	74,9
MAI	315 €	545 €	73,1
JUIN	315 €	545 €	73,1
JUILLET	324 €	516 €	59,1
AOUT	315 €	516 €	63,8
SEPTEMBRE	316 €	481 €	52,0
OCTOBRE	319 €	525 €	64,6
NOVEMBRE	356 €	516 €	45,1
DECEMBRE	403 €	545 €	35,3
TOTAL ANNUEL	3 903 €	6 410 €	64,2

ANNEXE 7

270004 - Vernon Marché

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	9	280 €	31,1 €	17	517 €	30,4 €
FEVRIER	9	330 €	36,6 €	17	601 €	35,3 €
MARS	9	315 €	35,0 €	16	551 €	34,4 €
AVRIL	9	315 €	35,0 €	16	551 €	34,4 €
MAI	9	315 €	35,0 €	16	545 €	34,1 €
JUIN	10	315 €	31,5 €	16	545 €	34,1 €
JUILLET	9	324 €	36,0 €	15	516 €	34,4 €
AOUT	10	315 €	31,5 €	15	516 €	34,4 €
SEPTEMBRE	10	316 €	31,6 €	15	481 €	32,1 €
OCTOBRE	10	319 €	31,9 €	15	525 €	35,0 €
NOVEMBRE	11	356 €	32,3 €	15	516 €	34,4 €
DECEMBRE	11	403 €	36,6 €	16	545 €	34,0 €
TOTAL	116	3 903 €	33,6 €	189	6 410 €	33,9 €

ANNEXE 8

270004 - Vernon Marché

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	9	280 €	31,1 €	17	517 €	30,4 €
FEVRIER	9	330 €	36,6 €	17	601 €	35,3 €
MARS	9	315 €	35,0 €	16	551 €	34,4 €
AVRIL	9	315 €	35,0 €	16	551 €	34,4 €
MAI	9	315 €	35,0 €	16	545 €	34,1 €
JUIN	10	315 €	31,5 €	16	545 €	34,1 €
JUILLET	9	324 €	36,0 €	15	516 €	34,4 €
AOÛT	10	315 €	31,5 €	15	516 €	34,4 €
SEPTEMBRE	10	316 €	31,6 €	15	481 €	32,1 €
OCTOBRE	10	319 €	31,9 €	15	525 €	35,0 €
NOVEMBRE	11	356 €	32,3 €	15	516 €	34,4 €
DECEMBRE	11	403 €	36,6 €	16	545 €	34,0 €
TOTAL	116	3 903 €	33,6 €	189	6 410 €	33,9 €

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Vernon Marché			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	75 724	83 128,56	7 405	9,8%
Abonnés parcs	3 903	6 410	2 507	64,2%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	13	0	-13	-100,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	79 639	89 538	9 900	12,4%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	0	0	
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	79 639	89 538	9 900	12,4%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	0	0	0	
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-42	-316	-274	649,9%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage	0	0	0	
Prestations de Gardiennage	0	-55	-55	
Sous Total Frais de Personnel	-42	-371	-329	780,6%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-2 727	-1 543	1 184	-43,4%
Entretien : Contrats	-3 513	-3 513	0	0,0%
Electricité, Fluides	-890	-3 555	-2 665	299,4%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-1 530	-1 419	111	-7,3%
Location Matériel d'Exploitation	0	0	0	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-8 660	-10 030	-1 370	15,8%
Actions Commerciales	-257	-237	20	-7,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 487	-4 093	393	-8,8%
Frais Administratifs et Divers	-117	0	117	-100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-4 861	-4 331	530	-10,9%
Total Charges Directes d'Exploitation	-13 563	-14 732	-1 169	8,6%
Police d'Assurances	-478	-537	-59	12,4%
Sinistres	0	0	0	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-398	-448	-50	12,4%
Redevances Aux Concédants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-1 490	-1 305	185	-12,4%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	0	0	
Charges de Gros Entretien	-520	-4 980	-4 460	858,1%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-1 561	-1 576	-15	1,0%
Frais Généraux Siège	-5 073	-6 295	-1 222	24,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	-9 520	-15 140	-5 621	59,0%
Total Autres Charges d'Exploitation	-9 520	-15 140	-5 621	59,0%
Total Charges d'Exploitation	-23 083	-29 872	-6 789	29,4%
Autres Charges Non Courantes	0	0	0	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-20 902	-21 446	-544	2,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	

Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-20 902	-21 446	-544	2,6%
Total Charges Non Courantes	-20 902	-21 446	-544	2,6%
EBIT	35 654	38 221	2 567	7,2%
Frais Financiers	-4 429	-5 282	-853	19,3%
Total Frais Financiers	-4 429	-5 282	-853	19,3%
Total Frais Financiers	-4 429	-5 282	-853	19,3%
Résultat Net avant Impôt Parc	31 225	32 939	1 714	5,5%

9.5. ANNEXES COLLEGIALE

ANNEXE 1

270003 - Vernon Collégiale

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2021	2022	Ecart (%)
PREVENDUS	263 €	274 €	4,1
HORAIRES	15 167 €	17 224 €	13,6
ABONNEMENT / LOCATION	6 255 €	11 428 €	82,7
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE / SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	0 €	0 €	-
DIVERS	0 €	0 €	-
TOTAL GENERAL	21 685 €	28 926 €	33,4

ANNEXE 2

270003 - Vernon Collégiale

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	696 €	1 202 €	72,7
FEVRIER	835 €	1 285 €	53,9
MARS	645 €	1 429 €	121,6
AVRIL	630 €	1 506 €	138,9
MAI	1 500 €	1 519 €	1,3
JUIN	1 557 €	2 067 €	32,8
JUILLET	1 247 €	1 588 €	27,4
AOUT	1 667 €	1 044 €	-37,4
SEPTEMBRE	1 651 €	1 348 €	-18,4
OCTOBRE	1 594 €	1 322 €	-17,1
NOVEMBRE	1 369 €	1 043 €	-23,8
DECEMBRE	1 776 €	1 871 €	5,4
TOTAL ANNUEL	15 167 €	17 224 €	13,6

ANNEXE 3

270003 - Vernon Collégiale

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRE

Recettes HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	567	696 €	1,23 €	751	1 202 €	1,60 €
FEVRIER	668	835 €	1,25 €	787	1 285 €	1,63 €
MARS	600	645 €	1,07 €	872	1 429 €	1,64 €
AVRIL	552	630 €	1,14 €	970	1 506 €	1,55 €
MAI	802	1 500 €	1,87 €	952	1 519 €	1,60 €
JUIN	1 129	1 557 €	1,38 €	1 154	2 067 €	1,79 €
JUILLET	809	1 247 €	1,54 €	767	1 588 €	2,07 €
AOUT	459	1 667 €	3,63 €	539	1 044 €	1,94 €
SEPTEMBRE	912	1 651 €	1,81 €	851	1 348 €	1,58 €
OCTOBRE	909	1 594 €	1,75 €	753	1 322 €	1,76 €
NOVEMBRE	735	1 369 €	1,86 €	581	1 043 €	1,80 €
DECEMBRE	1 072	1 776 €	1,66 €	1 206	1 871 €	1,55 €
TOTAL	9 214	15 167 €	1,65 €	10 183	17 224 €	1,69 €

ANNEXE 4

270003 - Vernon Collégiale

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	1 €	1 €	-29,6
FEVRIER	0 €	2 €	-
MARS	2 €	5 €	86,0
AVRIL	4 €	10 €	162,2
MAI	10 €	27 €	173,7
JUIN	123 €	11 €	-90,9
JUILLET	93 €	6 €	-93,8
AOUT	17 €	5 €	-69,5
SEPTEMBRE	1 €	0 €	-100,0
OCTOBRE	2 €	37 €	1529,5
NOVEMBRE	3 €	0 €	-100,0
DECEMBRE	8 €	171 €	1990,7
TOTAL ANNUEL	263 €	274 €	4,1

ANNEXE 5

270003 - Vernon Collégiale

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	333 €	951 €	185,8
FEVRIER	310 €	875 €	182,6
MARS	337 €	912 €	170,4
AVRIL	344 €	960 €	179,4
MAI	365 €	946 €	159,4
JUIN	535 €	949 €	77,5
JUILLET	590 €	925 €	56,7
AOUT	450 €	825 €	83,3
SEPTEMBRE	703 €	931 €	32,5
OCTOBRE	775 €	970 €	25,2
NOVEMBRE	771 €	1 037 €	34,4
DECEMBRE	722 €	997 €	38,0
TOTAL ANNUEL	6 234 €	11 278 €	80,9

ANNEXE 6

270003 - Vernon Collégiale

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2021	2022	Ecart (%)
JANVIER	333 €	1 101 €	230,9
FEVRIER	310 €	875 €	182,6
MARS	337 €	912 €	170,4
AVRIL	344 €	960 €	179,4
MAI	365 €	946 €	159,4
JUIN	535 €	949 €	77,5
JUILLET	590 €	925 €	56,7
AOUT	450 €	825 €	83,3
SEPTEMBRE	703 €	931 €	32,5
OCTOBRE	775 €	970 €	25,2
NOVEMBRE	792 €	1 037 €	30,9
DECEMBRE	722 €	997 €	38,0
TOTAL ANNUEL	6 255 €	11 428 €	82,7

ANNEXE 7

270003 - Vernon Collégiale

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	13	333 €	25,6 €	38	1 101 €	29,0 €
FEVRIER	13	310 €	23,8 €	36	875 €	24,3 €
MARS	14	337 €	24,1 €	38	912 €	24,0 €
AVRIL	14	344 €	24,5 €	38	960 €	25,3 €
MAI	19	365 €	19,2 €	38	946 €	24,9 €
JUIN	21	535 €	25,5 €	38	949 €	25,0 €
JUILLET	23	590 €	25,7 €	37	925 €	25,0 €
AOUT	22	450 €	20,5 €	36	825 €	22,9 €
SEPTEMBRE	30	703 €	23,4 €	37	931 €	25,2 €
OCTOBRE	34	775 €	22,8 €	41	970 €	23,7 €
NOVEMBRE	30	792 €	26,4 €	42	1 037 €	24,7 €
DECEMBRE	29	722 €	24,9 €	41	997 €	24,3 €
TOTAL	262	6 255 €	23,9 €	460	11 428 €	24,8 €

ANNEXE 8

270003 - Vernon Collégiale

FREQUENTATION - ABONNEMENTS

Recettes Lissées HT

		2021		2022		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	13	333 €	25,6 €	38	1 101 €	29,0 €
FEVRIER	13	310 €	23,8 €	36	875 €	24,3 €
MARS	14	337 €	24,1 €	38	912 €	24,0 €
AVRIL	14	344 €	24,5 €	38	960 €	25,3 €
MAI	19	365 €	19,2 €	38	946 €	24,9 €
JUIN	21	535 €	25,5 €	38	949 €	25,0 €
JUILLET	23	590 €	25,7 €	37	925 €	25,0 €
AOUT	22	450 €	20,5 €	36	825 €	22,9 €
SEPTEMBRE	30	703 €	23,4 €	37	931 €	25,2 €
OCTOBRE	34	775 €	22,8 €	41	970 €	23,7 €
NOVEMBRE	30	792 €	26,4 €	42	1 037 €	24,7 €
DECEMBRE	29	722 €	24,9 €	41	997 €	24,3 €
TOTAL	262	6 255 €	23,9 €	460	11 428 €	24,8 €

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Vernon Collégiale			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	15 431	17 498,42	2 068	13,4%
Abonnés parcs	6 255	11 428	5 173	82,7%
Voirie	0	0	0	
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	0	0	0	
Sous Total Chiffre d'Affaires	21 685	28 926	7 241	33,4%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	0	0	
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	21 685	28 926	7 241	33,4%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-11 596	-19 118	-7 522	64,9%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-7	-143	-135	1 838,0%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage	650	0	-650	-100,0%
Prestations de Gardiennage	0	-55	-55	
Sous Total Frais de Personnel	-10 953	-19 315	-8 362	76,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-251	-1 556	-1 304	518,7%
Entretien : Contrats	-2 203	-2 203	0	0,0%
Electricité, Fluides	-1 053	-1 457	-404	38,4%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-1 530	-1 398	132	-8,6%
Location Matériel d'Exploitation	0	0	0	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-5 037	-6 614	-1 577	31,3%
Actions Commerciales	-87	-237	-150	172,6%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 725	-3 285	440	-11,8%
Frais Administratifs et Divers	0	-303	-303	
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 812	-3 825	-13	0,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-19 802	-29 754	-9 952	50,3%
Police d'Assurances	-130	-174	-43	33,4%
Sinistres	5 226	0	-5 226	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-108	-145	-36	33,4%
Redevances Aux Concédants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-450	-287	163	-36,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-0	-159	-159	158 650,0%
Charges de Gros Entretien	0	-1 450	-1 450	
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-425	-509	-84	19,8%
Frais Généraux Siège	-1 381	-2 034	-652	47,2%
Total Autres Charges d'Exploitation	2 731	-4 756	-7 488	-274,1%
Total Autres Charges d'Exploitation	2 731	-4 756	-7 488	-274,1%
Total Charges d'Exploitation	-17 071	-34 510	-17 440	102,2%
Autres Charges Non Courantes	0	-11 975	-11 975	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-17 355	-5 790	11 565	-66,6%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	

Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-17 355	-17 765	-410	2,4%
Total Charges Non Courantes	-17 355	-17 765	-410	2,4%
EBIT	-12 740	-23 349	-10 609	83,3%
Frais Financiers	-3 681	-4 391	-710	19,3%
Total Frais Financiers	-3 681	-4 391	-710	19,3%
Total Frais Financiers	-3 681	-4 391	-710	19,3%
Résultat Net avant Impôt Parc	-16 422	-27 741	-11 319	68,9%

9.6. ANNEXES VOIRIE

COMPTE DU DELEGATAIRE AU 31/12/2022

PARC	Vernon Voirie			
EN € H.T.	Année 2021	Année 2022	2022 / 2021 en valeur	2022 / 2021 en %
Horaires parcs	0	0,00	0	
Abonnés parcs	0	0	0	
Voirie	163 453	252 886	89 432	54,7%
Garantie de recettes villes	0	0	0	
Prestation de services	0	0	0	
Activité de Contrôle	0	0	0	
Appels de charges amodiataires	0	0	0	
Activités annexes	0	0	0	
Sous Total Chiffre d'Affaires	163 453	252 886	89 432	54,7%
Subventions d'exploitation	0	0	0	
Autres Produits	0	0	0	
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	163 453	252 886	89 432	54,7%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-74 911	-65 609	9 302	-12,4%
Personnel Contrat à Durée Déterminée	0	0	0	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-553	-1 307	-754	136,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	0	0	0	
Prestations de Nettoyage	0	0	0	
Prestations de Gardiennage	0	0	0	
Sous Total Frais de Personnel	-75 464	-66 916	8 548	-11,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-16 892	-20 931	-4 039	23,9%
Entretien : Contrats	-45 404	-34 490	10 914	-24,0%
Electricité, Fluides	-2 963	-3 706	-743	25,1%
Autres Prestations Sous Traitées	0	0	0	
Frais de Télécommunication	-5 017	-5 347	-330	6,6%
Location Matériel d'Exploitation	-1 558	-2 489	-931	59,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-71 834	-66 963	4 871	-6,8%
Actions Commerciales	-995	-517	479	-48,1%
Collecte de Fonds et Commissions	-7 765	-7 104	661	-8,5%
Frais Administratifs et Divers	-392	-43	349	-89,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-9 151	-7 664	1 488	-16,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-156 449	-141 543	14 907	-9,5%
Police d'Assurances	-763	-962	-200	26,2%
Sinistres	-9 095	0	9 095	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-5 787	-6 959	-1 173	20,3%
Redevances Aux Concédants	0	0	0	
Taxes et Versements Assimilés	-2 603	-5 638	-3 034	116,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-27	-144	-117	432,3%
Charges de Gros Entretien	-6 537	0	6 537	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-3 204	-4 451	-1 247	38,9%
Frais Généraux Siège	-10 412	-17 778	-7 366	70,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-38 428	-35 932	2 496	-6,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-38 428	-35 932	2 496	-6,5%
Total Charges d'Exploitation	-194 877	-177 474	17 403	-8,9%
Autres Charges Non Courantes	0	-57 533	-57 533	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	

Dotations aux amortissements d'Exploitation	-81 994	-25 035	56 959	-69,5%
Autres Provisions Non Courantes	0	0	0	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-81 994	-82 568	-574	0,7%
Total Charges Non Courantes	-81 994	-82 568	-574	0,7%
EBIT	-113 418	-7 156	106 262	-93,7%
Frais Financiers	-16 725	-19 771	-3 046	18,2%
Total Frais Financiers	-16 725	-19 771	-3 046	18,2%
Total Frais Financiers	-16 725	-19 771	-3 046	18,2%
Résultat Net avant Impôt Parc	-130 143	-26 927	103 216	-79,3%

Indicateurs relatifs au traitement des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) :

Rapport de l'année 2022

Indicateurs

	NOMBRE total de RAPO reçus			DELAI moyen de traitement en jours		NOMBRE de décisions explicites			NOMBRE de décisions implicites			NOMBRE de décisions d'irrecevabilité			NOMBRE de RAPO rejetés			NOMBRE de RAPO admis			NOMBRE de décisions de rejet CCSP			NOMBRE de décisions d'annulation CCSP		
	Nombre	2021	% FPS	Délai	2021	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS	Nombre	2021	% FPS
RAPO formés par des personnes résidant en dehors de la commune	217	54	2,38	21,03	23,96	213	54	2,34	0	0	0	24	6	0,26	21	5	0,23	168	43	1,84	0	0	0	10	12	0,11
RAPO formés par des personnes résidant dans la commune	21	3	0,23	14,86	9,67	21	3	0,23	0	0	0	1	0	0,01	3	0	0,03	17	3	0,19	0	0	0	0	0	0
Ensemble des RAPO formés	238	57	2,61	20,49	23,21	234	57	2,57	0	0	0	25	6	0,27	24	5	0,26	185	46	2,03	0	0	0	10	12	0,11

Motifs de contestation du forfait post-stationnement :

	NOMBRE total		NOMBRE concernant des usagers résidant dans la commune, l'ECPI, le syndicat mixte		NOMBRE concernant des usagers résidant en dehors de la commune, de l'ECPI, du syndicat mixte	
	Nombre	2021	Nombre	2021	Nombre	2021
Motifs de contestation du forfait post-stationnement						
Mon véhicule a été volé ou détruit avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	19	4	3	0	16	4
Je ne suis pas titulaire de la carte grise	5	3	0	0	5	3
Mon véhicule a été cédé ou vendu avant que l'absence de paiement immédiat ne soit constatée	32	11	0	0	32	11
Mes plaques ont été usurpées	6	2	0	0	6	2
Je n'avais pas à payer le stationnement car je bénéficie d'une gratuité permanente	43	4	3	0	40	4
Je n'avais pas à payer le stationnement car la période concernée bénéficiait d'une gratuité temporaire	16	1	7	0	9	1
Je prouve que le justificatif du paiement immédiat de la redevance était correctement apposé à l'intérieur du véhicule et que sa durée de validité n'avait pas expiré au moment où l'avis de paiement du FPS a été établi	9	0	2	0	7	0
Je prouve que le justificatif du paiement immédiat de la redevance avait été transmis par voie dématérialisée et que sa durée de validité n'avait pas expiré au moment où l'avis de paiement du FPS a été établi	8	1	0	0	8	1
Le montant du tarif du FPS mentionné dans l'avis de paiement, hors déduction du montant de la redevance payée immédiatement, est erroné	0	0	0	0	0	0
Le justificatif du paiement immédiat de la redevance non valide pris en compte dans l'avis de paiement établi est exact mais je prouve que le montant de la déduction retenue ne correspond pas à celui indiqué sur ce justificatif en transmettant sa copie	0	0	0	0	0	0
Le justificatif du paiement immédiat de la redevance non valide pris en compte dans l'avis de paiement établi n'est pas celui qui aurait dû être retenu pour effectuer la déduction	0	0	0	0	0	0
L'avis de paiement du FPS est incomplet ou mal rédigé	0	0	0	0	0	0
La durée de validité indiquée sur le précédent avis de paiement qui m'a été délivré n'était pas expirée au moment de l'établissement de l'avis de paiement contesté	1	1	0	0	1	1
La durée de validité indiquée sur le précédent avis de paiement qui m'a été délivré est erronée et rend nul et non avenu l'avis de paiement contesté	0	0	0	0	0	0
Autres motifs de contestation	99	30	6	3	93	27

Motifs d'irrecevabilité , de rejet et d'annulation du RAPO :

	NOMBRE total		NOMBRE concernant des usagers résidant dans la commune, l'ECPI, le syndicat mixte		NOMBRE concernant des usagers résidant en dehors de la commune, de l'ECPI, du syndicat mixte	
	Nombre	2021	Nombre	2021	Nombre	2021
Motifs d'irrecevabilité du RAPO						
Le requérant n'a pas intérêt à agir	0	0	0	0	0	0
Le requérant n'a pas envoyé sa demande suivant les modalités indiquées dans l'avis de paiement	3	5	0	0	3	5
Le requérant ne produit aucun motif	0	1	0	0	0	1
Le requérant est hors délai	14	0	1	0	13	0
Autres	4	0	0	0	4	0
RAPO Annulé	4	0	0	0	4	0
Motifs de rejet du RAPO						
Les éléments produits n'ont pas emporté la conviction de l'autorité en charge du RAPO	17	2	3	0	14	2
Le forfait post-stationnement était fondé	6	1	0	0	6	1
Autres	1	2	0	0	1	2
Sans décision	0	0	0	0	0	0
Motifs d'annulation						
L'usager avait bien un justificatif de paiement et a payé la durée nécessaire	39	16	11	3	28	13
L'usager apporte la preuve de cession de son véhicule	41	16	0	0	41	16
L'usager apporte des éléments probants de l'usurpation de sa plaque d'immatriculation ou du vol de son véhicule	7	0	0	0	7	0
Une erreur a été commise dans le décompte de la somme due après application du forfait post-stationnement et compte tenu de la somme déjà réglée par l'usager	0	0	0	0	0	0
L'avis de paiement a été délivré avant l'heure indiquée sur le précédent	0	0	0	0	0	0
Verbalisation malgré gratuité temporaire	68	6	6	0	62	6
Avis de paiement comportant des erreurs	0	0	0	0	0	0
Avis de paiement incomplet ou mal rédigé	0	0	0	0	0	0
Autres motifs tirés de la bonne foi de l'usager	27	7	0	0	27	7
Autres	3	1	0	0	3	1

INDIGO